



**KITS  
TU**

# ANIMATEURS SCOUTS ET ALCOOL

S'approprier et faire vivre la position  
du mouvement en matière d'alcool



## **Merci :**

- à l'ASBL Nadja ;
- au D<sup>r</sup> Raymond Gueibe et à l'ASBL Moderato ;
- à Univers santé ;
- à la plateforme Jeunes et alcool ;
- aux membres du groupe de travail alcool : Christelle, Sarah, Yves, Thomas, Jeff, Gaëlle, Julien, Niels, Geoffrey et Éric pour les discussions, réflexions et constructions intéressantes ;
- aux permanents du 21 qui ont travaillé sur le cahier : Marc, pour les marathons de travail, mais aussi Pascale et toute l'équipe Médias ;
- aux animateurs fédéraux Éclaireurs et Pionniers pour les relectures, Jojo, Laurent et Ingrid ;
- au conseil fédéral pour le travail sur la position, travail préalable nécessaire au développement des outils d'animation.

Votre soutien, vos informations, formations, outils et réflexions précieuses ont permis de faire progresser la position du mouvement par rapport aux produits psychotropes et de mettre en action le soutien promis dans ce cahier à destination des animateurs et conseils d'unité.

Pour sensibiliser et éduquer à une consommation responsable...

Pour que la vente d'alcool dans le cadre scout soit réfléchi...

Pour agir et réagir suite à une consommation problématique d'alcool par un adulte du mouvement (animateur, intendant, etc.)...

Florence,  
responsable du dossier alcool, juin 2013

## **Version de juillet 2015**

Nous avons fusionné trois outils existants dans ce nouvel outil à savoir :

- le Kit TU *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes* ;
- le cahier *Vendre de l'alcool dans le cadre scout* ;
- et le cahier *Consommation d'alcool : intervenir et sanctionner*.



© Les Scouts ASBL  
Editeur responsable : Jérôme Walmag  
Rue de Dublin 21 - 1050 Bruxelles - Belgique  
02.508.12.00 - lesscouts@lesscouts.be  
Dépôt légal : D/2012/1239/19  
4<sup>e</sup> édition : août 2015

[www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be)



# SOMMAIRE

<b>1. Conseils et informations pour le formateur .....</b>	<b>5</b>
Alcool et société .....	5
Engagement et responsabilité de l'animateur .....	5
Quelques conseils pour être en communication .....	6
Former sur un sujet sensible .....	6
Questions fréquentes .....	7
<b>2. S'approprier la position du mouvement et réfléchir sa consommation d'alcool .....</b>	<b>9</b>
Un conseil d'unité pour découvrir la position .....	9
Un outil et des conseils pour une réflexion plus en profondeur .....	10
Un questionnaire individuel pour faire le point .....	11
Des animations à vivre .....	11
<b>3. Charte d'unité : décider ensemble du cadre de la consommation d'alcool dans l'unité .....</b>	<b>31</b>
<b>4. Vendre de l'alcool dans le cadre scout.....</b>	<b>35</b>
<b>5. Intervenir et sanctionner dans le cadre d'une consommation problématique d'alcool .....</b>	<b>45</b>

## ENJEUX

- s'approprier la position du mouvement ;
- éduquer et faire réfléchir à la place de l'alcool dans la société, dans nos sections, dans l'unité, dans nos soirées ;
- prendre une position commune en conseil d'unité dans le cadre fixé par la position du mouvement.
- entamer un dialogue suite à une consommation problématique et construire une sanction appropriée.

Ce cahier est à destination des équipes d'unité et des cadres fédéraux qui veulent aborder la question de l'alcool avec des animateurs. Un cahier similaire existe à destination des animateurs Éclaireurs et Pionniers qui souhaitent aborder la question de l'alcool avec leurs scouts (éclaireurs et pionniers) : *Éclaireurs, pionniers et alcool*.

Tu trouveras en téléchargement sur le site [lesscouts.be](http://lesscouts.be), l'ensemble des documents utiles : position du mouvement, dossier du Ça se discute sur le sujet, etc.







# 1 Conseils et infos pour le formateur

Dans cette première partie du cahier, tu trouveras un ensemble d'informations pertinentes à lire, relire et à s'appropriier avant d'aborder le sujet de l'alcool avec des jeunes. Un sujet pas facile, mais crucial dans nos unités... Un sujet pas facile, mais indispensable dans notre société...

## Alcool et société

De tous temps et dans toutes les civilisations, les drogues ont existé. En Europe, nous vivons, actuellement, dans une société où l'alcool est omniprésent. La consommation d'alcool n'est pas considérée comme "anormale" ou "pathologique". Bien au contraire, c'est parfois celui qui ne boit pas qui est "regardé de travers".

Le scoutisme est dans la société et ne fait donc pas exception... Discuter de ce sujet en conseil d'unité s'inscrit dans le rôle d'éducation que se fixe le scoutisme.

## Engagement et responsabilité de l'animateur

L'engagement d'animateur implique certaines responsabilités. Et c'est parce qu'il y a cet engagement, qui implique des responsabilités, qu'on n'est plus complètement "libre" de sa consommation. Interroger les animateurs sur leurs motivations « *Pourquoi suis-je devenu animateur, c'est quoi être animateur ?* », c'est leur permettre de réfléchir au sens qu'ils donnent à leur engagement. Les motivations peuvent être diverses, empreintes des valeurs du mouvement. Mais si la seule motivation est de boire le soir avec les copains, il est de ta responsabilité de faire réfléchir l'animateur, de l'inviter à se poser la question de ce qu'il fait là, comme animateur scout !

Cet engagement d'animateur est formalisé par la parole de l'animateur d'une part et l'engagement par rapport au code qualité de l'animation d'autre part. Il est de la responsabilité de l'équipe d'unité d'animer, de faire vivre ces engagements régulièrement et avec tout nouvel animateur.

Quand on fait le choix de devenir animateur, on prend le tout, les avantages avec les inconvénients, les droits avec les devoirs ! On n'est pas au marché à se servir à l'étalage de ce qui nous plaît : « *Jouer avec les enfants ? Ok... Respecter des règles ? Mmmm ! Seulement celles qui ne me dérangent pas ! Et donc je bois ce que je veux, comme je veux et quand je veux !* ».



Il est important de reconnaître que boire un verre (ou plusieurs) peut constituer un réel plaisir. Ce plaisir n'est pas à nier mais à replacer dans un contexte. En animation, l'animateur, indépendamment de ses envies, se doit de renoncer en partie à ce plaisir parce qu'il exerce une responsabilité. Il faut reconnaître cette difficulté pour pouvoir en parler.

De plus, il est important que l'animateur prenne conscience qu'au-delà de deux verres, il y a déjà altération des réactions et des perceptions. On n'est donc déjà plus tout à fait en état d'animer, d'assumer pleinement des responsabilités, d'agir efficacement en cas de problèmes. En tant que modèle pour leurs scouts, les animateurs se doivent de porter les valeurs en lien avec leur responsabilité.



## Quelques conseils pour être en communication

1. Chacun perçoit **subjectivement** la réalité, en fonction de ses expériences, de sa personnalité et du contexte.
2. Chaque comportement a une raison d'être, comble un **besoin** de l'individu.
3. Le comportement n'est pas **l'identité**.
4. Chacun a en lui le **potentiel** pour évoluer.
5. Tout **échec** est source d'**apprentissage**.

Ces quelques conseils te permettront d'adopter un mode de communication respectueux de l'autre, non jugeant et permettant un débat serein et vrai. Parler, c'est se dévoiler, c'est prendre le risque du regard de l'autre sur soi, le risque d'être d'un avis différent, c'est se montrer avec certaines faiblesses, certaines difficultés. Il est donc important de veiller à ce que chacun se sente pleinement en confiance.

Certains de ces conseils de communication pourraient être partagés avec le groupe... Qu'en penses-tu ?

Pour aller plus loin : *Les secrets de la communication* de Richard Bandler et John Grinder – J'ai lu/coll. Bien-être, 2011.

## Former sur un sujet sensible

L'alcool n'est pas un sujet facile à aborder avec des jeunes. Mais l'enjeu est tel que ce serait dommage de ne pas s'y risquer...

Quelques éléments pour s'aider à être prêt :

- **Être à l'aise sur le sujet** : pour cela, pas de doute, il faut en avoir discuté, s'être soi-même remis en question, y avoir réfléchi personnellement, en participant à un relais sur l'alcool, en lisant les articles de nos revues, la position du mouvement et ce document introductif, en échangeant en équipe d'unité ou avec d'autres équipes d'unité sur le sujet.
- **Être à l'aise par rapport à sa propre consommation** : il vaut mieux, avant d'animer ce genre de module, être au clair par rapport à sa propre consommation. Dans la discussion, il sera parfois nécessaire de parler de soi. Autant y être préparé ! Et si la question « *ne me dis pas que t'as jamais été bourré, j'te croirais pas...* » est posée, il peut être utile de resituer la consommation dans son contexte : où et quand on l'a fait et avec quelles précautions. Mais aussi d'expliquer qu'on n'est pas ici pour "juger" de toute consommation, mais d'informer du cadre de la consommation d'alcool dans le contexte scout. « *Et ce n'est pas parce que moi,*

### Et donc à éviter...

Suite à de nombreuses études menées par des organismes spécialisés en éducation à la santé et en prévention des assuétudes, il est apparu qu'il valait mieux éviter les stratégies suivantes qui s'avèrent peu efficaces dans le domaine de la prévention en général et auprès des jeunes en particulier.

- Une approche informative, neutre, centrée exclusivement sur le produit a plutôt un effet négatif (ex. : analyse de chaque produit et de leurs effets, discussion autour de « *une bière, c'est quand même mieux qu'un joint* », etc.)
- L'utilisation de la peur comme outil de prévention. Une action de prévention qui dénonce les effets nocifs sur l'organisme de la consommation d'alcool est inefficace auprès des jeunes. Inutile donc d'envisager des affiches montrant une cirrhose en gros plan.
- Un discours moralisateur, le jugement, la stigmatisation du produit : « *l'alcool, c'est pas bien !* ». Pendant les activités émergeront les représentations des animateurs. Ces représentations sont les leurs et il est important qu'ils puissent mettre leurs mots sur les choses, sans être coincés, jugés ou influencés par ce qu'on aurait envie de leur faire dire, ce qu'il est "politiquement correct" de dire ou ce que les "spécialistes" en disent.

Pas de diabolisation donc, mais une éducation, une discussion, une réflexion, une analyse des différents contextes, une conscientisation des responsabilités et appropriation du cadre fixé par la fédération.

*formateur, j'ai fait des erreurs que ça vous autorise à les commettre aussi... avec mon accord ou les yeux fermés !* »

- **Donner son avis** : le formateur ne doit pas hésiter à expliquer sa position, son avis, à s'affirmer. Il offrira ainsi un espace d'expression et de travail pour avancer, dans un cadre clair...
- **Être garant d'un cadre** : aborder le sujet de l'alcool, c'est obliger chacun à se poser des questions, pour aider à définir le cadre dans lequel le scoutisme évolue, pour aider les animateurs à situer leur responsabilité d'éducateur. L'équipe d'unité est garante du scoutisme au niveau local et donc aussi du cadre de la consommation d'alcool au sein de l'unité.
- **S'adapter aux réactions de chacun** : l'alcool est un sujet sensible, qui peut être difficile pour certains, touchant de près l'affectif et faisant vaciller certaines certitudes. Quand on aborde ce genre de sujet, on peut recevoir en retour une certaine dose d'agressivité, des rires, des moqueries, ou une absence totale d'engagement dans l'animation (endormissement...). Il ne s'agit absolument pas d'agression personnelle. C'est le sujet qui crée ce genre de comportements.

- **Reconnaître le plaisir lié à la consommation d'alcool :** on n'est pas là pour diaboliser le produit. C'est vrai que boire quelques verres ensemble, c'est agréable, sinon on ne boirait pas. Oui, l'alcool a un effet désinhibiteur et euphorisant.

En tant que formateurs, nous ne sommes pas là pour émettre un jugement sur telle ou telle boisson alcoolisée, mais pour rappeler qu'une consommation excessive de ces produits, qui altèrent le comportement, n'est pas compatible avec les responsabilités d'animateur.



## Questions fréquentes

### Qu'en est-il du Bob ?

L'argument est souvent avancé « *oui, mais on a un Bob* ». Avoir un Bob, c'est bien... pour la route et la conduite ; ce qui ne recouvre évidemment pas la même réalité, la même responsabilité que d'être animateur.

En animation, les animateurs doivent tous être en situation de réagir, à tout moment. Si le Bob est malade, que fait-on pour conduire un enfant à l'hôpital ?

De plus, le Bob "institutionnalise" la guindaille, on a un Bob, on peut boire !

Bref, ça ne tient pas la route.

### Qu'en est-il de la cigarette ?

La cigarette n'est pas un produit psychotrope en tant que tel puisque dans un premier temps, elle ne provoque pas un réel état d'ivresse, une réelle altération de l'état de conscience. Mais dans le cadre de la *Loi scout*, nous invitons chacun à réfléchir à sa consommation : « *Le scout respecte son corps et développe son esprit* ». De plus, il peut être utile de réfléchir à la question, notamment des pauses cigarettes, en terme de dynamique du groupe (temps, isolement...).

Pour information, l'âge légal pour acheter des cigarettes est de 18 ans. Et le tabac est interdit dans les lieux fermés accessibles au public, y compris dans les cafés depuis 2011.

### Et le cannabis ?

Le joint reste illégal : la détention et la consommation de cannabis ne sont pas dépénalisées contrairement à ce que pensent beaucoup. La loi n'a absolument pas changé. Seule la directive du 25 janvier 2005 considère que la détention par un majeur de cannabis pour un usage personnel (maximum trois grammes) doit constituer le degré le plus bas de la politique de poursuites, « *sauf trouble à l'ordre public qui recouvre notamment la détention ostentatoire dans un lieu public ou lors de circonstances aggravantes comme la consommation en présence de mineurs* ».

Les animateurs sont des majeurs, et en présence de mineurs, la consommation de cannabis reste illégale. Le cannabis n'est pas l'objet de cette animation, même si la plupart des animations proposées peuvent se vivre de manière globale autour des psychotropes et pas uniquement centrées sur l'alcool, si cela correspond à une réalité dans le groupe.

## UNE QUESTION DE CONTEXTE

Cette proposition d'animation s'inscrit bien dans le contexte d'une réflexion globale individuelle et collective sur la consommation d'alcool. Dans la position, deux contextes scouts ont été identifiés : en situation ou pas de responsabilité vis-à-vis des jeunes, avec une position du mouvement spécifiée pour chacun de ces contextes. Il est évident que de nombreux autres contextes, non scouts, existent et que la consommation d'alcool n'est pas une exclusivité du mouvement. Dans ces autres contextes, nous invitons chacun à avoir une consommation gérée ou modérée. La modération étant le fait de boire sans (se) créer de problèmes.



# 2 Des animations pour réfléchir à sa consommation d'alcool

Dans cette deuxième partie du cahier, tu trouveras une proposition de conseil d'unité à vivre pour s'approprier la position du mouvement en termes de consommation d'alcool et des idées d'animation à vivre pour aider chacun à réfléchir sa propre consommation d'alcool.

## Un conseil d'unité pour découvrir la position

### Objectif du conseil d'unité

- S'approprier la position du mouvement.

### En pratique

- Un conseil d'unité d'1h – 1h30.
- Prévois des copies de *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes* et du dossier du *Ça se discute* de février 2013.



### Introduction



Afficher le logo *Ma responsabilité... j'y réfléchis* (annexe 1 disponible sur [lesscouts.be](http://lesscouts.be)), proposer à chaque animateur d'écrire deux mots/phrases que cela évoque pour lui et de les partager en grand groupe.

### Découverte de la position et appropriation de son contenu

- Lecture collective de l'introduction de la position (jusqu'au premier titre : *Les Scouts, l'alcool et la société*). Cette introduction permet de situer la problématique de la consommation (alcool et autres psychotropes) dans un contexte scout, en faisant des liens avec notre projet sur l'Homme et la Loi scout.
- Lecture collective de la partie : *Les Scouts, l'alcool et la société*. Cette deuxième partie de la position nous situe dans la société, mais pas dans n'importe laquelle : dans la société belge d'aujourd'hui, avec sa culture, ses habitudes, ses tabous... Cette deuxième partie se termine par une position claire sur deux sujets : la publicité et les produits ciblant les jeunes. Nous n'hésiterons pas à nous associer à d'autres acteurs de la société pour défendre notre position sur ces deux points.

- Lecture en sous-groupe des trois parties suivantes du texte :
  - les enfants et adolescents qui nous sont confiés ;
  - les adultes du mouvement ;
  - la vente d'alcool.

Chaque sous-groupe découvre une des parties puis :

- réalise une affiche qui en synthétise le contenu ;
  - prépare une synthèse dynamique pour présenter l'affiche et son contenu au groupe en trois minutes top chrono ;
  - formule une question/interpellation à discuter en grand groupe.
- En trois minutes chrono, présentation de chaque affiche par le sous-groupe puis discussion sur la question/interpellation choisie par le sous-groupe (veiller à limiter le temps de discussion sur chaque question, par exemple à 10 minutes, pour s'assurer d'avoir suffisamment de temps pour parcourir l'ensemble de la note).
  - Lecture collective de la fin du document.

Il est important de prendre le temps nécessaire pour découvrir la fin du texte. Celle-ci insiste sur le soutien mis en place, mais aussi sur les sanctions possibles.

Il est important que **chaque** animateur ait pris connaissance du contenu de cette position. Cette position est associée à un soutien pour chacun, mais aussi à des responsabilités...



## Retour sur soi

Réponses individuelles à quatre questions :

Quelles sont les conséquences de cette nouvelle position :

- pour moi ?
- pour mon staff ?
- pour ma section ?
- pour mon unité ?

Si certains le souhaitent, l'un ou l'autre élément peut être partagé.

Durant ce conseil d'unité, certains faits ou problèmes liés à la consommation dont tu n'avais pas pleinement conscience pourraient être découverts. Nous te proposons, dans ce cas, de signaler au groupe qu'il sera nécessaire de revenir sur ces problèmes puis de poursuivre la réflexion lors de prochaines rencontres avec les animations proposées dans la suite de ce cahier.

## Un outil et des conseils pour une réflexion plus en profondeur

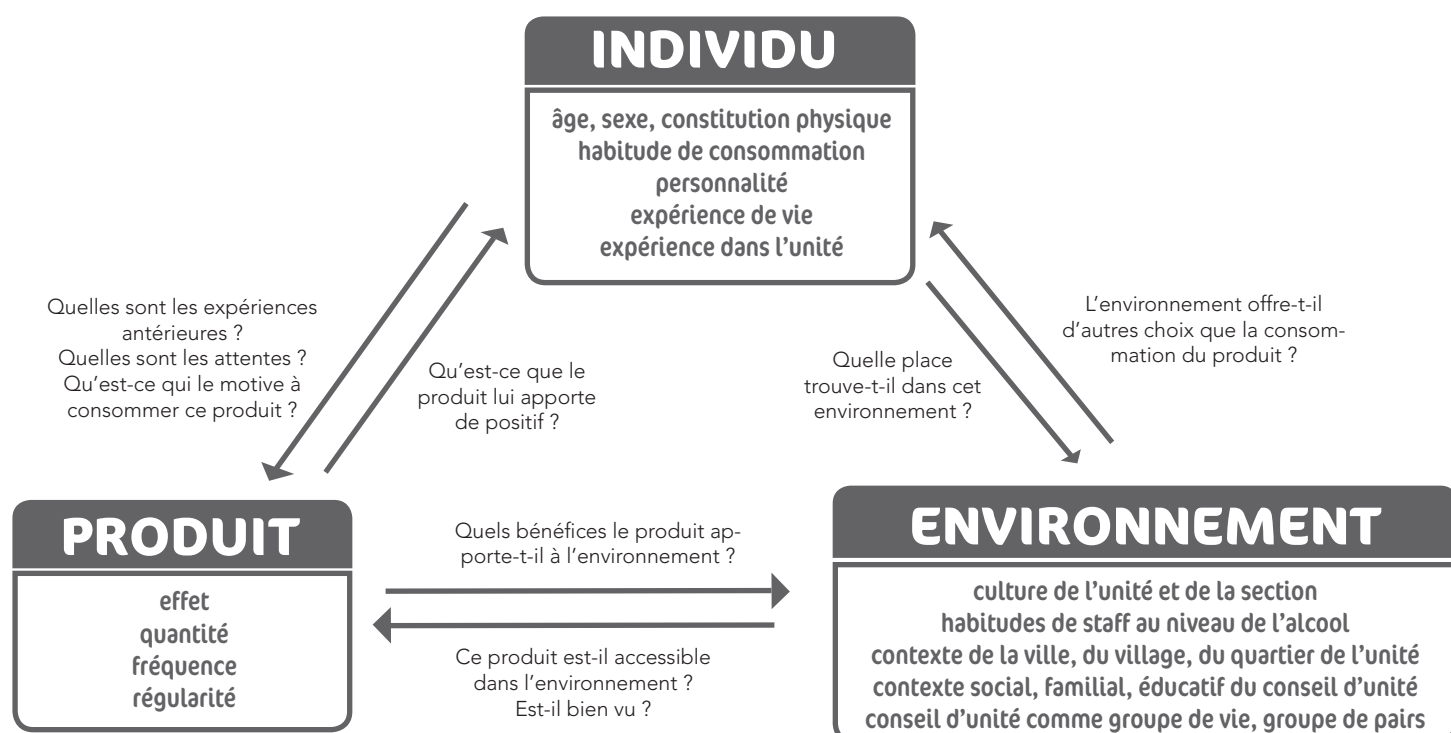
Cette proposition d'animation à vivre en conseil d'unité est à utiliser si tu veux profiter de la nouvelle position du mouvement Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes pour non seulement communiquer cette nouvelle position, mais aussi faire réfléchir chacun à sa consommation, personnellement et collectivement en unité.

### Produit – individu – environnement

La problématique de la consommation d'alcool est un phénomène global où se noue l'interaction de trois facteurs : le **produit** (et son utilisation), l'**individu** (et sa personnalité) et l'**environnement** (et son contexte). Les interactions entre ces trois pôles caractérisent la consommation et peuvent permettre d'analyser si elle est problématique ou non. Parmi les animations proposées, certaines sont plus centrées sur l'environnement, l'individu ou le produit, mais toutes les animations proposées permettent d'avancer, de se situer, d'évoluer de manière globale pour réfléchir la consommation.

### Quelques conseils en pratique

- En plusieurs fois, à l'occasion de plusieurs CU et/ou pendant le TU.
- À éviter : essayer de boucler la question en une fois. Prenons le temps d'analyser, de réfléchir, de décortiquer, de s'exprimer, de s'écouter... pour mieux **décider** et **agir** !



# Un questionnaire individuel pour faire le point

**Objectif** : se mettre dans une démarche de réflexion, de questionnement par rapport à sa consommation, chez Les scouts et en dehors.

Avant de vivre cette activité, il est utile d'expliquer aux animateurs pourquoi un travail autour de la consommation d'alcool au sein de l'unité et du mouvement a son sens. Les quelques pages introductives de ce cahier devraient te permettre d'introduire le sujet sans grande difficulté.

Ensuite, à toi d'introduire cette activité en expliquant aux animateurs l'objectif de ce questionnaire. Il s'agit de faire le point individuellement et personnellement sur sa consommation d'alcool (dans l'animation ou en dehors). Ce questionnaire a pour objectif de laisser un temps à chacun pour réfléchir à sa situation, pour entrer doucement dans l'animation et pour se mettre en réflexion.

## Des animations à vivre

Les différentes animations proposées, à partir de la page 12, ont été classées en différentes thématiques. Nous te proposons de choisir les animations les plus pertinentes en fonction de la réalité de ton groupe, de l'équilibre entre activités plus réflexives et activités plus dynamiques, de vos affinités avec l'une ou l'autre manière d'aborder les choses.

**Nombre de participants** : pour chaque animation, la taille idéale du groupe est précisée : ensemble du conseil d'unité, groupe d'une quinzaine ou d'une dizaine de personnes. Il est important que certaines animations soient vécues par l'ensemble du conseil d'unité pour que chaque membre du conseil d'unité ait entendu les mêmes choses et ait participé aux mêmes réflexions. Toutefois, certaines animations seraient beaucoup trop longues à vivre tous ensemble et perdraient de leur efficacité. Il est utile de réfléchir afin de varier la composition des groupes d'une activité à l'autre et de mélanger les staffs lorsque c'est opportun.

**Objectif** : s'informer, débattre, échanger, se remettre en question collectivement.

- **Thème 1 : alcool, scoutisme et société**  
La société nous interpelle à propos de l'alcool.
- **Thème 2 : nos représentations sur l'alcool**  
Derrière le mot "alcool", des représentations, des images, des significations, des contextes différents... parlons-en !
- **Thème 3 : bien-être, consommation et alternatives**  
Qu'est-ce que je recherche en consommant ? détente, plaisir, appartenance, bien-être... Est-ce la seule façon d'éprouver ces sentiments ?

Le questionnaire est strictement personnel. En aucun cas, il n'y aura de partage de ou sur le questionnaire. Il peut soit être détruit directement après les discussions sur l'alcool, soit être mis de côté par chacun. Ce questionnaire n'est pas proposé pour permettre de juger ou de comparer mais simplement pour offrir la possibilité à chacun de réfléchir pour lui-même, sans contrainte.

Pour que tout se déroule dans une ambiance agréable, il peut être utile de soigner l'espace (musique douce, endroit confortable, calme...).

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL		
ANIMATION 5		
<b>OBJECTIF</b> Ce questionnaire a pour objectif principal de déclencher chez chaque pionnier une démarche de réflexion, d'interroger sa consommation personnelle d'alcool chez les scouts ou en dehors.		
<b>Temps</b> 15 minutes maximum	<b>Nb personnes</b> Le questionnaire est individuel mais chaque pionnier du poste y répond en même temps.	<b>Matériel</b> ■ 1 questionnaire par personne et de quoi écrire
<b>DISPOSITIF</b> Avant tout, tu dois présenter ce questionnaire en expliquant aux pionniers son objectif : faire le point individuellement sur sa consommation d'alcool. Chacun prend le temps de réfléchir à sa situation pour faciliter la prise de groupe par la suite. Tu peux soigner l'ambiance afin qu'elle soit propice à la réflexion. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi s'isoler un peu plus à l'écart. Distribue le questionnaire et laisse les pionniers répondre de manière individuelle.		
<b>Commentaires pour l'animateur</b> Le questionnaire est strictement personnel. En aucun cas, il n'y aura de partage avec les autres membres du poste. Il peut cependant être conservé par chacun. Ce questionnaire n'est pas proposé pour permettre de juger ou de comparer mais simplement pour offrir la possibilité à chacun de réfléchir pour lui-même, sans contrainte.		

- **Thème 4 : un groupe d'individus, un individu dans un groupe**  
Comment trouver l'équilibre entre groupe et individu, entre envie d'appartenance et différenciation, entre envie de reconnaissance et réalisation de ses propres désirs ?
- **Thème 5 : les effets physiques de l'alcool**  
Diminution du champ de vision ? Baisse des réflexes ? Des animations actives pour prendre conscience des effets physiques de l'alcool.
- **Thème 6 : l'alcool, un produit**  
Vérités et contre-vérités. Pour en savoir plus sur l'alcool...





# Thème

Alcool, scoutisme et société

LA PRESSE EN PARLE



ANIMATION 1

## OBJECTIF

Prendre conscience de l'image de la consommation d'alcool chez les scouts véhiculée dans la société.

Temps	Nbre personnes	Matériel
30-40 minutes	sous-groupes de trois ou quatre personnes en grand groupe pour la mise en commun	<ul style="list-style-type: none"><li>■ revue de presse (annexe 4)</li><li>■ post-it de différentes couleurs</li><li>■ vidéo <i>Alcool, joint et Cie</i> du Kit TU 12</li></ul>

## DISPOSITIF

Les animateurs reçoivent un article de presse par petit groupe. Ils le lisent et réagissent en indiquant :

- sur un post-it vert, un élément qui les a touchés, marqués, interpellés ;
- sur un post-it rouge, un élément non apprécié, peu aimé ;
- sur un post-it orange, leurs réactions en tant qu'éventuels parents face à cet article.

Quand il a terminé, chaque groupe vient coller ses post-it sur un panneau (en trois colonnes : une pour les verts, une pour les oranges, une pour les rouges). On en discute brièvement, colonne par colonne, chacun peut s'exprimer comme il l'entend.

### Dispositif alternatif

Une vidéo présentant des témoignages de parents, d'animateurs, d'équipes d'unité et de cadres est disponible sur demande au 21 ; elle s'intitule *Kit TU 12 - Alcool, joints et Cie*. Tu peux vivre une animation similaire à celle proposée ci-dessus à partir de cette vidéo.

## Commentaires pour le formateur

Cette activité permet aux animateurs de prendre conscience que leur consommation d'alcool est perçue, jugée, répercutée dans la société, par les parents, les voisins du local, les voisins du camp et même par M. ou Mme. Tout le monde...

Un effet peut être simplement présenté. L'**effet de halo**, ou l'**effet de notoriété**, est l'interprétation et la perception sélective d'informations allant dans le sens d'une première impression que l'on cherche à confirmer : « On ne voit plus alors que ce qu'on veut bien voir ». Une caractéristique jugée positive à propos d'une personne ou d'une collectivité a tendance à rendre plus positives les autres caractéristiques de cette personne, même sans les connaître (et inversement pour une caractéristique négative – on parle alors d'**effet de horn**).

À notre échelle, il est donc important de rendre positive l'image véhiculée par Les Scouts en donnant une première impression positive aux personnes qui nous croisent tant sur la consommation d'alcool que sur le reste de ses activités.





# Thème

Nos représentations sur l'alcool

## LA CARTE MENTALE



### ANIMATION 2

## OBJECTIF

Faire émerger les représentations initiales au sujet de l'alcool.

Faire émerger d'éventuelles questions.

### Temps

20 minutes

### Nbre personnes

en groupe de maximum  
15 personnes  
avec un formateur

### Matériel

- une grande affiche

## DISPOSITIF

Le mot "ALCOOL" est écrit, en grand, sur une affiche.

Chaque animateur, l'un après l'autre, vient écrire un mot que le thème évoqué suscite en lui. En fonction de la taille du groupe, plusieurs passages sont possibles.

Chacun est encouragé, par la suite, à expliciter son choix.

## Commentaires pour le formateur

Faire émerger les représentations initiales des animateurs te permet (en tant que formateur) de te rendre compte de leurs connaissances, de leurs questions, de leurs intérêts, de leurs ressentis ou leurs vécus par rapport à ce sujet.

Ces représentations sont le vrai point de départ de la réflexion. Le fait d'explicitier son choix permet d'établir des comparaisons entre les arguments ou points de vue des animateurs.

En fin d'animation, il sera nécessaire de revenir à ces premières représentations pour les comparer aux nouvelles conceptions qui feront suite aux animations vécues et réflexions partagées.



# Thème

Nos représentations sur l'alcool

## LE PARTAGE DE CONVICTIONS



### ANIMATION 3

## OBJECTIF

Prendre conscience que nos convictions ne sont pas toujours des vérités.

Prendre conscience de l'importance de vérifier la pertinence de ses sources.

Aborder les représentations initiales de manière neutre sans évoquer de faits concrets.

### Temps

30 minutes

### Nbre personnes

en sous-groupes  
de trois à quatre personnes  
en grand groupe pour la mise en commun

### Matériel

- des feuilles de couleurs différentes

## DISPOSITIF

Chaque sous-groupe reçoit trois feuilles de couleurs différentes. Il est leur est demandé de se mettre d'accord pour noter sur chacune des feuilles :

- trois bruits qui courent autour de l'alcool et de sa consommation mais dont ils savent qu'ils sont faux concernant l'alcool : INTOX ;
- trois informations dont ils savent qu'elles sont vraies concernant l'alcool et sa consommation : INFO ;
- et éventuellement un maximum de trois informations sur lesquelles ils ne sont pas d'accord au sein du sous-groupe : INFO ou INTOX.

Les feuilles des différents groupes sont placées face à tout le monde et réparties en INFO – INTOX – INFO ou INTOX.

L'animateur repère les accords et les désaccords entre les groupes.

La mise en commun peut être alimentée par différentes questions :

- Comment sais-tu cela ?
- Qu'est-ce que cela veut dire pour toi ?
- Qu'est-ce qui te fait dire cela ?
- Et toi, es-tu du même avis ?

## Commentaires pour le formateur

Il sera peut-être nécessaire de prendre le temps de valider/vérifier certaines informations via d'autres sources. Une connexion internet peut être utile... Le site d'Infor-Drogue te donne pas mal d'informations :

[www.infordrogues.be/index.php/publications/brochures.html](http://www.infordrogues.be/index.php/publications/brochures.html)



# Thème

Nos représentations sur l'alcool



## DES SITUATIONS DE CONSOMMATION

### ANIMATION 4

## OBJECTIF

Dans une situation de consommation, être capable d'identifier, le contexte de consommation, la ou les personnes présentes et le type de produits consommés.

Réfléchir aux éventuels liens présents entre ces différents éléments.

### Temps

5 minutes pour le dessin  
20 minutes pour la discussion

### Nbre personnes

par groupes d'une dizaine de personnes avec un formateur

### Matériel

- des feuilles blanches et de quoi dessiner

## DISPOSITIF

Chacun dessine symboliquement, de manière personnelle et confidentielle, une situation de consommation d'alcool qui pourrait être vécue par lui ou par une personne en âge d'être animateur. La situation peut être issue de la vie scout ou pas.

Si le formateur sent une réticence par rapport au fait de dessiner, une alternative peut être proposée. Quelques mots clés peuvent également décrire une situation de consommation.

Les dessins sont rassemblés en un tas. Le formateur prévient que tous les dessins ne pourront pas être discutés par manque de temps mais que si quelqu'un souhaite absolument que son dessin soit discuté, il peut le signaler. Un membre du groupe pioche un dessin au hasard. L'on demande à chacun d'interpréter le dessin réalisé. Une ou deux personnes expliquent ce qu'elles voient dans le dessin. Ensuite, l'auteur du dessin explique la situation représentée.

Une discussion peut ensuite être menée sur le caractère acceptable ou non de la consommation telle qu'elle a été interprétée dans un contexte scout. Les avis sont échangés. Le formateur veille à ce que le contexte de la consommation soit précisé (en animation ou hors animation, en présence des scouts...) ainsi que le type de boisson consommée (bière, alcool fort...) et qui est la personne qui consomme (un pionnier, un animateur, un intendant, un invité...).

## Commentaires pour le formateur

Afin d'éviter les redites et une séquence trop longue, il n'est pas nécessaire de discuter de tous les dessins.

Amener à rechercher, dans des situations de consommation, les liens existants entre les personnes, les contextes et les produits consommés. Cela permet d'analyser une situation de consommation dans l'interaction produit-individu-environnement et de ne pas se limiter à l'un des pôles.



# Thème

Bien-être, consommation  
et alternatives

## SITUATIONS-RÉACTIONS



### ANIMATION 5

## OBJECTIF

Faire prendre conscience à l'animateur :

- que les actions qu'il pose visent à atteindre un sentiment de bien-être ;
- de l'influence que peuvent avoir l'environnement, le contexte sur les actions mises en œuvre et leurs réactions ;
- de la distinction à faire entre un contexte scout et un contexte non scout.

Temps	Nbre personnes	Matériel
30 minutes	par groupes d'une dizaine de personnes avec un formateur	■ jeu de cartes <i>Situations</i> (à bords gris) et <i>Réactions</i> (à bords verts) (annexe 3)

## DISPOSITIF

Les fiches *Réactions* sont disposées visiblement.

Chaque fiche *Situations* évoque une situation que vit un personnage. Le formateur les présente face cachée. Chaque animateur pioche une carte et la regarde : « *Identifie-toi au personnage silhouette en blanc. Comment réagiras-tu dans cette situation pour te sentir à l'aise ?* »

Pour illustrer l'attitude qu'il pourrait prendre, l'animateur choisit une ou plusieurs fiches *Réactions*.

En s'exprimant devant le grand groupe, l'animateur commente son choix. S'il le désire, il peut faire part d'une situation semblable qu'il a rencontrée, la manière dont il a réagi et les résultats de son comportement.

Pour aller plus loin, on peut ensuite discuter en grand groupe de situations scoutées où les animateurs (en tant qu'animateur ou en tant que scout) se sont sentis mal à l'aise, des moyens utilisés pour faire face à ces situations et se questionner. « *Ces moyens t'ont-ils permis de te sentir plus à l'aise ?* »

## Commentaires pour le formateur

Tu peux profiter de cette activité pour insister sur l'importance du contexte. En effet, comme présenté dans le point produit-individu-environnement à la page 10, il s'agit d'analyser une consommation, par un individu dans un contexte donné. Ce contexte peut être scout ou non scout, privé ou professionnel, seul ou en groupe... Et dans certains contextes (par exemple le contexte scout), on n'est pas complètement libre d'agir comme on le souhaite...

Je ne réagis pas forcément de la même manière dans un contexte scout ou non scout ? Est-ce que le fait de réagir différemment dans un contexte scout m'empêche de me sentir bien ? Si oui, comment atteindre le bien-être dans un contexte scout autrement que par la boisson ? Comment atteindre le bien-être malgré les contraintes, les responsabilités liées à mon engagement ?



# Thème

Bien-être, consommation  
et alternatives

## PHOTO-EXPRESSION



### ANIMATION 6

## OBJECTIF

Faire prendre conscience à l'animateur :

- du fait que la recherche de sensations peut amener à prendre des risques ;
- du fait qu'il existe plusieurs moyens de parvenir à une sensation, et que tous ne sont pas opportuns dans un cadre scout.

### Temps

30 minutes

### Nbre personnes

par groupes  
d'une dizaine  
de personnes

### Matériel

- L'animateur de l'activité prévoit des cartons vierges.
- Chaque animateur participant à l'activité apporte une photo ou une image découpée qui illustre une sensation ou émotion qu'il aime ou aimerait ressentir.

#### Alternative

Chacun choisit une image dans des magazines mis à disposition.

## DISPOSITIF

Chacun présente sa photo et explique son choix. Il attribue un mot pour spécifier la sensation évoquée, qu'il écrit ensuite sur un carton vierge.

Il indique s'il l'a déjà ressentie :

- si oui : où, comment, dans quelles circonstances ?
- si non : comment compte-t-il l'obtenir ?

Pour chaque situation, le formateur aide l'animateur à identifier les risques qui pourraient y être liés et comment gérer ces éventuels risques.

Pour aller plus loin, on peut vivre une deuxième phase d'animation où l'animateur ne choisit plus la sensation dont il doit parler, mais la tire au hasard parmi les sensations évoquées dans la première partie de l'animation. Le formateur regroupe alors tous les cartons avec les mots exprimant les sensations. Chaque animateur pioche une carte et exprime ce que cette sensation signifie pour lui, ainsi que les circonstances et conduites qui lui permettent d'y accéder.

## Commentaires pour le formateur

- Tout au long de l'activité, le formateur veille à se détacher rapidement du cadre posé par la photo pour garder l'émotion, la sensation au cœur du débat.
- Au départ de la photo, les animateurs qui le souhaitent peuvent partager le moyen qu'il a utilisé ou qu'il utiliserait pour atteindre cette sensation dans un cadre spécifiquement scout.
- On peut également se poser les questions suivantes. Est-ce que le moyen utilisé pour atteindre la sensation est acceptable dans un cadre scout ? Si non, quel autre moyen pourrais-je utiliser, dans un cadre scout, pour atteindre cette même sensation ?



# Thème

Bien-être, consommation  
et alternatives

## TABLE DES PRODUITS



### ANIMATION 7

## OBJECTIF

Prendre conscience des produits dont chacun peut être dépendant.

Se rendre compte du rôle que peut jouer une dépendance sur notre personne et sur les autres.

Temps	Nbre personnes	Matériel
45 minutes	discussion en sous-groupe de trois ou quatre personnes mise en commun en grand groupe	<ul style="list-style-type: none"><li>■ un questionnaire individuel : les questions peuvent soit être affichées et chacun en prend note, soit un questionnaire individuel avec les six questions et l'espace pour coller son carton <i>Dépendance</i> peut être réalisé et distribué aux animateurs.</li><li>■ jeux de cartes <i>Dépendance</i> (petites cartes) (annexe 2)</li></ul>

## DISPOSITIF

L'ensemble du jeu de cartes représentant différentes dépendances possibles est présenté sur une table à tous les animateurs.

Chacun choisit une carte dont il pense qu'il est dépendant (ou pourrait devenir dépendant). Si aucune carte ne correspond à une de ses dépendances, il peut prendre une carte blanche et dessiner sa dépendance.

Individuellement, chacun répond aux questions suivantes :

1. Je ne peux pas me passer de...
2. Qu'est-ce que cela m'apporte ?
3. Quels en sont les avantages pour moi ? pour les autres ?
4. Quels en sont les inconvénients pour moi ? pour les autres ?
5. En quoi cette dépendance pourrait-elle comporter un risque pour moi ? pour les autres ?
6. Par quelle autre comportement, attitude, produit est-ce que je pourrais atteindre les mêmes objectifs, répondre aux mêmes besoins ?

Discussion et échange des réponses en sous-groupe (trois ou quatre personnes).

Quelques volontaires expliquent, au grand groupe, leurs choix et réponses au questionnaire.

Deux questions pour aller plus loin :

- À ton avis, comment devient-on dépendant de ce produit ?
- Que sais-tu de la dépendance à ce produit ?

L'animateur note au tableau les critères énoncés pour caractériser un rapport de dépendance. Il identifie les caractéristiques de la dépendance physique et de la dépendance psychologique.

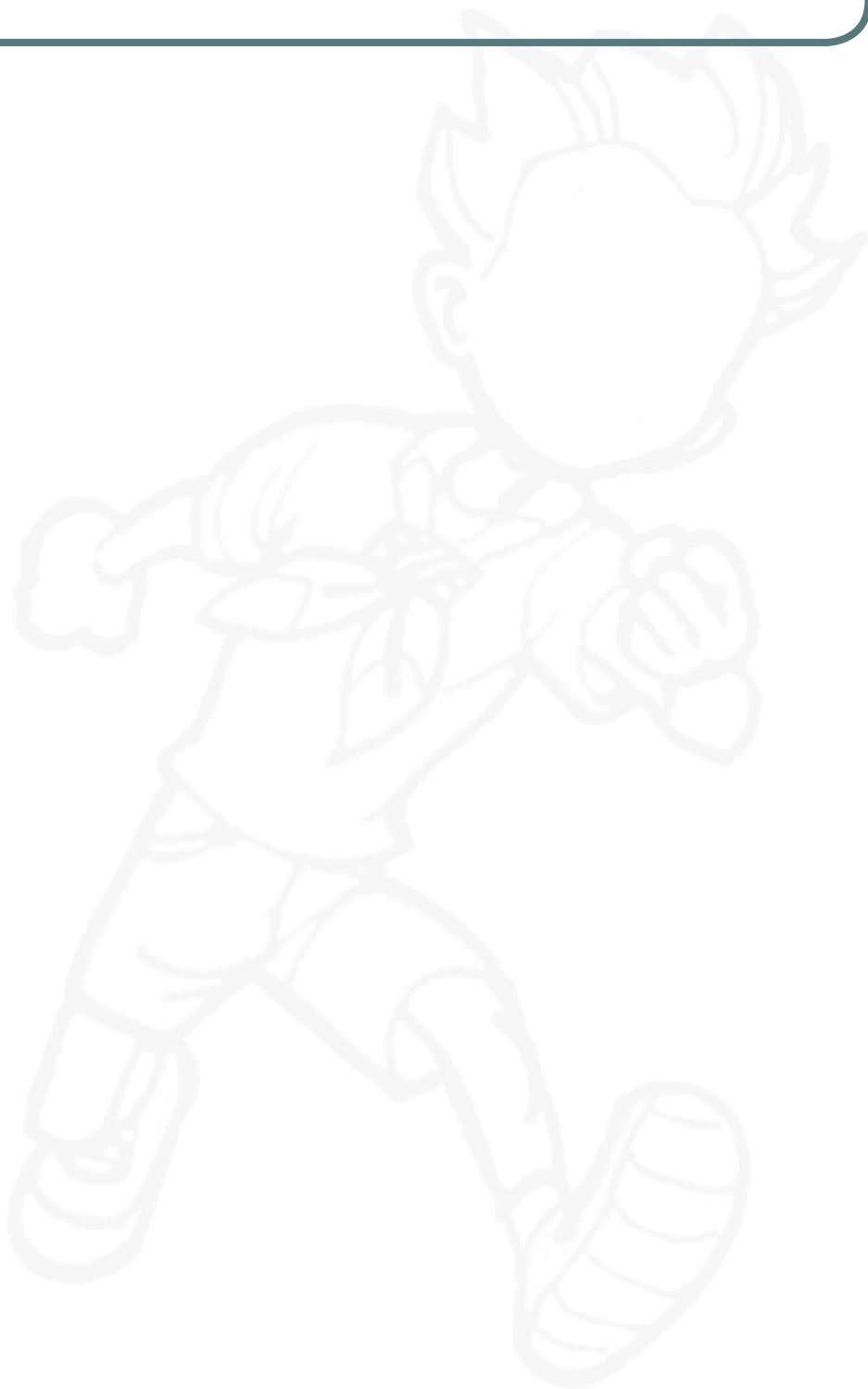
## Commentaires pour le formateur

« Tu me manques... » « Je ne peux pas me passer de... »

Même si nous n'avons jamais ressenti ce besoin compulsif qui peut lier un individu à une substance psychotrope, nous avons tous expérimenté la frustration que peut procurer l'absence d'un être aimé, d'un petit plaisir du quotidien ou d'un élément essentiel. Nous connaissons tous des situations où nous avons fait quelque chose sans avoir l'impression de l'avoir vraiment décidé, où nous avons répété une conduite en ayant le sentiment de ne pas avoir d'autre choix ou en sachant qu'elle comportait des inconvénients.

En abordant la dépendance sous l'angle d'une caractéristique inhérente à la condition de chaque être humain, nous créons un cadre qui permet aux jeunes :

- d'exprimer les conduites dont ils se sentent dépendants dans leur vie quotidienne ;
- d'explorer ce que ces comportements leur apportent comme satisfaction et le bien-être obtenu ;
- de repérer les contraintes, les désagréments et les aspects négatifs éventuels des comportements ;
- d'imaginer des alternatives plus épanouissantes.







# Thème

Bien-être, consommation  
et alternatives

## UNE INTENTION SCHTROUMPFEMENT POSITIVE



### ANIMATION 8

## OBJECTIF

Amener l'animateur à réfléchir et à discuter des contextes de la consommation, à analyser le pourquoi de sa consommation et à trouver des activités alternatives.

Temps	Nbre personnes	Matériel
30 minutes	consignes et débriefing en grand groupe (jusqu'à 20 personnes) animation vécue par groupe de deux personnes	<ul style="list-style-type: none"><li>■ questionnaire individuel (annexe 5) que chacun a complété préalablement</li><li>■ la liste des propositions : <i>Quels effets agréables la consommation d'alcool peut-elle amener ?</i></li></ul>

## DISPOSITIF

### Histoire de départ

Le staff des schtroumpfs bleus est parti en week-end campagnard avec tous les bébés Schtroumpfs du village. C'est la fin de la journée. Tout le monde s'est bien schtroumpfé lors de la chasse Schtroumpf. La lune schtroumpfe dans le ciel. Tous les bébés schtroumpfs sont au lit. Libellule se schtroumpfe une bonne louche de salsepareille, Puma se schtroumpfe une bonne bière bien schtroumpfée et en propose aux autres.

### Moment de réflexion

Par groupe de deux, les animateurs choisissent deux ou trois "motivations à consommer". Ces motifs, raisons, objectifs recherchés sont soit issus de leur questionnaire individuel (pour ceux que cela ne dérange pas de parler d'eux) ou de la liste fournie ci-dessous (et affichée dans le local d'animation).

Ensuite, ils réfléchissent à au moins trois alternatives différentes pour chaque raison, motif sélectionné.

« Pourriez-vous aider nos amis Schtroumpfs bleus à trouver un maximum de propositions d'activités sans alcool qui pourraient amener le même effet que celui recherché ? »

**Liste de propositions :** Quels effets agréables la consommation d'alcool peut-elle amener ?

- se détendre ;
- s'amuser ;
- être plus sûr de soi ;
- se calmer ;
- être mieux accepté par le groupe ;
- se faire plaisir ;
- s'évader ;
- faire comme les autres ;
- atteindre des sensations nouvelles ;
- s'occuper, passer le temps ;
- oublier ses problèmes ;
- passer un bon moment ensemble ;
- faire comme d'habitude ;



- ressentir les effets physiques enivrants ;
- entrer en contact avec les autres, être en relation.

## Un exemple à partager pour bien comprendre l'animation

Si le staff Schtroumpf boit de l'alcool pour se détendre, il pourrait plutôt...

- schtroumpfer de la musique ;
- schtroumpfer dans les bois ;
- schtroumpfer une douche chaude ;
- schtroumpfer ensemble des chansons schtroumpfes ;
- schtroumpfer une bonne soupe aux oignons ;
- respirer à fond deux ou trois fois ;
- schtroumpfer un bon roman ;
- schtroumpfer une surprise à d'autres ;
- schtroumpfer un nouveau jeu de société ;
- etc.

## Commentaires pour le formateur

Chacune de nos actions vise un objectif, comble un besoin.

Derrière la consommation d'alcool se trouve donc un ou plusieurs besoins. Ces besoins, ces "objectifs/raisons" de la consommation ont été identifiés par les animateurs dans leur questionnaire individuel. Les plus fréquents sont repris dans la liste ci-dessus.

Par cette animation, on souhaite que l'animateur se rende compte qu'il peut combler le besoin qu'il a par des attitudes, comportements, produits, activités alternatives, et pas forcément via la consommation d'alcool.





# Thème

Un groupe d'individus,  
un individu dans un groupe

## LE JEU DE LA CACAHUÈTE



### ANIMATION 9

## OBJECTIF

Permettre à l'animateur de décoder les stratégies développées par le groupe pour l'influencer.

Faire prendre conscience à l'animateur de sa responsabilité personnelle dans ses choix de comportement, en particulier ceux liés à la consommation d'alcool.

Temps	Nbre personnes	Matériel
45 minutes	10 personnes réparties en deux groupes : cinq acteurs et cinq observateurs  deux groupes de 10 peuvent éventuellement vivre l'animation en parallèle avec un débriefing collectif	<ul style="list-style-type: none"><li>■ un bol de cacahuètes (ou chips, bonbons...)</li><li>■ 2 cartons <i>Thèmes de discussion</i></li><li>■ 4 cartes de <i>Consigne A</i> et 1 carte de <i>Consigne B</i> à distribuer aux acteurs</li></ul>

## DISPOSITIF

### Jeu de rôle

#### Du côté des acteurs...

- Le formateur leur annonce qu'ils vont prendre part à une discussion. Le sujet est tiré au sort entre les cartons préparés au préalable :  
*Choisir un thème pour la fête d'unité ou Choisir une activité à vivre avec toute l'unité.*
- Le formateur leur distribue à chacun une carte *Consigne*, au hasard. Ils la lisent et la déposent, face écrite cachée, afin de ne pas en dévoiler le contenu aux autres.

Consigne A : « Pendant votre discussion, prends de temps en temps une cacahuète (ou autre). Si tu vois quelqu'un qui n'en mange pas, essaie de le convaincre d'en manger aussi. Tu peux inventer tous les arguments que tu veux pour l'influencer. Ton rôle dans cette discussion est de le persuader d'en manger. Le sujet de la discussion n'a pas vraiment d'importance. »

Consigne B : « Pendant votre discussion, ne touche pas à la nourriture !!! Si quelqu'un essaie de t'influencer, résiste et refuse d'en prendre !!! Tu peux inventer tous les arguments que tu veux pour appuyer ton refus d'en manger. Ton rôle dans cette discussion est d'arriver à ne pas manger. Le sujet de la discussion n'a pas vraiment d'importance. »

#### Du côté des observateurs...

- Ils observent ce qui se passe.
- Le formateur peut demander une observation particulière à certains d'entre eux :
  - les différents types d'arguments utilisés par les mangeurs :
    - affectifs : « Tu as peur d'en manger ? » ;
    - empiriques : « C'est bon, essaie, tu verras ! » ;
    - menaçants : « Si tu n'as pas le courage d'en manger, je... » ;

- les stratégies employées pour convaincre ou se soustraire à la pression exercée ;
  - les réactions verbales et non-verbales (mimiques, ton de voix...) ;
  - les alliances qui se forment, les états émotionnels... ;
  - etc.

**Fin du jeu :** lorsque le bol est vide et en tout cas après 10 minutes.

## Partage du vécu en groupe reconstitué

La parole est d'abord donnée aux acteurs.

- « *Qu'avez-vous ressenti en position d'abstinent ?* »
- « *Qu'avez-vous ressenti en position de consommateur ?* »
- « *Quels sont les arguments qui ont été utilisés pour convaincre ?* »

Les observateurs font ensuite part de ce qu'ils ont noté en partant des consignes d'observation reçues : type d'arguments utilisés, stratégies pour convaincre ou se soustraire de la pression exercée...

## Exploitation de l'activité

L'ensemble des animateurs est alors invité à faire les liens entre le jeu et la vie de tous les jours :

- « *A quoi ce type de situation vous fait-il penser ?* »
- « *Que penser de l'influence que peuvent exercer une ou plusieurs personnes sur un comportement ?* »
- « *Quel(s) lien(s) peut-on faire avec la consommation d'alcool ?* »

## Commentaires pour le formateur

Cette animation permet aux animateurs de prendre conscience de l'influence du groupe sur leur comportement et des stratégies et arguments développés pour les convaincre. Évidemment, dans cette animation, le jeu des uns et des autres est exagéré à l'extrême, mais chacun pourra facilement faire des liens avec des situations réelles vécues dans ou hors du scoutisme.

Cette animation permet d'aborder le principe de la liberté individuelle et de la responsabilité personnelle. Chacun est fondamentalement libre de consommer, ou pas, de l'alcool. Toutefois, ceux qui en consomment peuvent se sentir forts ou ne pas vouloir que d'autres se comportent autrement et faire pression sur les autres. D'autre part, celui qui ne veut pas consommer n'est pas toujours à l'aise et peut éprouver des sentiments confus. Il peut à la fois vouloir faire comme les autres et vouloir affirmer son propre avis, son propre désir pour avoir sa place dans le groupe. Qu'il cède à la pression des autres ou qu'il résiste, il sera toujours en définitive celui qui devra assumer son choix mais le groupe peut veiller à adopter une attitude respectueuse de son choix même s'il est différent de celui de la majorité.



# Thème

Un groupe d'individus,  
un individu dans un groupe

## DIFFÉRENCIATION ET APPARTENANCE



ANIMATION 10

### OBJECTIF

Permettre à l'animateur de prendre conscience de la complexité d'un problème et des mécanismes qui peuvent l'aider à l'analyser.

Amener l'animateur à réfléchir sur l'intérêt des normes, des habitudes de groupes et à porter un regard critique sur celles-ci.

#### Temps

30 minutes

#### Nbre personnes

petits groupes  
de trois ou quatre animateurs  
mise en commun en groupe (max.  
15 personnes)

#### Matériel

- une liste de la 1<sup>re</sup> série de questions par petits groupes

### DISPOSITIF

Chaque animateur présente une situation où il a dû faire un choix, en se positionnant par rapport aux autres. Il l'explique en répondant à des questions du type :

- Quels étaient les éléments qui rendaient le choix difficile ?
- Qu'est-ce qui te poussait à accepter les propositions des autres et à t'en démarquer ?
- Que craignais-tu éventuellement en acceptant ou refusant ?
- Qu'as-tu décidé ? Quels sont les éléments qui ont été prioritaires ?
- Qu'en a-t-il résulté pour toi, pour les autres ? Es-tu satisfait de ta décision ?

Parmi les situations évoquées, chaque petit groupe en choisit une qu'il trouve particulièrement intéressante pour la présenter aux autres.

Un participant de chaque petit groupe explique à l'ensemble des animateurs la situation retenue.

### Commentaires pour le formateur

Il sera sans doute utile de songer aux éléments suivants pour nourrir la discussion. Nous avons tous besoin d'être en relation avec les autres, de sentir que nous appartenons à un groupe, d'être reconnus par les autres mais nous avons aussi besoin de pouvoir nous différencier, de voir notre personnalité reconnue et respectée par les autres.

C'est cette ambivalence qui peut rendre les choix difficiles.

De même que nous avons besoin de règles et d'habitudes pour vivre ensemble et pour nous reconnaître, nous avons aussi besoin d'espaces de liberté pour pouvoir être nous-mêmes et nous épanouir.



# Thème

Un groupe d'individus,  
un individu dans un groupe

## D'ACCORD, PAS D'ACCORD



ANIMATION 11

## OBJECTIF

Être capable de prendre position (avoir son propre avis) par rapport à la consommation d'alcool en animation scout. Prendre connaissance de l'avis de chacun sur la consommation d'alcool en animation.

### Temps

5 minutes (chrono)  
par phase  
max. 30 minutes pour  
l'activité complète

### Nbre personnes

en grand groupe d'une  
dizaine de personnes avec un  
formateur

### Matériel

- chaque phrase dans un format lisible par le groupe

## DISPOSITIF

Le formateur sélectionne quelques phrases dans les propositions ci-dessous. D'autres phrases peuvent être ajoutées ou les phrases ci-dessous peuvent être adaptées en fonction de la réalité de l'unité et des problématiques à aborder.

Le formateur lit une phrase et la dépose au milieu de la pièce. Les participants se positionnent dans la pièce plus ou moins éloignés de la phrase suivant leur accord ou non avec celle-ci et s'asseyent par terre.

On se met en position pour voir tout le monde et on discute ensemble de la phrase.

Propositions de phrases concernant la consommation d'alcool en animation scout :

- Au camp, alcool et soirées ne vont pas nécessairement de pair.
- Boire une bière le midi devant les scouts est acceptable.
- Les autres animateurs, animatrices boivent, je peux boire aussi.
- Quand un(e) animateur (trice) boit trop le soir, il (elle) est fatigué(e) le matin.
- Au camp, l'absence d'alcool crée la morosité.
- L'alcool affecte le comportement. Un(e) animateur/trice qui consomme n'est plus tout à fait le (la) même. Il/elle est un peu plus exubérant(e), détendu(e), joyeux (se), triste et/ou un peu moins concentré(e), attentif(ve)... que d'habitude. Il est très difficile de savoir comment il/elle va réagir aux événements, avec les autres, avec les scouts.
- Boire un verre entre copains, c'est vraiment gai. Être animateur implique néanmoins des responsabilités et donc indépendamment de mes envies ou de mes besoins, cela implique que je renonce à une partie de ce plaisir et que je modère ma consommation.
- Quand on boit un verre dans le staff, on est moins timide, ça met de l'ambiance.
- Si on a un animateur qui ne boit pas, les autres animateurs/trices peuvent boire.
- Après cinq à six bières, on est toujours en état d'animer.
- Boire quatre, cinq verres le soir entre animateurs/trices, ça détend et ça met une bonne ambiance.
- Un(e) animateur(trice) qui a trop bu, quand un enfant le/la voit, c'est la honte. Y'a pas de quoi être fier(e).
- En animation, on est plus en forme quand on ne boit pas.
- Montrer aux pionniers qu'on boit, c'est montrer qu'on est des hommes.
- On vient au camp pour se retrouver le soir entre animateurs/animatrices et se marrer un bon coup en se bourrant la gueule.
- En "postcamp", on se passe quelques soirées "délire", on boit parfois assez bien, mais ce n'est pas grave car les scouts sont rentrés chez eux et qu'on a, de toutes façons, un membre du staff qui ne boit pas.

- Être celui qui ne boit pas un soir au camp, ce n'est pas facile...
- Ce qui est difficile, c'est de se modérer. Une fois qu'on a bu quelques verres, on a encore envie d'en boire plus.

## Commentaires pour le formateur

Cette animation permet au formateur d'avoir, rapidement, une représentation de l'avis du groupe par rapport à la consommation d'alcool en animation. De plus, il permet aux animateurs de se rendre compte qu'ils n'ont pas toujours tous exactement le même avis, même s'ils n'en ont jamais vraiment discuté.





## Thème

Un groupe d'individus,  
un individu dans un groupe

## DÉBATTONS... QUESTION D'ÉQUILIBRE



ANIMATION 12

## OBJECTIF

Prendre conscience de l'équilibre entre liberté individuelle, sécurité et norme collective.

Prendre conscience de l'intérêt d'une position commune sur la consommation de produits psychotropes au sein du mouvement, en unité, en staff, en section.

Temps	Nbre personnes	Matériel
40 minutes	sous-groupes de cinq à six personnes mise en commun en groupe (max. 20 personnes)	de grandes feuilles (flipchart) reprenant les deux extraits de la <i>Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789</i>

## DISPOSITIF

« **La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas à autrui.** »

La norme est un frein à la liberté mais c'est aussi elle qui garantit que d'autres ne m'empêcheront pas d'en faire usage, ne me limiteront pas dans ma liberté.

« **La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société.** »

Grâce à la sécurité que la société m'offre, je peux espérer une vie qui dépasse les simples préoccupations de la survie mais en contrepartie l'intérêt de la société peut me contraindre.

Ces deux phrases sont extraites des articles 4 et 5 de la *Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen* du 26 août 1789.

Au départ de ces deux articles, le formateur invite les animateurs à se positionner et à débattre entre eux des deux thèmes suivants :

- le caractère paradoxal des relations norme-liberté ;
- le difficile équilibre sécurité-liberté.

Les sous-groupes sont invités à réfléchir ensemble à ces deux thèmes. Chaque sous-groupe note ses principales réflexions sur une grande feuille.

Dans un deuxième temps, chaque sous-groupe présente son affiche.

Une synthèse des réflexions peut être réalisée au fur et à mesure des présentations.

## Commentaires pour le formateur

La société ou des groupes issus de la société (Les Scouts, par exemple) peuvent donc limiter ma liberté (par exemple dans la consommation d'alcool) par des lois ou des règles à respecter pour assurer ma sécurité et la sécurité globale des individus (accidents de la route, responsabilité des animateurs...)



# Thème

Les effets physiques de l'alcool

## DES EFFETS À RESENTIR



ANIMATION 13

## OBJECTIF

Prendre conscience des effets physiques possibles de la consommation d'alcool.

### Temps

3 x 5 minutes pour les activités  
10 minutes pour le débriefing

### Nbre personnes

en grand groupe :  
quelques volontaires  
vivent les activités

### Matériel

- craie ;
- lunettes occultées (masque de plongée ou lunettes en partie couvertes par de l'adhésif noir) ;
- objets ou cônes ;
- masse (1 kg de sucre) à pouvoir fixer à un poignet.

## DISPOSITIF

### Trois activités physiques

#### ■ La ligne droite

Tracer une ligne droite d'environ deux mètres, tourner six fois sur soi-même et essayer ensuite d'avancer, le plus vite possible, sur la ligne tracée.

#### ■ Les lunettes

Deux animateurs mettent des lunettes occultées. Devant eux, sur une longueur d'environ 6 mètres, sont placés des objets ou des cônes autour desquels les animateurs doivent slalomer. Les objets ne sont pas alignés mais suffisamment écartés pour créer une gêne.

#### ■ La chute

Tenir un objet paume vers le bas, le lâcher et le rattraper. Reproduire le même mouvement en s'attachant une masse (1 kg de sucre) au poignet.

## Commentaires pour le formateur

Après deux verres, tout s'accélère ! L'alcool agit directement sur le cerveau, même à faible dose. Les perturbations commencent dès 0,3 g/l (+/- 1 à 2 verres) mais se généralisent à 0,5 g/l (+/- 2 à 3 verres).

Dès deux verres, on perd donc déjà une partie de ses réflexes.

Dès quatre verres, les réactions motrices se troublent, les réflexes et la coordination sont de plus en plus perturbés, l'allure est titubante, des troubles de la vision apparaissent. Les lunettes occultées permettent de s'en rendre compte.

### Question supplémentaire

Comment gérer une situation problématique et stressante avec ces effets dus à la consommation d'alcool ? Qu'il s'agisse de la foudre qui tombe sur le camp ou d'un simple scout malade ?



# Thème

L'alcool, un produit

## VRAI OU FAUX ?



### ANIMATION 14

## OBJECTIF

Distinguer le vrai du faux par rapport à la consommation d'alcool tant sur les effets physiques que sur ses responsabilités en tant que citoyen et animateur scout.

### Temps

20 minutes

### Nbre personnes

collectif

### Matériel

## DISPOSITIF

Une série d'affirmations sont lues par le formateur. Les participants doivent manifester s'ils pensent que l'affirmation est vraie ou fausse. Ils peuvent se situer dans la pièce, se lever si vrai/s'asseoir si faux...

- **Pour une même consommation, le taux d'alcoolémie est plus élevé chez les femmes et chez les personnes minces.**

### Vrai

De plus d'autres facteurs modifient la courbe du taux d'alcoolémie :

- le fait de manger en buvant augmente moins le taux d'alcoolémie ;
- boire à jeun augmente le taux d'alcoolémie.

- **Ce n'est qu'après cinq à six verres que le champ visuel se rétrécit, la sensibilité de la vue diminue et l'estimation des distances est faussée.**

### Faux

Les effets apparaissent déjà après deux et quatre verres. C'est pour cela que la consommation maximum pour prendre le volant est de deux verres.

- **Le café et les exercices physiques amènent à dissiper plus rapidement les effets de l'alcool et font baisser le taux d'alcoolémie dans le sang.**

### Faux

Ni les exercices physiques, ni le froid, ni le café, ni le chocolat ne font baisser plus rapidement le taux d'alcool dans le sang. Il n'y a aucun "truc" pour désalcooliser plus rapidement.

- **Si un animateur est sous l'emprise de produits psychotropes et qu'un des scouts dont il est responsable a un accident grave, il ne sera pas couvert par l'assurance de la fédération.**

### Vrai

La Fédération souscrit une assurance qui couvre la responsabilité civile des animateurs et des membres. Mais cette assurance ne fonctionne pas dans deux circonstances :

1. L'animateur dont la responsabilité est mise en cause, a commis les actes intentionnellement, avec l'intention de nuire.
2. L'animateur dont la responsabilité est mise en cause était sous l'emprise de l'alcool ou de produits psychotropes, à moins qu'il ne prouve qu'il n'y a aucun lien entre son état et les dommages survenus.

- Boire un verre ne prends que quelques minutes, par contre il faut de 60 à 90 minutes pour ramener le taux d'alcoolémie à 0.

### Vrai

Pour un seul verre, il faut attendre en moyenne entre 1h et 1h30 pour avoir éliminé l'alcool correspondant dans le sang. Attention cependant, certaines personnes éliminent bien plus lentement encore.

- Avoir 0,5g/l dans le sang, cela correspond à une moyenne de un à deux verres de bière pour une femme et de deux à trois verres pour un homme.

### Vrai et Faux

C'est une moyenne et cela varie énormément d'une personne à l'autre. Suivant le sexe, la corpulence de la personne, son moral, le fait qu'elle ait mangé ou non, son état de fatigue, le contexte... la même quantité d'alcool ingérée aura des effets différents.

- Si tu conduis un vélo en ayant bu entre quatre et cinq verres de bière, tu risques une amende de 25 à 500 € en cas de contrôle de police.

### Vrai

Que ce soit d'ailleurs en voiture, à vélo ou à cheval !

Extrait de loi relative à la police de la circulation routière, chapitre 5, article 34, § 1er. « Est puni d'une amende de 25€ à 500€, quiconque, dans un lieu public, conduit un véhicule ou une monture ou accompagne un conducteur en vue de l'apprentissage, alors que l'analyse de l'haleine mesure une concentration d'alcool par litre d'air alvéolaire expiré, d'au moins 0,22 milligramme et inférieure à 0,35 milligramme ou que l'analyse sanguine révèle une concentration d'alcool par litre de sang d'au moins 0,5 gramme et inférieure à 0,8 gramme. »

- Un animateur qui boirait trop pourrait être exclu de la fédération.

### Vrai

En cas de problèmes de consommation, on ne se sépare pas d'emblée de l'animateur, sauf s'il représente un danger imminent pour les membres de sa section.

L'animateur est informé des lieux spécialisés qui peuvent l'aider et est tenu de passer un contrat clair et équilibré pour ce qui concerne son rôle dans l'animation.

Si la démarche échoue, la fédération est contrainte d'appliquer la procédure réglementaire visant à écarter la personne de l'animation scout. Pour le bien de tous (pour lui comme celui des enfants).

## Commentaires pour le formateur

Cette activité te permet de vérifier les connaissances des animateurs sur l'alcool en tant que produit, sur ce qu'en dit la législation belge et sur leur responsabilité en tant qu'animateur scout.

# 3 Charte d'unité concernant la consommation d'alcool

**Dans la troisième partie de ce cahier, tu trouveras une idée d'animation et des pistes de réflexion pour construire une charte d'unité en matière de consommation d'alcool. Pour décider ensemble du cadre en la consommation d'alcool de l'unité.**

Le conseil d'unité peut y formuler le cadre d'une consommation acceptable pour les animateurs, en situation de responsabilité ou non, en veillant à respecter la position : *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes*. Par la suite, chaque staff pourra éventuellement concrétiser, compléter, préciser le cadre d'une consommation acceptable, en respect de la position prise en conseil d'unité.

Dans le cadre de la position prise en conseil d'unité, l'ensemble des animateurs peut aussi émettre des souhaits autour du contexte de consommation des éclaireurs et pionniers de plus de 16 ans, en respect du cadre légal et de la position du mouvement. Les animateurs Éclaireurs et Pionniers auront alors un cadre clair pour mener la discussion au sein de leur section et décider ensemble, avec les scouts, du cadre d'une éventuelle consommation.

**Objectif** : prendre une position commune en conseil d'unité dans le cadre fixé par la position du mouvement.

**Dispositif** : tu trouveras ci-dessous une proposition de formulation générique d'une position d'unité. Pour chacun des points de la position, nous te proposons une question de départ ; la réponse formulée par le conseil d'unité devrait vous permettre de prendre position en unité. Un groupe composé d'un animateur par staff et d'un membre de l'équipe d'unité pourra ensuite être chargé de rédiger un texte qui reflète au mieux la position du conseil d'unité. Cette position devra être approuvée par le conseil d'unité (vote à main levée).



## Formulation générique

*Nous, équipe d'unité et animateurs de l'unité .....*

*Conscients de la place de l'alcool dans la société et de notre mission éducative vis-à-vis de jeunes que nous encadrons, après une réflexion commune au sein de notre unité, nous nous engageons à respecter la note Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes.*

*En particulier, au sein de notre unité, nous veillerons à : (différentes phrases de la position)*

- ...
- ...
- ...

*Ces quelques phrases, issues de la réflexion menée en conseil d'unité en (mois et année) ..... seront présentées à tout nouvel animateur et rediscutées régulièrement avec l'ensemble du conseil d'unité afin d'assurer l'adhésion de l'ensemble des animateurs de l'unité à cette position.*

Signatures :

### 1 La consommation d'alcool des éclaireurs et pionniers

Avons-nous des souhaits autour du contexte de consommation pour les éclaireurs et les pionniers de plus de 16 ans ? Si oui, le staff Éclaireurs/Pionniers s'engage à exprimer ces souhaits aux éclaireurs/pionniers pour nourrir leur réflexion lors de la décision du cadre de consommation du groupe.

Écrire sur un post-it ce qui serait souhaité en précisant le contexte dans lequel ce souhait est émis : pendant un hike, lors du camp, devant les plus jeunes... Ensuite, échanger en conseil d'unité.

*(...) informer nos éclaireurs et nos pionniers de la législation relative à la consommation d'alcool par des mineurs afin d'établir avec eux la cadre d'une éventuelle consommation d'alcool responsable et modérée dans le respect de cette législation.*

*Nous tenons dans ce cadre à ce que les pionniers et les éclaireurs :*

- respectent ...
- veillent à ...

### 2 L'attirance pour l'alcool

Conscients de l'attirance pour l'alcool créé par les limonades conditionnées dans des formats type bouteille d'alcool, souhaitons-nous éviter d'en proposer à l'ensemble des scouts de l'unité ?

Vote à main levée : pour ou contre le fait d'éviter ce type de boissons.

*(...) ne pas servir à nos scouts de boissons non-alcoolisées qui visent à créer une forme d'attirance pour l'alcool ;*

### 3 La consommation d'alcool des animateurs en situation de responsabilité

Le conseil d'unité se prononce-t-il pour une consommation raisonnable ou pour une consommation zéro pendant l'animation ?

Chaque animateur vient coller un post-it sur la position qu'il souhaite personnellement respecter.

Si la position "zéro" rencontre plus de 80%, on propose au conseil d'unité de faire un vote à bulletin secret pour adopter ou refuser cette proposition. La proposition doit être adoptée à l'unanimité – chaque animateur peut donc mettre son veto.

*(...) ne pas consommer d'alcool pendant que nous exerçons une responsabilité vis-à-vis des jeunes (en ce compris pendant les camps, fêtes d'unité et hikes) ;*

*Ou*

*tous respecter la limite de 0,5 g/l de sang pendant que nous exerçons une responsabilité vis-à-vis des jeunes (en ce compris pendant les camps, fêtes d'unité et hikes) ;*

#### 4 L'animateur, l'alcool et l'image

Le conseil d'unité se prononce-t-il en faveur de l'interdiction de boire devant les jeunes ?

Chaque animateur vient coller un post-it sur la position qu'il souhaite voir adoptée par le conseil d'unité.

Il peut éventuellement y indiquer s'il souhaite voir des nuances apportées (pas de consommation devant les plus jeunes mais bien devant les plus âgés, etc.).

*(...) ne pas consommer d'alcool devant les jeunes ;*

*Ou*

*donner l'exemple d'une consommation sereine et modérée d'alcool devant les jeunes ;*

#### 5 La consommation d'alcool des animateurs quand ils ne sont pas en situation de responsabilité

Avons-nous des souhaits autour du contexte de consommation des animateurs lorsqu'ils ne sont pas en situation de responsabilité ?

Écrire sur un post-it ce qui serait souhaité en précisant le contexte dans lequel ce souhait est émis : en formation (TU...), en réunion de staff... puis échanger en conseil d'unité.

*(...) ne pas consommer (ou modérément) quand nous ne sommes pas en situation de responsabilité.*

#### 6 Communiquer vers les parents

Les parents, nos partenaires... Du point de vue de l'éventuelle consommation d'alcool par les animateurs, que souhaitons-nous mettre en place pour informer les parents de notre travail sur l'alcool et de la position prise en conseil d'unité ?

À côté de cela, nous devons informer les parents de la position choisie concernant une éventuelle consommation d'alcool en section, par les scouts eux-mêmes. Comment souhaitons-nous mettre en place cette information vers les parents ? Comment faire partager cette position ? Devons-nous leur demander de nous soutenir dans ce cadre de consommation acceptable ?

Écrire sur un post-it ce qui serait souhaité : quelle communication de la position de l'unité (volet animateurs) ? quelle communication de la position des sections (volet scouts) ? quel soutien des parents ? puis échanger en conseil d'unité.

*(...) communiquer le cadre pour la consommation des jeunes aux parents afin de leur permettre de nous soutenir pour qu'il soit respecté.*

*Communiquer le cadre de la consommation des animateurs aux parents pour leur montrer la réflexion menée en unité et les informer de ce qui a été décidé ;*

#### 7 Des alternatives à l'alcool

Le conseil d'unité se prononce-t-il en faveur de la proposition obligatoire d'alternatives à l'alcool pour toute situation de consommation en contexte scout ?

Vote à main levée : pour ou contre le fait de proposer des alternatives à l'alcool pour tous les contextes scouts.

*(...) Proposer pour chacun (scouts et animateurs) des alternatives à l'alcool dans les contextes scouts de consommation d'alcool ;*

## La vente d'alcool dans l'unité

Le Conseil d'unité se prononce-t-il en faveur de l'ensemble des propositions citées dans la position du mouvement ? Souhaite-t-il appliquer chacune de ces propositions de manière systématique dans l'ensemble des ventes d'alcool au sein de l'unité ?

Chaque animateur vote pour ou contre le fait d'inclure chacune des propositions dans la position du conseil d'unité. Puis échange en conseil d'unité.

*Dans les activités où nous vendons de l'alcool, nous veillerons à rester dans le cadre défini par la position du mouvement (pas de soirée forfaitaire, pas de jeu à boire, pas de nom ou de marque d'alcool dans le nom de nos activités). De plus, nous avons fait le choix d'être attentifs à*

- proposer des boissons non alcoolisées à des prix avantageux ;
- proposer un large choix de boissons non alcoolisées de qualité ;
- mettre gratuitement de l'eau potable à disposition ;
- éviter de servir des alcools distillés (genièvre, whisky, vodka...);
- proscrire les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés (alcopops, premix...);
- mettre des adultes derrière le bar ;
- ne pas donner de l'alcool à boire aux personnes manifestement ivres ;
- ne pas nous transformer en débit de boissons régulier : la vente d'alcool doit rester occasionnelle et ne pas être au centre de l'activité ;
- refuser les sponsorisations d'alcooliers.

## Autre

Il est important que le conseil d'unité puisse ajouter à ce cadre d'une consommation acceptable, toute autre phrase qui leur semble pertinente.

...

## SOUTIEN

Dans cette problématique, les casquettes sont nombreuses et pas toujours évidentes à gérer. En effet, tu dois être celui qui observe, écoute, informe, suscite le débat mais aussi celui qui, parfois, se positionne, recadre et prend ses responsabilités vis-à-vis de certains comportements.

N'hésite pas à contacter ton équipe fédérale, celle-ci pourra t'aider à te préparer personnellement, à préparer l'animation et éventuellement la vivre avec vous...



# 4 Vendre de l'alcool dans le cadre scout

Nous sommes conscients que nombre de festivités organisées par des scouts comprennent un bar ou une forme de débit de boissons : fête d'unité, souper de section, bar Pionniers, cave à bière et autres activités festives.

Ces activités sont soit organisées par le conseil d'unité, par un staff particulier ou par une section. Comment réfléchir, imaginer, analyser, critiquer, rêver sa "festivité" pour que l'alcool ne soit pas le but de la fête ?

Tu trouveras dans cette quatrième partie du cahier un questionnaire pour identifier le type de soirées organisées, des questions et commentaires pour stimuler la réflexion en groupe et des dessins à bulles à compléter ensemble avant d'organiser un événement de vente d'alcool dans le cadre scout.

Télécharge les dessins à compléter sur [www.lescouts.be](http://www.lescouts.be) > Animer > Alcool.

## Quels types d'activité incluant la vente d'alcool organises-tu dans le cadre scout ?

Avant toute chose, il faut que tu nous aides à caractériser le type d'activité incluant la vente d'alcool que tu organises dans le cadre scout.

Pour cela, réponds aux questions des pages suivantes (choisis une seule réponse par question posée) et compte les différents symboles associés à cette réponse : # Δ ✓

❖ □ ◇

Une fois le type de soirée identifié, des questions, points d'attention et pistes de réflexions te seront proposés pour que l'activité organisée soit, redevienne ou continue à être en accord avec les valeurs scout et la position du mouvement concernant les produits psychotropes.

Si tu identifies plusieurs types d'activité durant lesquelles tu vends ou achètes de l'alcool, tu peux réaliser le questionnaire plusieurs fois, en répondant à l'ensemble des questions pour l'un des types d'activité, avant de recommencer pour un autre type d'activité.



# ENQUÊTE : VENTE D'ALCOOL

## 1. Qui participe à cette activité ?

- les animateurs, les parents et leurs enfants (scouts de l'unité)
- les animateurs, des anciens de l'unité et des parents (le plus souvent sans leurs enfants)
- #  plein d'extérieurs à l'unité
- les pionniers, des animateurs et anciens animateurs
- les animateurs et anciens animateurs

## 2. Qui organise cette activité ?

- #   le conseil d'unité
  - le staff d'une section
  - les animateurs (de manière informelle)
  - des anciens animateurs
  - les routiers
- #   le poste

## 3. Qu'en est-il de la promotion de cette activité ?

- ##  promotion à grande échelle et non ciblée (en rue, etc.)
- promotion dans le cercle de l'unité, mais ouverte vers l'extérieur
- #  promotion via un événement facebook
- promotion à destination des postes Pionniers à proximité
- promotion via les scouts de l'unité, sur les convocations ou via un courrier spécifique
- promotion auprès des habitués
- promotion auprès des animateurs des unités voisines
- pas vraiment de promotion

## 4. Il s'agit d'une activité :

- #  publique
- privée
- semi-privée, semi-publique

## 5. Combien de personnes participent à l'activité ?

- #   plusieurs centaines de personnes
- une centaine de personnes
- entre 50 et 100 personnes
- entre 20 et 50 personnes
- une quinzaine de personnes

## 6. Quelle est la tranche d'âge de la majorité des participants à l'activité ?

- #   15-25 ans
- 18-25 ans
- 18-50 ans
- 16-25 ans, accompagnés de quelques adultes de 45-55 ans
- 6-50 ans





# ALCOOL DANS LE CADRE SCOUT

## 7. Quelles sont les animations proposées lors de cette activité ?

- Pas vraiment d'animation prévue, mais souvent un thème et des décors.
- ❖ Pas d'animation prévue. Certains sortent un jeu de cartes. Assis dans les fauteuils, on papotte.  
Jeux à boire et concours de boissons.
- ❖  Boire, danser, draguer.
- ## Une animation centrale (concerts, grand feu, 12h pédalo, etc.) et des animations variées sont proposées. Le but n'est pas la vente d'alcool.
- Δ Δ Δ Des animations centrées sur la dégustation et la découverte de produits spécifiques (produits du terroir, originaux, etc.).
- ✓ ✓ ✓ Des animations calmes (parties de carte, jeux en bois, etc.).
- ✓ ✓ ✓ Présentation des staffs aux parents, diffusion des photos des camps, souper, spectacle des sections.
- ◇ ◇ ◇

## 8. Cette activité a lieu :

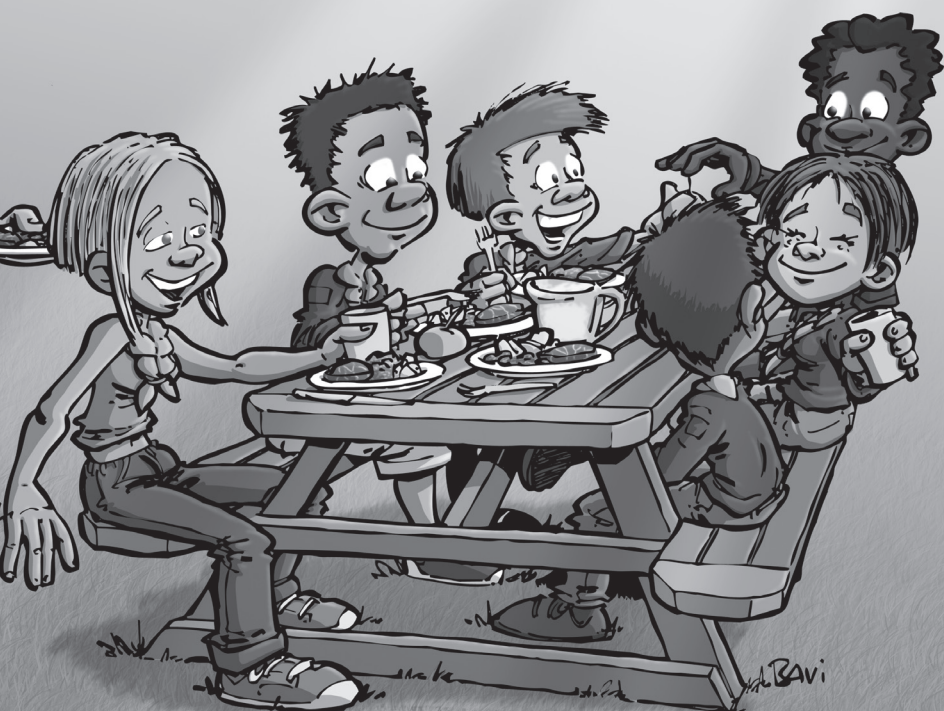
- # Δ ◇ ✓ une fois par an
- ✓ deux fois par an
- ❖ chaque semaine, après la réunion
- ❖ environ une fois par mois

## 9. Où cette activité se déroule-t-elle ?

- # Δ dans un lieu extérieur à l'unité
- ✓ ❖  ◇ dans les locaux
- ❖ dans une salle du quartier (école, salle des fêtes du village, etc.)

## 10. Que paie le participant ?

- # Δ Le participant paie une entrée et ses boissons sur place.
- Δ ✓  ◇ Le participant paie ses consommations (boissons, snacks, repas).
- ❖ Le participant ne paie pas forcément directement ses consommations et celles-ci sont vendues à prix coûtant, ou presque.



## QUAND LES SCOUTS VENDENT DE L'ALCOOL...

### Que dit la position du mouvement par rapport à la vente d'alcool ?

Nous sommes conscients que nombre de festivités comprennent un bar ou une forme de débit de boissons : soirées, soupers ou fêtes d'unité ou de section. **L'alcool ne peut être un but en soi.** En tant que scouts, il n'est pas cohérent de sacrifier nos valeurs et notre image au profit des bénéficiaires en incitant à la consommation déraisonnable et excessive d'alcool.

Dans le cadre de l'organisation de soirée, il est **interdit** aux unités ou aux sections d'organiser des soirées ou soupers :

- utilisant le principe de paiement d'un forfait contre une consommation non limitée d'alcool ;
- basés sur des jeux "à boire" et toute autre forme ludique d'incitation à la consommation ;
- dont le nom est associé avec une marque ou une boisson alcoolisée (vodka night, soirée bières brunes, etc.).

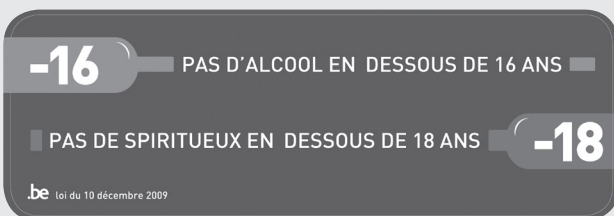
Nous **demandons** en outre aux unités :

- de promouvoir la consommation de boissons non alcoolisées en pratiquant des prix plus avantageux sur celles-ci ;
- d'offrir un choix large et diversifié de boissons non alcoolisées de qualité ;
- d'éviter les extra-jobs ou les activités dans lesquelles des scouts ou des animateurs se trouvent dans une soirée dont la consommation d'alcool ne cadre pas avec nos valeurs et principes ;

- de réserver aux adultes le rôle de barman ;
- de proscrire les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés (alcopops, premix, etc.) dont il est clair qu'ils ont pour objectif de susciter une accoutumance à l'alcool chez les jeunes ;
- d'éviter de servir des alcools distillés (genièvre, whisky, vodka, etc.) ;
- de mettre gratuitement de l'eau potable à disposition ;
- de ne pas donner de l'alcool à boire aux personnes manifestement ivres ;
- d'éviter de mettre en place un débit de boisson régulier (hebdomadaire, à la fin de chaque réunion, etc.) ;
- de ne pas autoriser l'organisation d'activités ne respectant pas nos valeurs et principes dans les locaux dont elles sont responsables ;
- de ne pas accepter de sponsoring d'alcooliers : ni argent, ni produits gratuits, ni matériel promotionnel.

Consulte la position complète *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes* sur [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Animer > Alcool.

### En Belgique, la règle est claire.



On parle d'alcool pour les produits fermentés (cidres, vins, mousseux et bières). On parle de spiritueux pour les alcools qui ont subi une distillation à la suite de la fermentation, ce qui augmente leur teneur en alcool (genièvre, whisky, vodka, etc.).

Le terme "psychotrope" désigne les produits qui, une fois consommés, provoquent, immédiatement ou de manière différée, une altération de l'état de conscience qui agit sur le système nerveux central et sur les sensations, et dont l'usage abusif occasionne des désagréments (ou des dommages) à l'individu et à la société. Le cannabis, l'alcool, certains médicaments, l'extasy, etc. sont des produits psychotropes.

En Belgique, la consommation, la détention, la vente, la culture, etc. de produits psychotropes autres que l'alcool sont interdites (sauf dans un contexte médical et thérapeutique). Contrairement à ce qu'on entend parfois dire, il n'y a pas actuellement de légalisation de certaines drogues en Belgique.

**Pour plus d'informations : [www.infordrogues.be](http://www.infordrogues.be) > Nos publications > Brochures > Cannabis : permis ou interdit ?**

## RÉSULTATS DU TEST

Avant de découvrir les résultats du test, sache qu'il n'y a pas un classement des "bonnes" ou des "mauvaises" activités parmi les différents type présentés ci-dessous. Il s'agit simplement d'activités différentes, qui ne remplissent pas les mêmes objectifs, ne touchent pas les mêmes publics, ne proposent pas les mêmes animations.

Pour que TON activité soit "acceptable", il faut qu'elle colle avec les principes et valeurs du scoutisme et qu'elle soit en accord avec la position du mouvement.

À toi d'analyser ton activité sous cet angle de vue...

À toi de réfléchir, remettre en question et faire des choix pour que la vente d'alcool ne soit pas au centre de la fête scout !

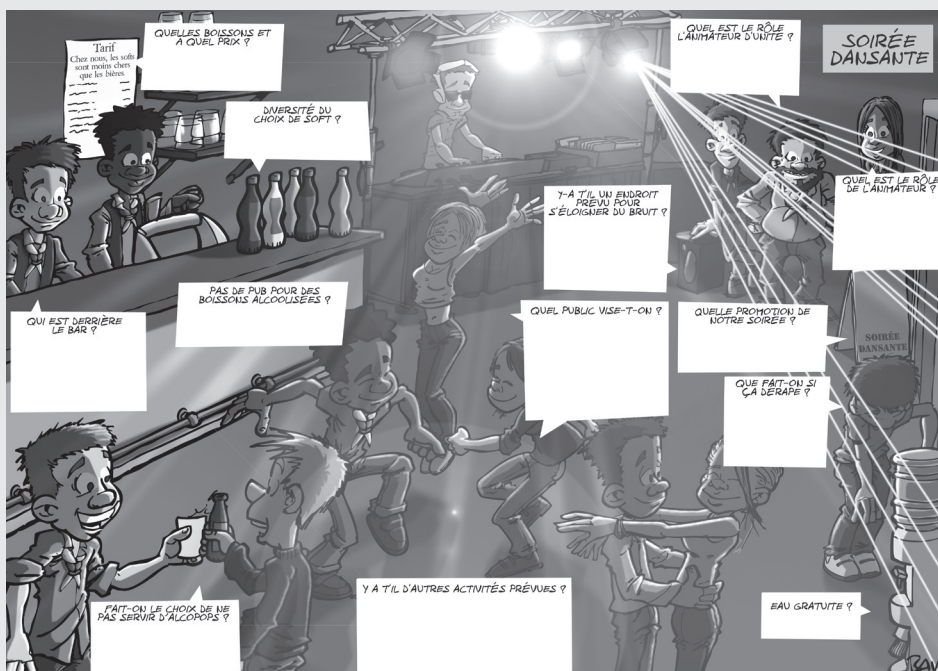
### Si tu obtiens un maximum de #, l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "soirée dansante".

Il s'agit d'une soirée, organisée par le poste ou par le conseil d'unité, qui rassemble plusieurs centaines de jeunes du coin, scouts et non scouts, pour boire, danser et draguer. Un droit d'entrée est demandé. Le public de la soirée et sa promotion sortent largement du cadre de l'unité. En général, cette soirée se déroule une fois par an dans un local (ou un chapiteau) du coin, mais pas dans les locaux de l'unité.

#### Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en staff, en CU ou en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Si la soirée est organisée par le conseil d'unité, quelle est la place des scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) dans cette soirée ? Y sont-ils conviés ? Leurs parents en sont-ils informés ?
- Si la soirée est organisée par le poste, que communique-t-on vers les parents des pionniers ?
- Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ta soirée dansante en utilisant le dessin à bulles ([www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Télécharger > Alcool).





## Si tu obtiens un maximum de $\Delta$ , bien plus qu'une soirée, l'activité que tu organises est un "festival" ou "autre organisation".

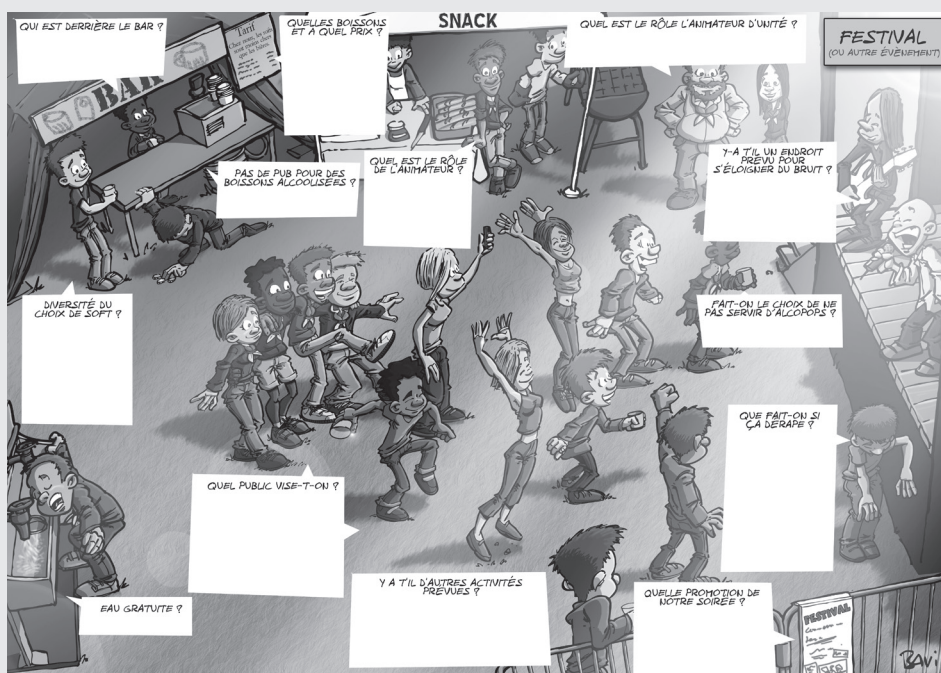
Qu'il s'agisse d'un festival, d'un rendez-vous sportif ou d'une fête traditionnelle du quartier, l'organisation est plus centrée sur les animations (concerts, grands feux, tournoi de volley, 6 heures trottinette, etc.) que sur le bar. L'activité, organisée par le poste ou le conseil d'unité, regroupe une à plusieurs centaines de participants, plutôt jeunes (15-25 ans). Les participants présents ne sont pas uniquement issus de l'unité scout ; la promotion de l'activité est d'ailleurs assurée largement en dehors de l'unité (événement facebook, affiches en rue, etc.). En général, ce type d'évènement se déroule une fois par an dans un local, un chapiteau ou une prairie du coin, mais pas dans les locaux de l'unité.

### Si tu organises ce type d'évènement, voici quelques questions à vous poser en staff, en CU ou en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Comment fait-on en sorte que l'activité centrale (les concerts ou le rendez-vous sportif par exemple) soit/ reste au cœur de la fête ?
- Quels partenariats de proximité avec des associations ou commerces locaux sont mis en place ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Si l'évènement est organisée par le conseil d'unité, quelle est la place des scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) dans cette activité ? Y sont-ils conviés ? Leurs parents en sont-ils informés ?
- Si l'évènement est organisée par le poste, que communique-t-on vers les parents des pionniers ?
- Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de l'activité ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

**Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le dessin à bulles "festival ou autre organisation" ([www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Télécharger > Alcool).**

Celui-ci représente un festival, mais est directement utilisable si l'activité que tu organises n'est pas un concert mais un évènement sportif, culturel ou d'animation de ton village/quartier. Pour ce faire, remplace simplement la scène de concert par l'activité centrale de ton évènement.



## Si tu obtiens un maximum de ✓, l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "soirée dégustation".

Parfois appelée "cave à bières", "bar à vins", "soirée bières spéciales", cette "soirée dégustation" est organisée par le poste, le conseil d'unité, des anciens animateurs ou par les routiers de l'unité. Elle rassemble quelques dizaines de personnes du coin pour déguster une bière spéciale, un vin original, un produit local ou méconnu. La soirée se déroule dans une ambiance conviviale basée sur la découverte et la dégustation. Parfois, elle est organisée à la suite d'un autre rendez-vous de l'unité (par exemple après la fête d'unité).

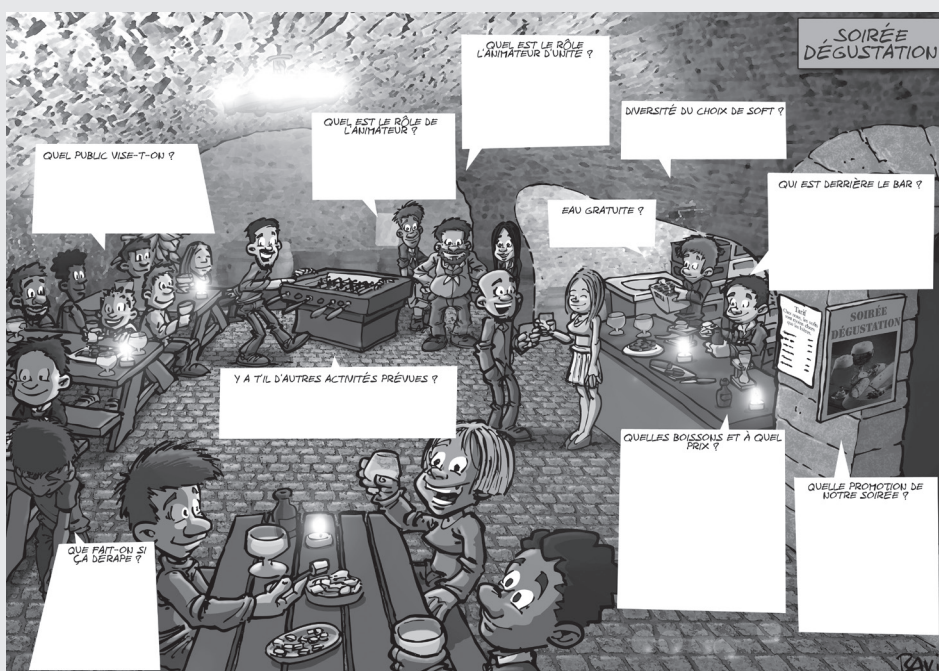
Le public de la soirée est souvent en lien avec l'unité, de près ou de loin (amis, parents, anciens, etc.). La promotion est assurée dans le cercle de l'unité, même si l'activité est ouverte vers l'extérieur. En général, cette soirée se déroule une à deux fois par an dans les locaux de l'unité ou dans une salle locale (école, salle du quartier, etc.).

### Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en staff, en CU ou en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Propose-t-on au moins autant de softs attrayants que de boissons alcoolisées différentes ?
- Que met-on en place pour que l'activité reste de la dégustation ? Sert-on les boissons dans des verres de dégustation ? Limite-on les quantités servies ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoir l'accès à l'alcool ?
- Si la soirée est organisée par le conseil d'unité, quelle est la place des scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) dans cette activité ? Y sont-ils conviés ? Leurs parents en sont-ils informés ?
- Si la soirée est organisée par le poste, que communique-t-on vers les parents des pionniers ?
- Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Et une phrase à méditer :  
« Ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de choix qu'il faut tout boire ou tout goûter... ».

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ta "soirée dégustation" en utilisant le dessin à bulles ([www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Télécharger > Alcool).



## Si tu obtiens un maximum de ❖, l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "bar d'unité". Ou peut-être s'agit-il simplement d'"un p'tit verre entre animateurs post-réunion" ?

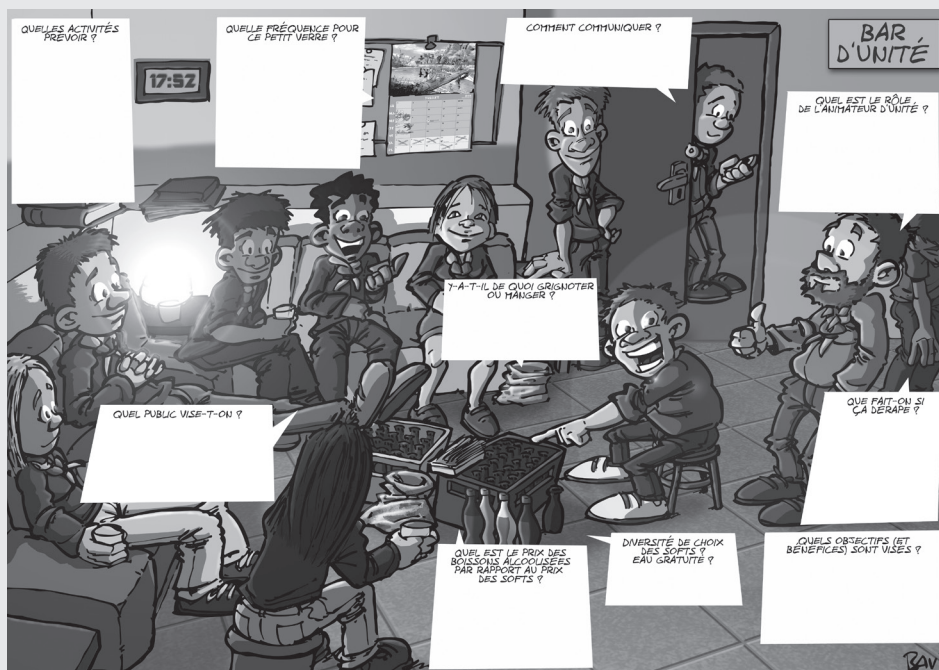
Il s'agit souvent d'un verre partagé entre animateurs en fin de réunion. Souvent improvisé (mais parfois organisé sur base régulière), le bar d'unité est un lieu privilégié pour discuter de tout et de rien pendant des heures. En général, on se retrouve confortablement installés dans le local de l'unité, assis dans les fauteuils ou autour d'une table, entre nous... mais avec parfois quelques invités ("jeunes anciens", animateurs de l'unité, petit copain ou petite copine, animateurs de l'unité voisine, etc.).

Le bar d'unité peut soit être organisé par la route ou par les animateurs. Sa durée est variable allant d'un petit verre rapide en fin de réunion à d'interminables discussions jusqu'au bout de la nuit.

### Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser entre animateurs :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- A-t-on pensé à acheter des softs et pas uniquement des boissons alcoolisées ?
- Les scouts de l'unité (pionniers et éclaireurs aînés) peuvent-ils participer à cette activité ? Leurs parents en sont-ils informés ? Si oui, que met-on en place pour que la charte de consommation définie en poste soit respectée au bar d'U ?
- A-t-on pensé à organiser les retours à domicile ? Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- Et si la discussion dérape sur les sujets à traiter en staff ou en conseil d'unité ? Que met-on en place pour s'assurer que les décisions soient prises dans les bons lieux et en présence de tous (en réunion de staff ou en conseil d'unité et pas à la fin du bar d'U) ?
- Comment paie-t-on ses consommations ? Si le but de la soirée n'est pas de faire des bénéfiques, ce n'est pas non plus à l'unité à payer les consommations...
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? À quelle heure ? Qui veille à ce qu'il ne reste plus de trace de la soirée dans le local ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ton "bar d'unité" ou "p'tit verre post réunion entre animateurs" en utilisant le dessin à bulles ([www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Télécharger > Alcool).





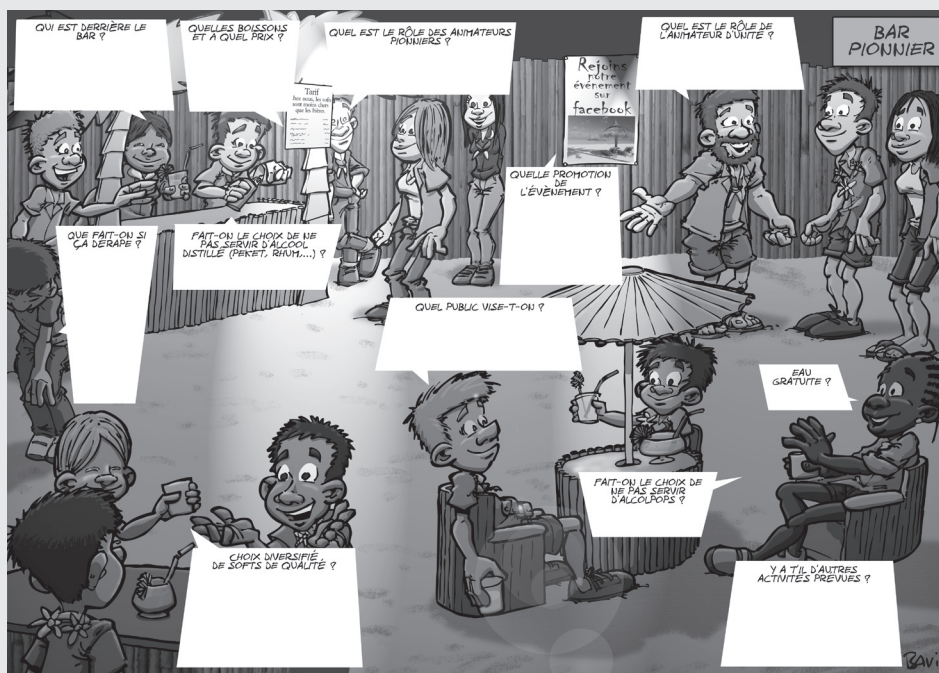
## Si tu obtiens un maximum de ☐, l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "bar Pis".

Le bar Pionniers est organisé plusieurs fois par an (variable d'une unité à l'autre) par l'ensemble du poste dans les locaux de l'unité. C'est un lieu pour discuter, boire un (ou plusieurs) verre(s), sortir et faire la fête entre pionniers. Parfois des jeux à boire y sont organisés (attention, pour rappel, les jeux à boire sont totalement proscrits dans les activités scouts). Souvent, un thème est choisi : des éléments de déguisements, des décors, certaines boissons, sont imaginés en accord avec ce thème. La promotion est assurée via un événement facebook : les parents (en début de soirée) puis les amis des pionniers rejoignent l'activité. Souvent, les animateurs des différentes sections viennent y boire un verre.

### Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Propose-t-on au moins autant de softs attrayants que de boissons alcoolisées différentes ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable (types de boissons alcoolisées et quantité) pour les pionniers dans le respect de la charte définie par le poste ? Comment paient-ils leurs consommations ?
- L'animateur est-il bien conscient de son rôle pendant cette soirée ?
- L'animateur d'unité est-il au courant de cette organisation ? L'y a-t-on invité ? Sait-il ce qui s'y vit ? Est-il au courant des objectifs de l'activité ?
- Que communique-t-on vers les parents des pionniers ? Pour que l'organisation du bar Pionniers ne soit pas juste une belle occasion de faire la fête en toute "légitimité" mais un peu en cachette par rapport aux parents...
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? À quelle heure clôture-t-on ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Mieux vaut en parler avant que de se retrouver avec une post-soirée à gérer, parfois plus complexe que la soirée elle-même...

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ton "bar pis" en utilisant le dessin à bulles ([www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Télécharger > Alcool).



## Si tu obtiens un maximum de $\diamond$ , l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "fête d'unité".

La fête d'unité, le souper de section ou le souper photos sont des activités rassemblant les parents, les scouts et leurs frères et sœurs, ainsi que les animateurs de l'unité. Souvent un repas y est organisé. Un spectacle des scouts de l'unité, la diffusion de photos ou des animations pour les enfants y sont également proposés. La promotion de cette activité est assurée via les scouts eux-mêmes dans les convocations ou via un courrier spécial. Organisée sur base annuelle, la fête d'unité permet la rencontre mais aussi des rentrées d'argent bien utiles pour le fonctionnement de l'unité.

### Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en conseil d'unité :

- Quels objectifs avez-vous définis pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoir l'accès à l'alcool ?
- Les scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) peuvent-ils y boire de l'alcool ? Comment leurs parents sont-ils informés de la décision du conseil d'unité ou de la section et savent-ils vers qui se tourner s'ils souhaitent en discuter ?
- Les animateurs sont-ils bien conscients de leur rôle d'animateur pendant cette soirée ? Et de l'image véhiculée à l'ensemble des scouts de l'unité ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

**Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ta "fête d'unité" en utilisant le dessin à bulles ([www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Télécharger > Alcool).**

Même si ton activité est plutôt un souper photos ou un souper de section, les éléments de ce dessin sont directement utilisables pour ton activité.



# 5 Consommation problématique d'alcool : intervenir et sanctionner

Dans la dernière partie de ce cahier, tu trouveras une trame d'intervention pour prendre le temps de la discussion et de l'échange avant de prendre d'éventuelles sanctions en cas de problème de consommation.

## Introduction

**Et si ça dérape ? Comment réagir au mieux ? Comment sanctionner ? Comment s'assurer de faire réfléchir chacun par rapport à la situation problématique ?**

Tu trouveras dans cette dernière partie une trame pour t'accompagner dans cette intervention liée à une consommation problématique d'alcool. Il n'y a cependant pas de recette miracle ni de "tarif" qui te dirait quelle mesure retenir pour une situation donnée : si chaque situation est unique, la réponse qui pourra y être apportée dépend elle aussi de plusieurs facteurs : les ressources dont tu disposes (notamment le temps et l'énergie que tu peux consacrer à ce problème), l'envie des animateurs de s'impliquer dans une solution et leur capacité à remettre leur comportement en question, etc.

Ensuite, ce sera à toi de jouer ! À toi de prendre la décision que tu estimeras la plus adéquate, en gardant à l'esprit que ta priorité est de veiller au bien-être et à la sécurité des enfants qui sont confiés au mouvement.

**Si tu n'as jamais abordé le sujet de l'alcool avec des animateurs auparavant, lis attentivement la première partie de ce cahier.** Tu y trouveras des conseils de communication et des éléments pour t'aider à aborder ce genre de sujet, quel que soit ton parcours personnel.

## Ton rôle et tes responsabilités

En tant que cadre fédéral ou local (animateur ou équipier d'unité), ta mission est de t'assurer que les jeunes puissent vivre un scoutisme de qualité. Cela implique que tu dois parfois être amené à repreciser le cadre dans lequel les animateurs doivent évoluer. C'est en effet sur toi que nous comptons pour que la sécurité des scouts soit garantie.

Le but du scoutisme est de participer à l'éducation des jeunes qui lui sont confiés. En cas de problème lié à une consommation d'alcool chez les jeunes, c'est donc sous une approche pédagogique que la solution devra être abordée, par exemple en menant une réflexion sur les dangers de l'alcool et sur ce qu'est une consommation responsable (à ce sujet, lire le cahier *Éclaireurs, pionniers et alcool* > partie 6 : *Consommation problématique d'alcool : intervenir et sanctionner*).

Les attentes relatives à l'engagement des animateurs ne sont pas les mêmes : leur rôle est bien d'aider les jeunes à grandir et d'assurer un encadrement de qualité. Le rôle du mouvement n'est pas d'éduquer les animateurs à une consommation responsable, mais de s'assurer que ceux-ci puissent répondre au mieux aux attentes relatives à leur rôle : une consommation problématique d'alcool par des animateurs n'a pas sa place dans le mouvement.



## Le cadre dans lequel on évolue

En tant qu'**animateur d'unité**, si tu sens que tu ne peux avoir une relation de confiance avec tes animateurs, tu peux suspendre un ou des animateurs, pour une période maximale d'un mois. Cette suspension entraîne l'intervention de ton animateur fédéral, qui tentera de trouver des pistes pour pouvoir repartir du bon pied. Pour plus de précisions sur ce sujet, réfère-toi au chapitre 6 du *Règlement fédéral*.

En tant qu'**animateur fédéral**, si tu sens qu'il n'est pas possible de rétablir une situation de confiance ou qu'un animateur refuse d'y mettre du sien, tu peux être amené à le renvoyer du mouvement. Si la situation est plus globale, tu peux être amené à prendre la décision de suspendre la section ou l'unité. Pour plus de précisions sur ce sujet, réfère-toi aux chapitres 6 et 7 du *Règlement fédéral*.

N'oublie pas que tu n'es pas seul. Contacte la structure de soutien pour demander conseil si tu hésites quant à la direction que tu dois prendre.

### Être clair

Avoir pris position en conseil d'unité, avoir discuté des règles avec l'ensemble des animateurs permet de laisser moins de place à l'interprétation et à la déformation de celles-ci et de s'assurer que chaque animateur de l'unité soit pleinement conscient du jeu dans lequel il joue. Pouvoir t'appuyer sur un cadre solide, sur des repères connus de tous et anticipés facilite d'éventuelles actions à prendre par la suite... Voir partie 2 et 3 de ce cahier : S'approprier la position du mouvement et réfléchir sa consommation d'alcool.

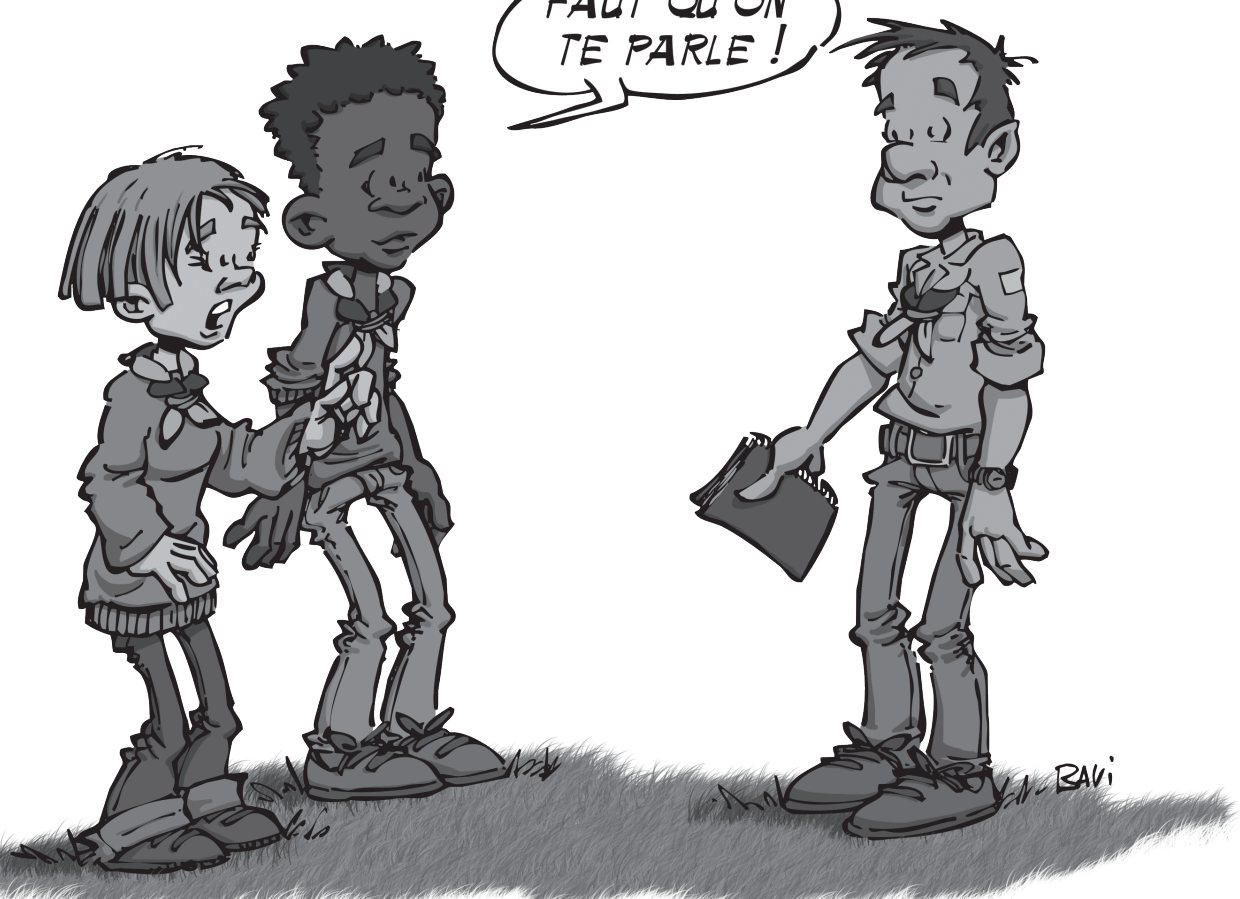
Il existe un cadre légal relatif à la consommation d'alcool, qui s'applique à toute personne présente sur le territoire belge : consommation d'alcool par les jeunes, conduite en état d'ivresse, répression de l'ivresse, etc.

Par ailleurs, le mouvement s'est positionné par rapport à la consommation d'alcool. Cette position établit les limites de ce qui est acceptable dans un cadre scout. Elle précise également qu'une logique d'accompagnement sera privilégiée à une démarche de type disciplinaire lorsque des problèmes sont rencontrés. Chaque animateur s'engage formellement à « être en permanence en pleine possession de ses moyens » (ainsi qu'à respecter d'autres attentes) en signant le *Code qualité de l'animation scout*, indispensable à l'organisation d'un camp.

Enfin, peut-être le conseil d'unité s'est-il positionné par rapport à la consommation d'alcool et a-t-il rédigé une charte que chaque animateur s'est engagé à respecter.

En plus de ce cadre explicite, s'engager en tant qu'**animateur scout** implique que l'on doit répondre à certaines attentes, notamment le fait d'avoir un comportement responsable lorsque les scouts sont sous notre responsabilité. Ou être attentif à l'image renvoyée vers l'extérieur lorsqu'on sort des locaux complètement éméchés après une fête de fin de réunion dans les locaux.

FAUT QU'ON TE PARLE !





## Proposition de trame d'intervention

Ton objectif est de faire en sorte que la confiance envers les animateurs puisse être rétablie et que des débordements ne se reproduisent plus à l'avenir.

Pour aborder le sujet au mieux, nous te proposons d'organiser ton intervention de la manière reprise ci-dessous.

### PHASE 1

#### Rôles et possibilités de sanctions

Début la réunion en rappelant la fonction que tu occupes (cadre fédéral ou membre de l'équipe d'unité), que c'est bien à ce titre que tu intervies (pas en tant que parent, par exemple) et que de par cette fonction, tu dois t'assurer de la qualité de l'encadrement et prendre les mesures qui s'imposent pour que celle-ci soit assurée.

Dans le cadre de cette fonction, tu peux être amené à suspendre ou exclure un animateur si tu l'estimes nécessaire (voir page 46). Cette précision permettra de clarifier que tu intervies dans un cadre réglementaire défini, et que tu es en droit de prendre certaines décisions.

#### Qui inclure dans la discussion ?

La plupart du temps, mieux vaut mener cette discussion uniquement avec le ou les animateurs concernés. Dans ce cas, n'oublie pas de communiquer vers le reste du staff ou du conseil d'unité. Mieux vaut une communication claire et complète que des rumeurs qui s'amplifient.

Si tu le juges opportun, en fonction de la situation, du groupe, du contexte, tu peux également mener cette discussion avec l'ensemble du groupe (conseil d'unité ou staff).

#### Que faire de l'info indirecte ?

Comment réagir lorsque l'on te rapporte certains faits ? Si quelqu'un te relate un problème dont il a eu connaissance, c'est certainement parce qu'il est inquiet de ce qu'il a vu ou appris. Tu dois donc de faire la clarté sur ce qui t'est rapporté. Évite de centrer la discussion sur la manière dont tu as appris les faits : une formulation du type : « on m'a dit que ..., est-ce vrai ? » est suffisant pour justifier que tu te poses des questions.

#### À quand remontent les faits ?

Ce n'est pas parce que tu apprends qu'il y a eu des débordements quelques semaines après que ceux-ci se soient passés qu'il ne sert à rien de réagir. En effet, si les limites ont été franchies, il faut rappeler celles-ci.

### PHASE 2

#### Recherche des faits

Assure-toi que vous parlez bien des mêmes événements, en retraçant les faits le plus objectivement possible avec les animateurs concernés. Certains éléments sont parfois amplifiés ou déformés, et puisqu'il est probable que tu aies été mis au courant du problème de manière indirecte, il vaut mieux prendre le temps de distinguer la rumeur du vrai et du faux.

Attention cependant : chacun a sa propre représentation de la réalité, et aucune de ces représentations ne correspond à la réalité elle-même. Il faut que la version exposée soit acceptée de tous, mais laisse l'opportunité à chacun d'exprimer les nuances qu'il estime nécessaires.

#### TON ATTITUDE

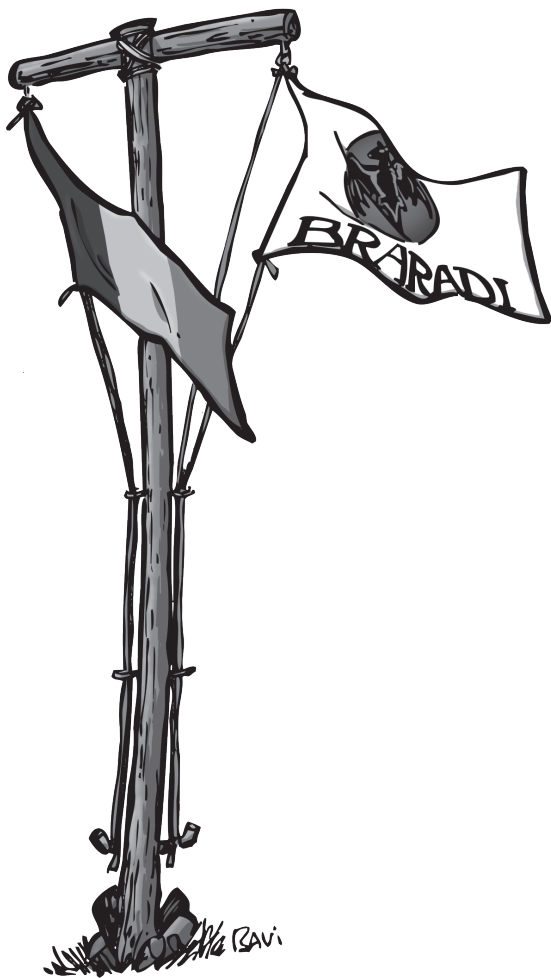
#### Attache-toi aux faits, sans juger

Lors de cette phase, il est important de ne pas juger : attache-toi à la recherche des faits pour en avoir une vision précise. Il faudra effectivement faire un lien entre les faits, les attentes vis-à-vis de l'animateur et les valeurs du mouvement, mais cette partie interviendra plus tard.

Veille donc à ton attitude générale et à la manière de poser les questions : celle-ci doit aider les animateurs à parler librement.

S'ils se sentent jugés ou agressés, les animateurs peuvent avoir un réflexe (inconscient) d'"auto-défense" consistant à déformer les faits (ou leur chronologie) pour qu'ils semblent plus acceptables, afin de renvoyer une image plus positive d'eux-mêmes.





## La ligne du temps

Afin de retracer les événements de la manière la plus objective possible, tu peux tracer une ligne du temps et demander que l'enchaînement des événements y soit retranscrit. Idéalement, cette ligne du temps devrait aussi comporter les événements suivants :

- Quand l'alcool a-t-il été acheté ? Si les intendants sont revenus des courses avec de grandes quantités, sans doute la consommation excessive était-elle déjà prévue à ce moment-là ? Y avait-il une intention de boire de manière déraisonnable ?
- Quand l'alcool a-t-il été consommé ?
- Qu'est-ce qui a fait que les choses ont commencé à déraiper ?
- Comment la journée du lendemain s'est-elle déroulée ? Tout le monde a-t-il pu se lever ?

Tu peux demander à chaque animateur impliqué d'utiliser une couleur différente sur la ligne du temps, pour éviter d'interminables discussions sur des détails et montrer que chacun se construit une représentation différente des faits (généralement de manière involontaire).

## Des questions pour y voir plus clair

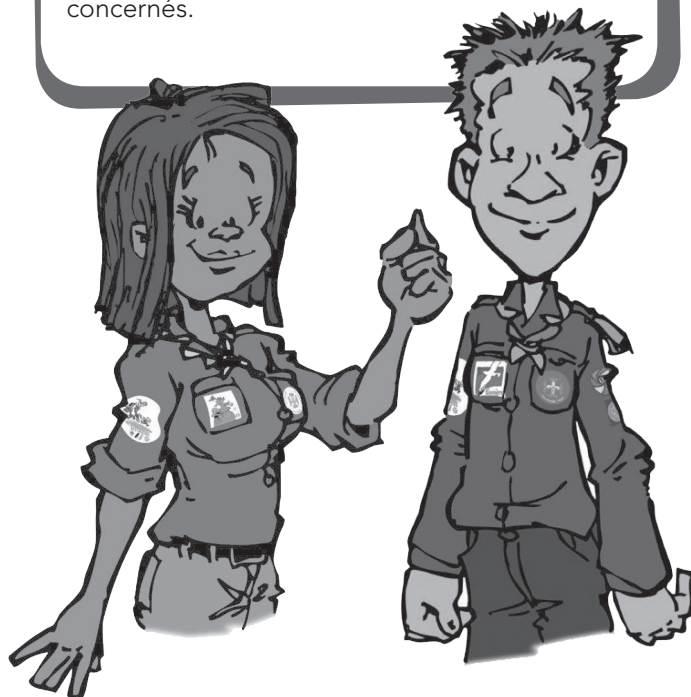
Pour t'aider à analyser la situation, voici une série de questions à te poser ou à poser aux animateurs concernés :

- Comment as-tu été mis au courant du problème ? Toutes les informations que tu as eues sont-elles fiables ? Ont-elles toutes été vérifiées auprès des animateurs ?
- Dans quel contexte cela s'est-il passé (camp, fête d'unité, TU, formation, "after réunion", etc.) ? Quel était le rôle des animateurs à ce moment-là ?
- Tout le staff était-il impliqué ou seulement un/quelques animateurs ? Dans le deuxième cas, comment le reste du staff réagit-il/a-t-il réagi ?
- Que faisaient les scouts pendant ce temps ?
- Un élément a-t-il fait déraiper les choses ?
- Quelle est la culture de la section/l'unité par rapport à la consommation d'alcool ? Est-ce un problème ponctuel ou récurrent ? (S'il est récurrent, il faudra certainement parler du sujet en conseil d'unité.)
- Combien de temps s'est-il écoulé entre les faits et cette rencontre ?
- Le problème peut-il se poser à nouveau ?

## En voici également quelques-unes à éviter

- Qui a entraîné les autres ?
- Qui a eu l'idée ?
- Qui a acheté l'alcool ?

Pour rester concentré sur les faits et pas sur les personnes, mieux vaut éviter les questions stigmatisantes, poussant à la délation ou qui mettent en évidence un seul des animateurs concernés.





## PHASE 3

### Faire émerger le cadre du scoutisme ou discuter sur le fond

Après avoir retracé les faits, il faut maintenant replacer ceux-ci dans le contexte du scoutisme.

Le but est de faire comprendre aux animateurs que des débordements avec de l'alcool n'ont pas leur place dans l'animation scout. Pour cela, il faut répréciser le cadre dans lequel l'animateur scout évolue, que les animateurs puissent se le (ré)approprier (par exemple en l'expliquant avec leurs propres mots) et soient conscients qu'il a été dépassé. Pendant cette étape, évite d'énoncer des interdictions : mets plutôt l'accent sur ce que l'on attend d'un animateur et les raisons qui font que l'on attend cela de lui.

Tu trouveras dans la suite du texte des conseils et outils à utiliser pour mener au mieux cette discussion.

#### Rappel des attentes

Différents intervenants ont des attentes par rapport aux animateurs scouts :

- les scouts veulent s'amuser, vivre en groupe, passer de bons moments ;
- les parents souhaitent que leurs enfants soient en sécurité ;
- l'animateur d'unité attend un scoutisme de qualité ;
- les membres de l'équipe d'animateurs veulent pouvoir compter les uns sur les autres au sein du staff.

L'équipe d'unité pourra aussi partager l'attente que se développe une relation de confiance réciproque entre eux et les animateurs, entre les animateurs et leurs scouts, entre les animateurs et les parents et au sein du staff. Cette attente de confiance est donc partagée par l'ensemble des intervenants et se retrouve dans le premier article de la Loi scout qui invite chacun à « faire et mériter confiance ».

Fais réfléchir les animateurs sur les attentes que chacun des intervenants ci-dessus pourrait avoir par rapport à eux. Ensuite, vous pourrez mettre en évidence que certaines de ces attentes n'ont pas été rencontrées, et que c'est cela qui pose problème.

Tu peux insister sur le fait que lorsqu'ils ont décidé de s'engager en tant qu'animateurs, c'est surtout leur responsabilité morale qu'ils ont engagée.

#### TON ATTITUDE

##### L'acte n'est pas la personne

Il s'agit de juger le comportement et les actes, car ce sont bien eux que l'on doit exclure, pas les personnes. Évite donc de baser ton discours sur l'auteur des faits, base-le sur les faits eux-mêmes.

#### TON ATTITUDE

##### Parler en « je »

Lors de cette phase, nous te proposons de parler à la première personne. Le but est d'éviter d'affirmer des vérités absolues (puisque chaque partie autour de la table n'en détient qu'une vision personnelle), de rappeler que tu es partie prenante à la discussion (c'est bien à toi que la situation pose problème) et de ne pas pointer du doigt l'animateur (c'est bien le comportement qui pose problème, pas la personne).

##### Des formulations telles que celles ci-dessous sont à favoriser :

- « J'ai l'impression que ... »
- « Je suis déçu par ... »
- « Je souhaiterais que ... »
- « J'ai besoin de ... »

L'objectif étant que chacun puisse s'exprimer et exposer son point de vue, sans l'imposer aux autres ni vouloir les convaincre.

La position du mouvement doit être une base de discussion commune (elle fait partie de l'engagement pris par chacun quand il devient animateur, engagement formalisé entre autre par le Code qualité de l'animation scout).

Assure-toi de bien en connaître les éléments à utiliser dans ta discussion. Au besoin, une relecture peut s'avérer nécessaire.

**La position est disponible sur [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Animer > Alcool.**



## Communication non violente

La communication non violente (CNV) regroupe, selon son auteur, Marshall B. Rosenberg, le langage et les interactions qui renforcent notre aptitude à la bienveillance et à l'empathie. Elle permet de communiquer efficacement en se reliant à l'autre. De cette manière, on favorise une qualité de relation qui permet de répondre aux besoins des uns et des autres.

Il s'agit d'un cheminement en quatre étapes :

- **observation (O)** : décrire la situation en termes d'observation partageable ;
- **sentiment et attitudes (S)** : exprimer les sentiments et attitudes suscités dans cette situation ;
- **besoin (B)** : clarifier le(s) besoin(s) ;
- **demande (D)** : faire une demande respectant les critères suivants : réalisable, concrète, précise, formulée positivement et qu'il est possible de mettre en œuvre dans les délais les plus courts. Le fait que la demande soit accompagnée d'une formulation des besoins la rend négociable.

### Un exemple pour illustrer cela...

« De l'alcool a été consommé de manière excessive lors d'une soirée du camp alors que le lendemain avait lieu le départ des patrouilles en hike. Je suis effrayé par ce genre de situation car je ne sais pas si les animateurs auraient pu réagir correctement si un problème se passait au début du hike. Pour la sécurité des enfants, je ne veux pas que ce type de situation se reproduise à l'avenir. Je propose que le staff réfléchisse aux engagements qu'il pourra prendre pour le futur et présente cela lors du prochain CU. »



## L'intention positive

Essaie de découvrir quelles étaient les intentions recherchées par les animateurs lorsqu'ils ont eu cette consommation problématique. Il n'y a que dans les dessins animés où l'on voit des personnages tellement mauvais que la première question qu'ils se posent en se levant est : « *Comment puis-je faire le mal aujourd'hui ?* ».

Dans la vraie vie, chacun prend des décisions ou accomplit des actions en étant guidé par une intention positive. À toi d'aider les animateurs à la trouver !

Par exemple, l'objectif recherché en organisant une totémisation crapuleuse peut être que l'éclaircur s'en souvienne comme étant un moment fort et important. Ainsi, si des animateurs ont eu une consommation problématique d'alcool lors d'une activité scout, il est possible que leur objectif était de passer du bon temps en staff, de s'amuser ensemble, ce qui est évidemment un but louable pour souder une équipe d'animateurs. Un autre objectif pouvait être la recherche d'une certaine forme de plaisir en étant désinhibé.

Suite à une situation de consommation problématique, cherche avec les animateurs l'intention positive, le besoin à combler et le sens recherché derrière leurs comportements. Dépasse la description de la situation, prends du recul, élargis ton champ de vision. Pour que tout le monde se comprenne dans les échanges et la discussion, assure-toi d'utiliser un langage commun où chacun met le même sens derrière les mots choisis.

### Pour t'aider à mener cette discussion, voici une démarche en quelques questions :

1. Quel était le but recherché ?  
Essaie de retrouver avec les animateurs les raisons qui les ont poussés à avoir ce comportement problématique.
2. Quel(s) besoin(s) voulaient-ils combler ?
3. Quel sens donnaient-ils à ces comportements ? Quelle est l'intention positive de ces comportements ? Recherche de l'amusement, sentiment de liberté, envie de défi, etc.
4. Quelle alternative ? Comment combler ces mêmes besoins et atteindre le but recherché autrement ? Car si les animateurs restent libres de consommer de manière excessive dans un cadre privé, la consommation excessive n'a pas sa place dans un cadre scout.

Tu peux également aborder ce sujet en conseil d'unité. La fiche d'animation numéro 8 de la partie 2 t'aidera à en parler.

## Le triangle de consommation : produit- individu- environnement

Avant d'aborder une situation de consommation, il peut être utile de s'appuyer sur une grille d'analyse pour interroger la situation de consommation.

L'objectif de cette grille d'analyse n'est pas de juger si une situation est adéquate ou non, mais plutôt de l'envisager sous différents points de vue afin de nuancer les propos de chacun.

La consommation peut se lire à travers l'interaction de trois facteurs :

- le **produit** (sa nature et son utilisation) ;
- l'**individu** (son histoire et sa personnalité) ;
- l'**environnement** (ses règles et son contexte).

Les interactions entre ces trois pôles caractérisent la consommation et permettent de l'analyser. Parfois, certains ont tendance à ne regarder que le produit (bière, vin, cocktail, etc.) en oubliant le contexte (soirée scout, camp, sortie entre amis) ou l'individu (moins de 18 ans, corpulence, habitudes de consommation, etc). Or, c'est bien l'interaction de ces trois pôles qui nourrit l'analyse d'une situation de consommation.

Vous pouvez analyser quelques situations pour voir si elles semblent problématiques : chacun exprime son avis, par exemple en positionnant un curseur sur une échelle graduée allant de "pas du tout problématique" à "très problématique".

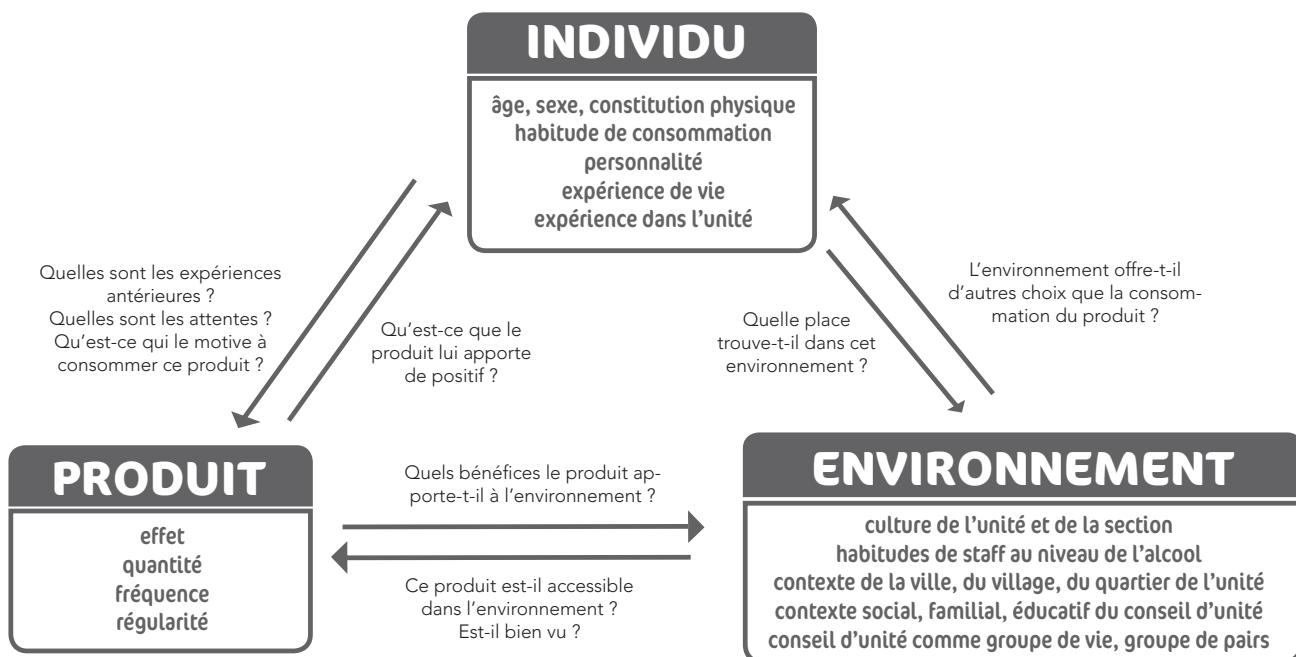
Ensuite, à l'aide de cette grille d'analyse, déterminez pourquoi elle est problématique. Regardez quel élément il faudrait changer pour qu'elle le soit moins.

### Exemples de situations de consommation :

- Des collègues se retrouvent dans un café après le travail et boivent une bière.
- Des collègues se retrouvent au travail pour faire une pause (comme une pause cigarette) et boivent une canette de bière.
- Jordan, 14 ans, a une bouteille de vodka cachée dans sa chambre. Chaque soir, avant de s'endormir, il boit un verre.
- Avant d'aller à une soirée, Pierre doit boire un ou deux verres, ça l'aide à aller sur la piste de danse.
- Etc.

Faites l'exercice pour la situation qui a été décrite dans la phase 2 (recherche des faits). Peut-être ressortira-t-il que l'**environnement** (l'animation scout) fait que la consommation du **produit** (dans des quantités supérieures à celle autorisée) n'est pas adéquate...

Tu peux également aborder ce sujet en conseil d'unité. La fiche d'animation numéro 4 de la partie 2 de ce cahier t'aidera à en parler.



## PHASE 4

### Sanction et suivi

Après avoir retracé les faits et réfléchi sur leur place dans le cadre de l'animation scout, il faut maintenant réfléchir à l'avenir : que faire pour rétablir une confiance réciproque ? Que mettre en place pour éviter que le problème ne se reproduise ?

Le but de cette étape n'est pas de trouver une "punition" que l'animateur devra effectuer, mais bien de déterminer ce qu'il faut faire pour retrouver une relation de confiance avec l'animateur et pour que le problème ne soit plus rencontré.

Il est possible que les échanges que tu auras eus au cours de la phase 3 se montrent suffisants pour rétablir cette confiance. Il est cependant important d'identifier ce que les animateurs devront faire pour éviter que le problème ne se rencontre à nouveau.

#### L'animateur est-il conscient du problème ?

À ce stade, tu devrais voir si l'animateur est conscient du problème et veut le régler ou s'il le minimise ou refuse la réflexion.

Dans le deuxième cas, il faudra envisager que sa carrière d'animateur en reste là : les enfants ne peuvent être encadrés que par des adultes responsables, conscients de leur rôle et désireux de répondre aux attentes liées à la fonction qu'ils veulent occuper.

#### Regarder vers l'avenir

C'est bien vers l'avenir qu'il faut regarder : que faire pour que le problème ne se reproduise plus ? Il n'est plus possible de changer ce qui s'est passé et le débordement aura certainement été assez discuté au cours des phases précédentes.

Ne te concentre pas sur ce qui a foiré, mais sur ce qu'il faut faire pour que ça ne foire plus.

#### Sanction = pardon

Une sanction doit aider à tourner une page et à repartir du bon pied. Des phrases telles que : « *on tourne la page, mais je te tiens à l'œil : au prochain écart, tu vas voir ce que tu vas voir* » sont donc clairement à éviter.

Une fois la sanction exécutée, la page doit être tournée. En effet, un tel discours ne permet pas de restaurer la confiance et indique que le problème n'est pas encore tout à fait réglé.

#### Transmettre une sanction

Tu peux réutiliser le schéma de la communication non violente pour exprimer la sanction prise. Pour rappel, ta communication passera par les étapes suivantes :

- Décrire les faits.
- Exprimer ses sentiments.
- Donner son besoin (qui est non négociable puisqu'il est personnel) et communiquer la sanction.
- Formuler une demande (ici, c'est surtout formuler les conséquences, positives et négatives, en réponse aux solutions trouvées et aux sanctions énoncées).

#### Construction d'un nouveau cadre avec le ou les animateurs

Regarde, avec l'animateur, ce qui doit être fait pour éviter que des débordements aient de nouveau lieu.

Pour cela, tu peux partir de l'intention positive recherchée et réfléchir avec les animateurs à une manière d'atteindre cet objectif qui soit plus en adéquation avec les attentes par rapport à leur engagement d'animateur.

Tu peux également partir du triangle de consommation et voir ce que tu peux faire pour jouer sur les interactions entre le produit et l'environnement : perception du produit dans le cadre scout, accessibilité de l'alcool, alternatives proposées, etc.

#### Qui fait quoi et avec quelles échéances ?

Faites une liste des **actions concrètes** (qui doivent être **SMART** : spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporelles) qui seront mises en œuvre.

Par exemple :

- ne pas avoir plus d'un casier au camp afin d'éviter d'être tentés d'en prendre "une dernière" ;
- aller se coucher au plus tard à une heure déterminée ;
- etc.

Écrivez cette liste afin qu'elle soit claire pour tous les participants. Au besoin, cela permettra de s'appuyer sur des éléments concrets si une situation similaire venait à se représenter.

En tant que membre de l'équipé d'unité ou cadre fédéral, à toi de t'assurer que la mise en œuvre et les échéances sont bien respectées.

## Une opportunité à saisir

**Le problème rencontré peut être une opportunité à saisir pour sensibiliser le reste du groupe sur le sujet de l'alcool, pour s'informer, pour éviter que le même problème ne se reproduise...**

- Le sujet a-t-il déjà été abordé avec le groupe ?
- Les animateurs ont-ils eu l'occasion de parler de consommation d'alcool dans le cadre scout ou privé ? De pouvoir s'exprimer et d'échanger avec les autres animateurs ?
- Une charte existe-t-elle ? Est-elle connue de tous ? Doit-elle être adaptée ou rappelée ? Si non, doit-on en rédiger une ?

Si vous décidez de rédiger une telle charte, évitez de prévoir des sanctions à l'avance (par exemple : « *tout animateur qui ne respecte pas la charte sera renvoyé* »). En effet, une fois la règle édictée, tu devras la faire appliquer...

### Charte de consommation en conseil d'unité

Si tu veux créer une charte de consommation avec les animateurs, réfère-toi à la partie 2 de ce cahier (*Définir le cadre de sa consommation en unité*, pages 31-34). Tu y trouveras une proposition de trame d'animation pour t'aider à aborder le sujet.

## Pour aller plus loin

N'oublie pas que tu n'es pas seul. Contacte ton équipe de cadres fédéraux ou d'autres membres de la structure de soutien pour leur demander conseil si tu hésites quant à la direction à prendre ou si tu es dépassé par les événements.

Tu trouveras aussi des pistes pour appuyer tes démarches et réflexions dans le cahier *Balises pour l'animation scout* > Relations > Poser le cadre.

### Pour plus d'informations

- **Sur l'alcool et les produits psychotropes** : consulte la position du mouvement ([www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Animer > Alcool).
- **Sur les suspensions et mesures disciplinaires** : consulte le *Règlement fédéral*.
- **Sur le cadre légal encadrant la consommation d'alcool** : loi du 10 décembre 2009.



	Objectifs	Ta manière d'être	Pour t'aider	Cadre dans lequel tu évolues
Phase 1 Rôle et possibilités de sanctions	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rappeler ton rôle</li> <li>■ Expliquer le cadre dans lequel tu intervies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Donne des infos claires sur le cadre de ton intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Clarifier les faits</li> <li>■ Assurer de la véracité de ceux-ci</li> <li>■ Identifier les moments des faits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Attentes (des parents, de l'animateur d'unité, etc.) par rapport aux animateurs</li> <li>■ Cadre légal</li> <li>■ position du mouvement concernant la consommation d'alcool</li> <li>■ Charte d'unité (éventuellement)</li> <li>■ T'es pas tout seul : tu peux compter sur la structure de soutien</li> </ul>
Phase 2 Recherche des faits	Déterminer ce qui s'est passé pour être sûr que tout le monde parle bien de la même chose	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ne juge pas</li> <li>■ Concentre-toi sur la clarification des faits</li> </ul>	Retracer une ligne du temps	
Phase 3 Émergence du cadre ou discuter du fond ?	Faire émerger le cadre dans lequel l'animateur scout doit évoluer et voir en quoi celui-ci a été transgressé	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Parle en « je »</li> <li>■ Evite d'énoncer des interdits, parle plutôt des attentes</li> <li>■ Parlez des actes, pas des personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rechercher l'intention positive</li> <li>■ Analyser les événements via le triangle de consommation</li> <li>■ Relancer en rappelant tes attentes et tes besoins (communication non-violente)</li> <li>■ Faire référence au cadre</li> </ul>	
Phase 4 Sanction et suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Recréer une relation de confiance avec l'animateur</li> <li>■ Eviter que le problème se pose à nouveau</li> </ul>	Regarde vers l'avenir plutôt que de revenir à ce qui s'est passé	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Utiliser la communication non-violente</li> <li>■ Co-construire la suite sur base de l'intention positive ou du triangle de consommation</li> <li>■ Lister les choses à faire et assurer le suivi</li> </ul>	



# Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



# LES SCOUTS SE POSITIONNENT PAR RAPPORT AUX PRODUITS PSYCHOTROPES

Le scoutisme est un mouvement d'éducation dans la société d'aujourd'hui. Le scoutisme a un projet sur l'Homme basé sur des valeurs. Il souhaite contribuer au développement d'une personne qui soit, entre autres, autonome, libre, consciente et critique. La consommation de substances altérant la relation à soi et à l'autre ne concourt pas à un tel projet. En tant que mouvement d'éducation de jeunes, nous voulons aborder et affronter la question des consommations dans le cadre de notre mission fondamentale : aider à grandir.

Par ailleurs, la *Loi* scout, expression des valeurs du mouvement, affirme dans son article 10 que « *Le scout respecte son corps et développe son esprit* ». Nous invitons chaque scout, quels que soient son âge et sa fonction, à s'interroger sur son rapport aux substances psychotropes.

En tant que mouvement éducatif, nous voulons participer à la lutte contre la

banalisation de l'utilisation de produits dangereux pour tous. Le développement du jeune s'accompagne souvent d'essais et d'erreurs, que nous nous devons de gérer comme tels. Lorsque notre mouvement rencontre des problèmes de consommation, nous faisons le choix de les affronter sans nous séparer d'emblée de l'animateur ou du scout concerné, même s'il faudra peut-être finalement s'y résoudre.

La consommation de produits psychotropes n'est pas autorisée dans nos sections. Toutefois, nous faisons le constat que la société belge a adopté de longue date l'alcool comme drogue sociale, autorisée par la loi belge à partir d'un certain âge, malgré les risques élevés pour la santé et la dépendance forte qui peut se développer. Dans ce cadre, le développement d'un Homme autonome et libre, conscient et critique ne peut faire l'économie d'une certaine éducation à l'alcool.

## LES SCOUTS, L'ALCOOL ET LA SOCIÉTÉ

Notre société est traversée par la problématique de la consommation excessive d'alcool, en particulier chez les jeunes. Les scouts ne sont pas en dehors de la société et sont dès lors également concernés par le problème.

Faire de l'alcool un sujet tabou dans le mouvement serait hypocrite : il est donc essentiel d'éviter de cacher certaines pratiques. Il convient de garder à l'esprit que faire de l'alcool une forme de privilège ou de récompense pour certains renforce l'emprise de l'alcool dans la société. Le mouvement souhaite dès lors éduquer à

## ANNEXE 1

une consommation responsable et modérée tout en portant le message que l'alcool n'est pas un élément indispensable pour faire la fête.

Même si nous avons pour ambition de changer le monde, nous ne pouvons ni ne voulons y parvenir seuls. C'est pourquoi nous souhaitons nous mettre en réseau avec d'autres acteurs de l'éducation pour appuyer des positions publiques que nous jugerions courageuses et pertinentes au vu de notre expérience au contact des jeunes.

Dès lors, nous nous positionnons :

- pour l'interdiction de la publicité pour l'alcool et de toute forme de sponsoring par les alcooliers, en particulier dans les lieux fréquentés par les jeunes ;
- contre la mise sur le marché de produits ciblant les jeunes. Les limonades au goût d'alcool ou les alcools au goût de limonade ont pour objectif de provoquer une assuétude ou une sorte de pré-accoutumance dans laquelle la jeunesse est sacrifiée au nom du profit.

### CONCERNANT LES ENFANTS ET ADOLESCENTS QUI NOUS SONT CONFIES

Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser au hasard toute forme d'éducation à l'alcool. Dès l'adolescence, un travail éducatif de sensibilisation doit être effectué. Dans ce cadre éducatif, une consommation responsable et modérée d'alcool par les jeunes peut avoir lieu.

Dans ce cas :

- elle doit avoir lieu dans un cadre défini, idéalement en cogestion par le groupe ;
- dans le respect de la loi belge ;
- les parents des jeunes devront en être informés.

Il n'est évidemment pas acceptable que chaque scout se sente en droit d'exiger une consommation personnelle. Nous encourageons chaleureusement les groupes qui décideraient de s'abstenir de consommer de l'alcool tout en attirant leur attention sur la nécessité d'expliquer ce

choix et de ne pas transformer l'alcool en un sujet tabou.

Nous invitons également nos animateurs à éviter de servir des boissons non alcoolisées mais dont le conditionnement vise à créer une forme d'attraction pour l'alcool (faux cidres, fausses bières, etc.).

Dans le cadre des événements fédéraux, nous ne proposons pas de consommation d'alcool et ce pour plusieurs raisons :

- la cogestion est impossible à mettre en place avec des groupes de la taille d'un événement fédéral ;
- l'équipe organisatrice ne peut organiser une consommation modérée et responsable avec des jeunes qu'elle ne connaît a priori pas ;

## ANNEXE 1

- nous souhaitons rester cohérents avec les groupes dont les jeunes sont originaires et qui auraient fait le choix de ne pas consommer d'alcool.

Cette position sera expliquée aux participants. Néanmoins, dans le cadre particulier des pi-days, les pionniers sont à considérer comme des animateurs en devenir et dès lors comme des adultes.

### CONCERNANT LES ADULTES DANS LE MOUVEMENT

Concernant les animateurs et les cadres locaux ou fédéraux, les intendants et les invités quelconques, il convient de distinguer deux contextes.

**1. Dans les circonstances où ils ont une responsabilité à exercer vis-à-vis des jeunes, les adultes du mouvement se doivent d'être en permanence en pleine possession de leurs moyens.** Des études scientifiques établissent que les réflexes des individus diminuent grandement avec le taux d'alcoolémie. Certes, chaque individu réagit différemment à l'alcool en fonction, notamment, de ses caractéristiques corporelles et de l'habitude qu'il a d'en consommer. Mais toutes les études montrent qu'un des premiers effets d'une consommation, même légère, est l'altération de la capacité de conscience de son état. Nous adoptons comme limite, un taux maximum de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang qui est la norme généralement acceptée par la communauté scientifique.

Un staff est responsable de ses scouts 24h sur 24, que les scouts soient ou pas physiquement présents à côté d'eux ; ceci concerne notamment la gestion des hikes. Une fête d'unité ou de section, pendant l'année ou pendant le camp, est assimilée

à un moment où les scouts sont sous la responsabilité des animateurs.

Les cadres locaux et fédéraux sont responsables des animateurs 24h sur 24 pendant les TU, les formations et les événements fédéraux. Leur rôle est de vivre et faire vivre cette position du mouvement sur l'alcool et les produits psychotropes.

Les intendants et les invités à un camp ou à une activité scout ont, qu'ils le veuillent ou non, une responsabilité vis-à-vis des jeunes, ne fut-ce que par l'exemple d'adulte qu'ils donnent. Ils doivent dès lors respecter, en toute circonstance, les règles qui s'appliquent aux animateurs et aux cadres.

Enfin, il est de notre devoir de rappeler que la consommation d'alcool (ou d'autres produits psychotropes) est une cause de non intervention de l'assistance juridique et de la couverture d'assurance en cas d'accident.

**2. Dans les circonstances scoutées où ils n'exercent pas une responsabilité directe vis-à-vis des jeunes, les adultes du mouvement se doivent d'être en capacité de remplir de leur mieux le rôle qui est le leur** (se former en formation, s'organiser et construire en réunion de

## ANNEXE 1

staff, etc.). Dans ce cas, *l'organe compétent définit les modalités de la consommation éventuelle d'alcool* (conseil d'unité, conseil fédéral, équipe de formateurs). En aucun cas, un adulte ne peut revendiquer un droit individuel et personnel à consommer de l'alcool (ou autre produit psychotrope).

Par ailleurs, les adultes scouts, qu'ils le veuillent ou non, sont des modèles pour les scouts de leur section mais aussi pour

tous les autres. Nous ne souhaitons pas que la consommation d'alcool (ou d'autres psychotropes) fasse partie de ce qui est montré en exemple aux scouts.

Bien qu'elle n'implique pas en soi de responsabilité vis-à-vis des plus jeunes, la Route constitue un idéal de vie élevé et les routiers doivent dès lors respecter, en toutes circonstances, les règles qui s'appliquent aux animateurs et aux cadres.

### QUAND LES SCOUTS VENDENT DE L'ALCOOL...

Nous sommes conscients que nombre de festivités comprennent un bar ou une forme de débit de boissons : soirées, soupers ou fêtes d'unité ou de section. L'alcool ne peut être un but en soi. En tant que scouts, il n'est pas cohérent de sacrifier nos valeurs et notre image au profit des bénéficiaires en incitant à la consommation déraisonnable et excessive d'alcool.

Dans le cadre de l'organisation de soirée, il est interdit aux unités ou aux sections d'organiser des soirées ou soupers :

- utilisant le principe de paiement d'un forfait contre une consommation non limitée d'alcool ;
- basés sur des jeux "à boire" et toute autre forme ludique d'incitation à la consommation ;
- dont le nom est associé avec une marque ou une boisson alcoolisée (vodka night, soirée bière brune, etc.).

Nous demandons en outre aux unités :

- de promouvoir la consommation de boissons non alcoolisées en pratiquant des prix plus avantageux sur celles-ci ;
- d'offrir un choix large et diversifié de boissons non alcoolisées de qualité ;
- d'éviter les extra-jobs ou les activités dans lesquelles des scouts ou des animateurs se trouvent dans une soirée dont la consommation d'alcool ne cadre pas avec nos valeurs et principes ;
- de réserver aux adultes le rôle de barman ;
- proscrire les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés (alcopops, premix...) dont il est clair qu'ils ont pour objectif de susciter une accoutumance à l'alcool chez les jeunes ;
- d'éviter de servir des alcools distillés (genièvre, whisky, vodka...);

## ANNEXE 1

- de mettre gratuitement de l'eau potable à disposition ;
- de ne pas donner de l'alcool à boire aux personnes manifestement ivres ;
- d'éviter de mettre en place un débit de boisson régulier (hebdomadaire, à la fin de chaque réunion, etc.) ;
- de ne pas autoriser l'organisation d'activités ne respectant pas nos valeurs et principes dans les locaux dont elles sont responsables ;
- de ne pas accepter de sponsoring d'alcooliers : ni argent, ni produits gratuits, ni matériel promotionnel.

### DANS D'AUTRES CONTEXTES

Les scouts sont également invités, dans un souci de respect des différentes cultures, à respecter le cadre réglementaire, légal et de la culture scout du pays dans lequel ils sont en camp ou de la communauté dans laquelle ils sont accueillis.

En aucun cas un contexte différent ne pourrait servir de justification pour outrepasser les dispositions de notre fédération.

### UNE LOGIQUE DE SOUTIEN ET LES SANCTIONS POSSIBLES

Les animateurs peuvent compter sur les cadres locaux et fédéraux pour identifier les ressources nécessaires à ce travail et pour agir de manière pertinente. Dans le cas d'un souci avec un jeune, toute démarche doit être effectuée en collaboration avec ses parents ou responsables légaux. L'ensemble des cadres locaux et fédéraux s'engage à soutenir cette position par un accompagnement des différents acteurs en recherche ou en problème par rapport à ces questions.

Nous privilégierons toujours cette logique à celle d'une démarche de type disciplinaire ; cependant, en cas de dérapage, les cadres appliqueront les mesures prévues dans notre règlement d'ordre intérieur pouvant aller jusqu'au renvoi définitif d'une personne ou la dissolution d'un groupe.

Par ailleurs, la structure de soutien s'engage à développer et promouvoir des outils d'accompagnement pour mettre en œuvre cette position et soutenir la réflexion.



Ce dossier te présente la nouvelle position de notre mouvement à propos des produits psychotropes. Certains encarts, répartis tout au long du texte, peuvent t'aider à t'approprier au mieux cette position. D'autres l'illustrent ou te posent des questions pour t'engager dans cette réflexion...



# LES SCOUTS SE POSITIONNENT PAR RAPPORT AUX PRODUITS PSYCHOTROPES

La société dans laquelle nous vivons fait face à des difficultés liées à la consommation de produits psychotropes, et plus particulièrement des problèmes de consommation d'alcool. Les scouts sont également confrontés à cette problématique.

Un excès de consommation est observé dans de nombreuses sections et unités de notre fédération. C'est un sujet sur lequel le monde extérieur nous interpelle régulièrement.

Les Scouts ont donc décidé de prendre position : une position claire, en adéquation avec les valeurs du mouvement, et consciente de la réalité dans laquelle nous vivons. Une position à t'approprier. Une position à vivre. Une position à respecter...



Le scoutisme est un mouvement d'éducation dans la société d'aujourd'hui. Le scoutisme a un projet sur l'Homme basé sur des valeurs. Il souhaite contribuer au développement d'une personne qui soit, entre autres, **autonome, libre, consciente et critique**. La consommation de substances altérant la relation à soi et à l'autre ne concourt pas à un tel projet. En tant que mouvement d'éducation de jeunes, nous voulons aborder et affronter la question des consommations dans le cadre de notre mission fondamentale : aider à grandir.

Ces différents adjectifs sont issus de **Notre ambition éducative**.

Notre scoutisme essaie de participer au développement de chaque jeune. Nous voulons qu'il devienne un certain type d'Homme aux multiples qualités. Nous voulons qu'il puisse devenir, entre autres, un Homme équilibré, autonome et libre, confiant, sociable, partenaire et solidaire, conscient et critique, intérieur.

Plus d'informations sur [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) > Animer > Nos principes fondamentaux > Notre ambition éducative.



Par ailleurs, la *Loi scout*, expression des valeurs du mouvement, affirme dans son article 10 que « **Le scout respecte son corps et développe son esprit** ». Nous invitons chaque scout, quels que soient son âge et sa fonction, à s'interroger sur son rapport aux substances psychotropes.

En tant que mouvement éducatif, nous voulons participer à la lutte contre la banalisation de l'utilisation de produits dangereux pour tous. Le développement du jeune s'accompagne souvent d'essais et d'erreurs, que nous nous devons de gérer comme tels. Lorsque notre mouvement rencontre des problèmes de consommation, **nous faisons le choix de les affronter** sans nous séparer d'emblée de l'animateur ou du scout concerné, même s'il faudra peut-être finalement s'y résoudre.

En tant qu'animateur, tu es peut-être confronté à des problèmes d'alcool dans ta section. Si tu as besoin d'aide, n'hésite pas à faire appel à ton équipe d'unité pour te soutenir.

En plus du soutien qu'elle peut t'apporter, ton équipe d'unité est également là pour t'informer, t'interpeller ou te faire réagir, toi, ton staff, et l'ensemble du conseil d'unité par rapport à cette problématique. C'est ça être garant de ce qui se vit au sein de l'unité.

**LE SCOUT RESPECTE SON CORPS ET DEVELOPPE SON ESPRIT.**





## MA RESPONSABILITÉ... J'Y RÉFLÉCHIS...

La consommation de produits **psychotropes** n'est pas autorisée dans nos sections.

Toutefois, nous faisons le constat que la société belge a adopté de longue date l'alcool comme drogue sociale, autorisée par la loi belge à partir d'un certain âge, malgré les risques élevés pour la santé et la dépendance forte qui peut se développer. Dans ce cadre, le développement d'un Homme autonome et libre, conscient et critique ne peut faire l'économie d'une certaine éducation à l'alcool.

Le terme "psychotrope" désigne les produits qui, une fois consommés, provoquent, immédiatement ou de manière différée, une altération de l'état de conscience qui agit sur le système nerveux central et sur les sensations, et dont l'usage abusif occasionne des désagréments (ou des dommages) à l'individu et à la société. Le cannabis, l'alcool, certains médicaments, l'extasy, etc. sont des produits psychotropes.

En Belgique, la consommation, la détention, la vente, la culture, etc. de produits psychotropes autres que l'alcool sont interdites (sauf dans un contexte médical et thérapeutique). Contrairement à ce qu'on entend parfois dire, il n'y a pas actuellement de légalisation de certaines drogues en Belgique.

Pour un complément d'informations : [www.infordrogues.be](http://www.infordrogues.be) > Nos publications > Brochures > Cannabis : permis ou interdit ?



## LES SCOUTS, L'ALCOOL ET LA SOCIÉTÉ

Notre société est traversée par la problématique de la consommation excessive d'alcool, en particulier chez les jeunes. Les scouts ne sont pas en dehors de la société et sont dès lors également concernés par le problème.

Faire de l'alcool un sujet tabou dans le mouvement serait hypocrite : il est donc essentiel d'éviter de cacher certaines pratiques. Il convient de garder à l'esprit que faire de l'alcool une forme de **privilège** ou de **récompense** pour certains renforce l'emprise de l'alcool dans la société. Le mouvement souhaite dès lors éduquer à une consommation responsable et modérée tout en portant le message que l'alcool n'est pas un élément indispensable pour faire la fête.



Même si nous avons pour ambition de changer le monde, nous ne pouvons ni ne voulons y parvenir seuls. C'est pourquoi nous souhaitons nous mettre en réseau avec d'autres acteurs de l'éducation pour appuyer des positions publiques que nous jugerions courageuses et pertinentes au vu de notre expérience au contact des jeunes.

Dès lors, nous nous **positionnons** :

- pour l'interdiction de la publicité pour l'alcool et de toute forme de sponsoring par les alcooliers, en particulier dans les lieux fréquentés par les jeunes ;
- contre la mise sur le marché de produits ciblant les jeunes. Les limonades au goût d'alcool ou les alcools au goût de limonade ont pour objectif de provoquer une assuétude ou une sorte de pré-accoutumance dans laquelle la jeunesse est sacrifiée au nom du profit.

## CONCERNANT LES ENFANTS ET ADOLESCENTS QUI NOUS SONT CONFÉES

Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser au hasard toute forme d'éducation à l'alcool. Dès l'adolescence, un travail éducatif de sensibilisation doit être effectué. Dans ce cadre éducatif, une consommation responsable et modérée d'alcool par les jeunes peut avoir lieu.

Dans ce cas :

- elle doit avoir lieu dans un cadre défini, idéalement en **cogestion** par le groupe ;
- **dans le respect de la loi belge** ;
- les parents des jeunes devront en être informés.

### QUIZZ...

### ... POUR VÉRIFIER SI TU AS BIEN COMPRIS

- Que servir à la fiesta de fin du camp Baladins ?
- Comment clôturer la cérémonie du *Message au peuple libre* ?
- Quel drapeau choisir pour notre camp ?
- Quel nom donner à notre soirée Pionniers ?
- Qu'offrir aux animateurs pour les remercier de leur implication dans la fête d'unité ?

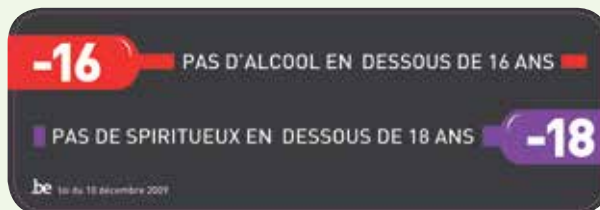


La cogestion est certainement le moyen à privilégier pour gérer, en section, la consommation d'alcool, dans le respect de la position du mouvement et du cadre fixé en unité. Décider ensemble, en tenant compte de l'avis de tous, peut responsabiliser chacun dans sa consommation.

Réfléchis à la façon dont tu peux en parler avec ton groupe. Discutes-en, préventivement, en début d'année ou avant une festivité au sein de l'unité.

Si des décisions ou des positions sont prises, comment l'annoncer clairement aux parents ?

En Belgique, la règle est claire.



On parle d'alcool pour les produits fermentés (cidres, vins, mousseux et bières). On parle de spiritueux pour les alcools qui ont subi une distillation à la suite de la fermentation, ce qui augmente leur teneur en alcool (genièvre, whisky, vodka, etc.).





## MA RESPONSABILITÉ... J'Y RÉFLÉCHIS...

Il n'est évidemment pas acceptable que chaque scout se sente en droit d'exiger une consommation personnelle. Nous encourageons chaleureusement les groupes qui décideraient de s'abstenir de consommer de l'alcool tout en attirant leur attention sur la nécessité d'expliquer ce choix et de ne pas transformer l'alcool en un sujet tabou.

Nous invitons également nos animateurs à éviter de servir des boissons non alcoolisées mais dont le conditionnement vise à créer une forme d'attraction pour l'alcool (faux cidres, fausses bières, etc.).

Dans le cadre des événements fédéraux, nous ne proposons pas de consommation d'alcool et ce pour plusieurs raisons :

- la cogestion est impossible à mettre en place avec des groupes de la taille d'un événement fédéral ;
- l'équipe organisatrice ne peut organiser une consommation modérée et responsable avec des jeunes qu'elle ne connaît a priori pas ;
- nous souhaitons rester cohérents avec les groupes dont les jeunes sont originaires et qui auraient fait le choix de ne pas consommer d'alcool.

Cette position sera expliquée aux participants. Néanmoins, dans le cadre particulier des pi-days, les pionniers sont à considérer comme des animateurs en devenir et dès lors comme des adultes.

CONCERNANT LES ADULTES  
DANS LE MOUVEMENT

Concernant les animateurs et les cadres locaux ou fédéraux, les intendants et les invités quelconques, il convient de distinguer deux contextes.

**1 Dans les circonstances où ils ont une responsabilité à exercer vis-à-vis des jeunes**, les adultes du mouvement se doivent d'être en permanence en pleine possession de leurs moyens. Des études scientifiques établissent que les réflexes des individus diminuent grandement avec le taux d'alcoolémie. Certes, chaque individu réagit différemment à l'alcool en fonction, notamment, de ses caractéristiques corporelles et de l'habitude qu'il a d'en consommer. Mais toutes les études montrent qu'un des premiers effets d'une consommation, même légère, est l'altération de la capacité de conscience de son état. Nous adoptons comme limite, un taux maximum de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang qui est la norme généralement acceptée par la communauté scientifique.

*« Dans notre staff, on gère ! Chaque soir, on choisit un animateur qui ne boit que deux ou trois verres ! Comme ça, en cas de problème... »*

Parce qu'un animateur n'est pas le super héros qui pourrait gérer seul une situation problématique, c'est l'ensemble du staff et de l'équipe d'intendance qui se doit d'être toujours prêt à agir !

En tant qu'animateur, tu t'engages à respecter en permanence le code qualité de l'animation. Ce code qualité est l'ensemble des principes de base pour toute animation scout.



Un staff est responsable de ses scouts 24h sur 24, que les scouts soient ou pas physiquement présents à côté d'eux ; ceci concerne notamment la gestion des hikes. Une **fête d'unité** ou de section, pendant l'année ou pendant le camp, est assimilée à un moment où les scouts sont sous la responsabilité des animateurs.

Pour la prochaine fête d'unité, ce point fait partie de la liste des choses à préparer ! Prenez le temps d'en discuter en conseil d'unité afin d'établir une position commune à l'ensemble des staffs, dont chacun peut avoir conscience. N'oubliez pas d'en parler aux parents ! Quelques mots sur l'invitation peuvent être le signe de nouveaux comportements...





Les cadres locaux et fédéraux sont responsables des animateurs 24h sur 24 pendant les TU, les formations et les événements fédéraux. Leur rôle est de vivre et faire vivre cette position du mouvement sur l'alcool et les produits psychotropes.

Lors de ton parcours de formation (TU, T1, T2 et T3), la problématique de l'alcool est abordée à plusieurs reprises, à travers les tabous et privilèges, les aspects liés aux assurances et aux responsabilités, mais aussi dans la gestion des bars.

La formation est l'occasion de vivre et de faire vivre cette position en gérant sa consommation de manière réfléchie et raisonnable. Nous misons sur des soirées agréables au cours desquelles l'alcool n'est pas le centre de la fête.



Les intendants et les invités à un camp ou une activité scout ont, qu'ils le veuillent ou non, une responsabilité vis-à-vis des jeunes, ne fût-ce que par l'exemple d'adulte qu'ils donnent. Ils doivent dès lors respecter, en toute circonstance, les règles qui s'appliquent aux animateurs et aux cadres.

Enfin, il est de notre devoir de rappeler que la consommation d'alcool (ou d'autres produits psychotropes) est une cause de non intervention de l'assistance juridique et de la couverture d'assurance en cas d'accident.

**2** Dans les circonstances scoutées où ils n'exercent pas une responsabilité directe vis-à-vis des jeunes, les adultes du mouvement se doivent d'être en capacité de remplir de leur mieux le rôle qui est le leur (se former en formation, s'organiser et construire en réunion de staff, etc.). Dans ce cas, l'organe compétent définit les modalités de la consommation éventuelle d'alcool (conseil d'unité, conseil fédéral, équipe de formateurs). En aucun cas, un adulte ne peut revendiquer un droit individuel et personnel à consommer de l'alcool (ou autre produit psychotrope).

Par ailleurs, les adultes scouts, qu'ils le veuillent ou non, sont des **modèles pour les scouts** de leur section mais aussi pour tous les autres. Nous ne souhaitons pas que la consommation d'alcool (ou d'autres psychotropes) fasse partie de ce qui est montré en exemple aux scouts.

*« Les garçons [scouts] sont de terribles imitateurs, et je dis "terribles" à dessein, car cela fait peur de penser au bien ou au mal que l'on peut faire aux garçons par l'exemple qu'on leur donne. Ils font facilement un héros de quelqu'un de plus âgé qu'eux et qui a conquis leur admiration soit par sa personnalité, soit par quelque chose qu'il a pu faire. »*

Baden-Powell, *La route du succès*, 1922.

Bien qu'elle n'implique pas en soi de responsabilité vis-à-vis des plus jeunes, la Route constitue un idéal de vie élevé et les routiers doivent dès lors respecter, en toutes circonstances, les règles qui s'appliquent aux animateurs et aux cadres.





## MA RESPONSABILITÉ... J'Y RÉFLÉCHIS...

## QUAND LES SCOUTS VENDENT DE L'ALCOOL...

Nous sommes conscients que nombre de festivités comprennent un **bar** ou une forme de **débit de boissons** : soirées, soupers ou fêtes d'unité ou de section. L'alcool ne peut être un but en soi. En tant que scouts, il n'est pas cohérent de sacrifier nos valeurs et notre image au profit des bénéfices en incitant à la consommation déraisonnable et excessive d'alcool.

Notre projet est-il le bar ?  
Le bar est-il notre projet ?

Quelques questions à se poser avant l'organisation d'un événement

- > Un bar est-il indispensable ?
- > Quelle place occupe-t-il dans notre événement ?
- > Que proposer d'étonnant dans la liste des consommations ?
- > Que mettre en valeur dans cette liste ?
- > Quel tarif pourrait favoriser la vente de boissons non alcoolisées ?
- > Proposons-nous un choix de soft attrayants ?
- > Avons-nous pensé à mettre de l'eau à disposition gratuitement ?
- > Quelle place souhaitons-nous donner aux boissons alcoolisées ?

Dans le cadre de l'organisation de soirée, il est interdit aux unités ou aux sections d'organiser des soirées ou soupers :

- utilisant le principe de paiement d'un forfait contre une consommation non limitée d'alcool ;
- basés sur des jeux "à boire" et toute autre forme ludique d'incitation à la consommation ;
- dont le nom est associé avec une marque ou une boisson alcoolisée (vodka night, soirée bière brune, etc.).



**Nous demandons en outre aux unités :**

- de promouvoir la consommation de boissons non alcoolisées en pratiquant des prix plus avantageux sur celles-ci ;
- d'offrir un choix large et diversifié de boissons non-alcoolisées de qualité ;
- d'éviter les extra-jobs ou les activités dans lesquelles des scouts ou des animateurs se trouvent dans une soirée dont la consommation d'alcool ne cadre pas avec nos valeurs et principes ;
- de proscrire les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés (alcopops, premix, etc.) dont il est clair qu'ils ont pour objectif de susciter une accoutumance à l'alcool chez les jeunes ;
- d'éviter de servir des alcools distillés (genièvre, whisky, vodka, etc.) ;
- de mettre gratuitement de l'eau potable à disposition ;
- de ne pas donner de l'alcool à boire aux personnes manifestement ivres ;
- d'éviter de mettre en place un débit de boisson régulier (hebdomadaire, à la fin de chaque réunion, etc.) ;
- de ne pas autoriser l'organisation d'activités ne respectant pas nos valeurs et principes dans les locaux dont elles sont responsables ;
- de ne pas accepter de sponsoring d'alcooliers : ni argent, ni produits gratuits, ni matériel promotionnel.

**En tant qu'animateur scout, comment réagis-tu face à ce qui est demandé ? Trouves-tu ces demandes trop exigeantes ? À quel(s) moment(s) penses-tu qu'il serait utile de relire ces différents points ? Imaginerais-tu les présenter à tes scouts ?**

**Dans le cas où tu souhaites organiser un bar Pi avec ton poste, pourquoi ne pas réfléchir ensemble aux objectifs et à l'intention défendue par cette activité ? L'alcool doit-il forcément en faire partie ? L'objectif (rencontres, jeux, convivialité, souvenirs de camps, etc.) pourrait-il être rencontré sans alcool ?**



## DANS D'AUTRES CONTEXTES

Les scouts sont également invités, dans un souci de respect des différentes cultures, à respecter le cadre réglementaire, légal et de la culture scout du pays dans lequel ils sont en camp ou de la communauté dans laquelle ils sont accueillis.

En aucun cas un contexte différent ne pourrait servir de justification pour outrepasser les dispositions de notre fédération.

## UNE LOGIQUE DE SOUTIEN ET LES SANCTIONS POSSIBLES

Les animateurs peuvent compter sur les cadres locaux et fédéraux pour identifier les ressources nécessaires à ce travail et pour agir de manière pertinente. Dans le cas d'un souci avec un jeune, toute démarche doit être effectuée en collaboration avec ses parents ou responsables légaux. L'ensemble des cadres locaux et fédéraux s'engage à soutenir cette position par un accompagnement des différents acteurs en recherche ou en problème par rapport à ces questions.

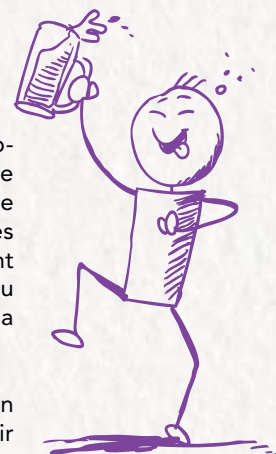
**Cette position est le fruit de nombreuses heures de réflexion, de formation, de rencontres, de débat au sein de notre mouvement depuis novembre 2011.**

Symboliquement, ce texte pourrait être comparé à un tronc d'arbre solide et commun à l'ensemble des membres de notre fédération. Au jour d'aujourd'hui, il nous reste à le faire grandir en t'outillant pour agir concrètement (via les formations, les relais des animateurs d'unité, les CU, etc.). L'objectif de cette réflexion : lancer à tous les niveaux la réflexion personnelle et collective sur notre responsabilité de scout par rapport à la consommation de produits psychotropes.

Nous espérons que cet article t'aura permis d'initier cette réflexion... À bientôt pour la suite des aventures, en staff, en section, en CU ou en formation !

Nous privilégierons toujours cette logique à celle d'une démarche de type disciplinaire ; cependant, en cas de dérapage, les cadres appliqueront les mesures prévues dans notre règlement d'ordre intérieur pouvant aller jusqu'au renvoi définitif d'une personne ou la dissolution d'un groupe.

Par ailleurs, la structure de soutien s'engage à développer et promouvoir des outils d'accompagnement pour mettre en œuvre cette position et soutenir la réflexion.

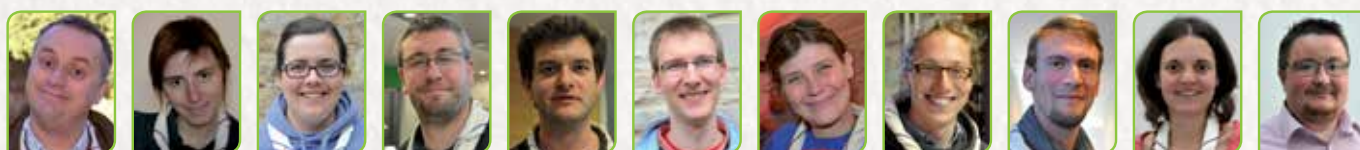


### Quelques organismes ou personnes ressources auxquels nous avons fait appel

- le **Dr Raymond Gueibe**, médecin psychiatre-alcoologue à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies, formateur au GEFERS (Paris, Bruxelles) et fondateur de l'association Moderato ;
- le **centre Nadja** spécialisé depuis 1980 dans le traitement et la prévention des dépendances ;
- **Univers santé**, une ASBL créée par l'UCL qui développe des actions d'éducation à la santé, de prévention et de promotion de la santé en milieu étudiant et jeune ;
- **Ethias**, compagnie d'assurances ;
- Le **Moniteur belge**, pour se tenir informé des législations en vigueur.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Le **règlement fédéral** pour en savoir plus sur les sanctions.
- Le **code qualité de l'animation**.



Par **Éric, Christelle, Gaëlle, Yves, Jean-François, Julien, Sarah, Thomas, Niels, Florence**, cadres fédéraux et **Marc**, service Équipes d'unité et formation



# QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Pour toi et juste pour toi



## ANNEXE 4

### Parfois, je bois... parfois, je ne bois pas... aujourd'hui un peu... hier beaucoup...

- Pour quels motifs ? entoure les propositions qui te correspondent.
- Illustre-les par un souvenir concret ou une situation type.
- Vois-tu d'autres raisons qui t'amènent à boire ou ne pas boire ?
- As-tu d'autres consommations ? est-ce pour les mêmes ou pour d'autres raisons ?

pour être dans l'ambiance

parce que je n'aime pas l'alcool

parce que mon groupe d'amis ne boit pas ou peu

parce que ça ne me tente pas

parce que c'est une habitude avec les copains

parce que le goût est agréable

pour assumer une responsabilité en cas de besoin

pour me détendre

pour faire comme les autres

pour conduire

ce n'est ni le lieu, ni le moment

pour oublier certains problèmes

...

...

...



## ANNEXE 4

**Quand je suis chez les scouts, quel est mon type de consommation ?  
Quoi ? Quand ? Avec qui ? Dans quel contexte ?**

**Si tu consommes de l'alcool, en quoi cela change-t-il  
potentiellement les moments vécus avec tes scouts ?**

- Entoure les propositions qui te parlent, ajoutes-en d'autres.
- N'hésite pas à faire des liens entre les différentes propositions.

Je m'énerve plus facilement.

J'ai besoin de m'isoler.

Je suis plus motivé.

...

Il y a une super ambiance  
dans le staff.

Il y a des malentendus  
en staff.

Je suis moins motivé.

Je suis plus fatigué.

Comme j'ai pris du plaisir  
en buvant, je suis de bonne humeur.

Je suis moins disponible  
pour les scouts.

Je me sens mal (mal de tête ou de ventre...).

Je suis détendu.

Je me traîne dans  
les activités.

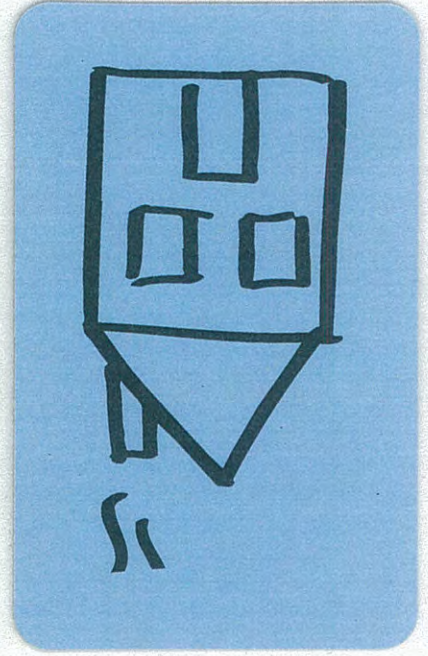
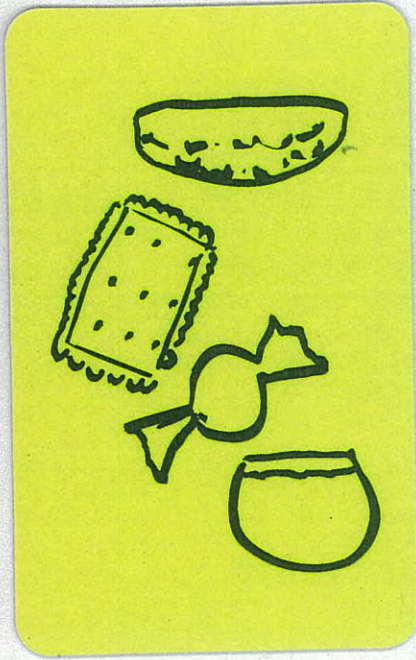
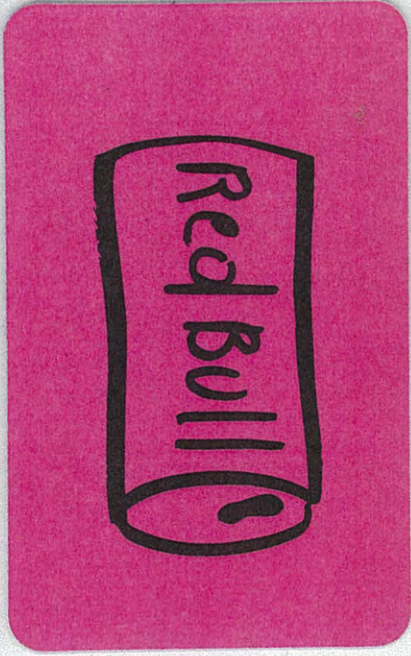
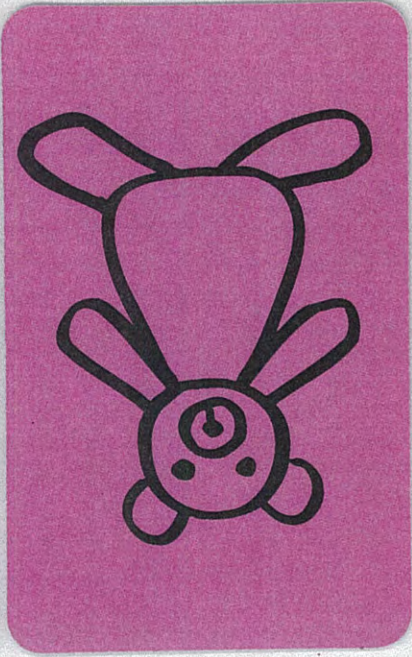
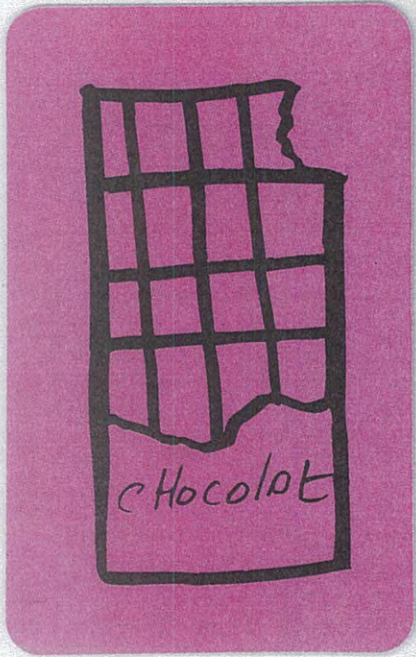
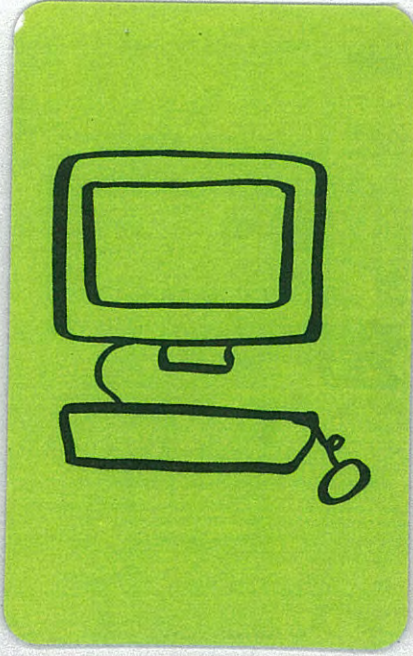
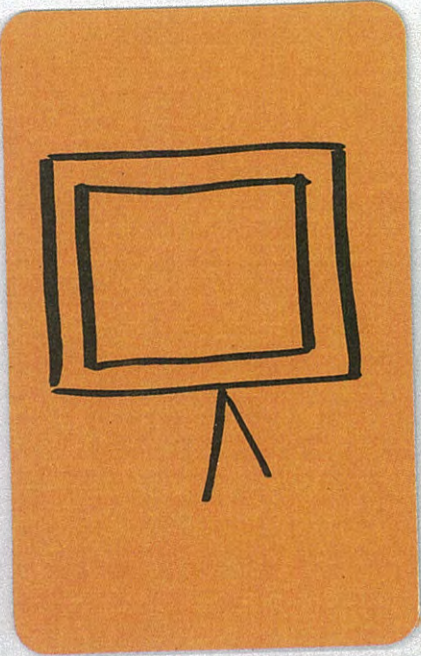
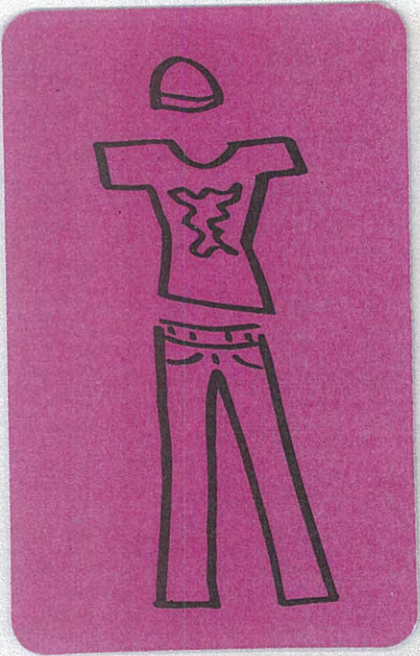
...

Les scouts ressentent l'ambiance  
conviviale au sein du staff.

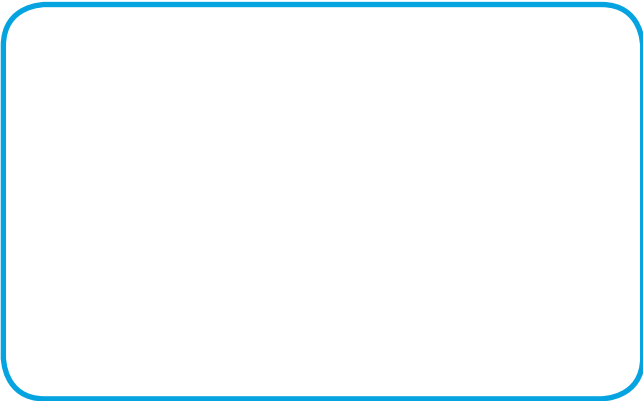
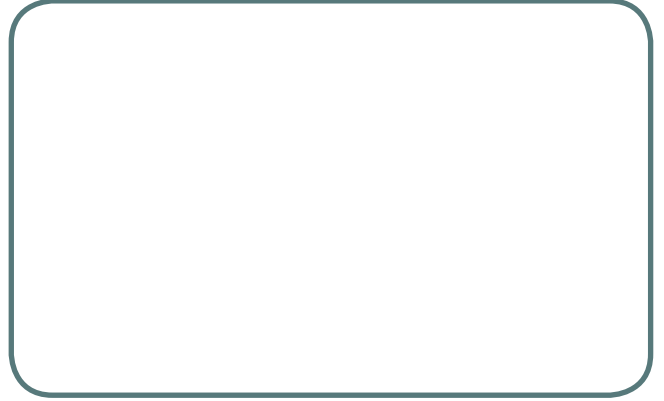
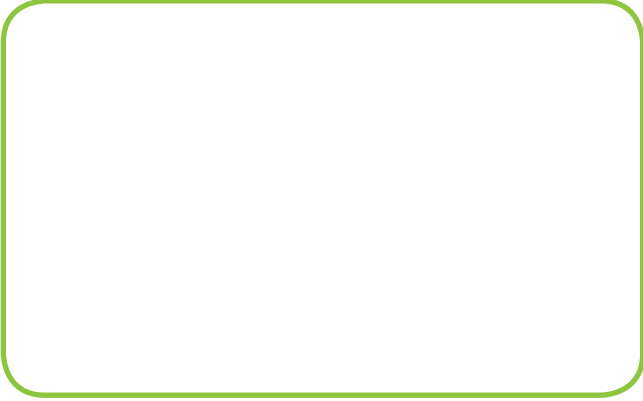
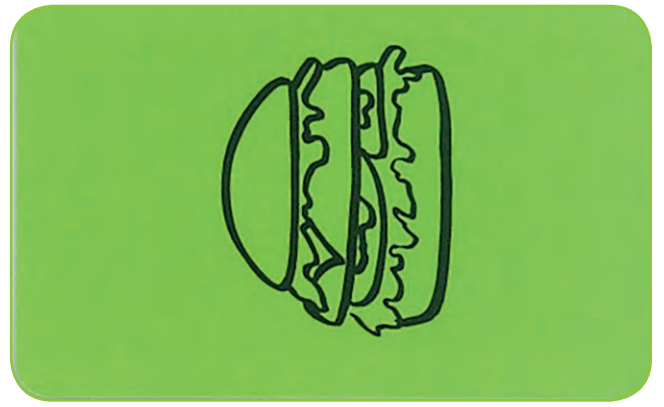
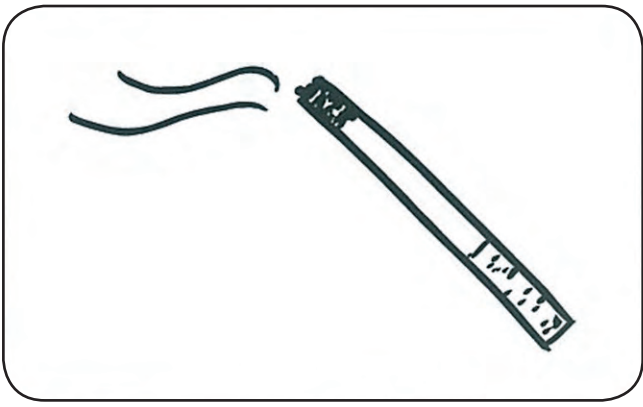
...



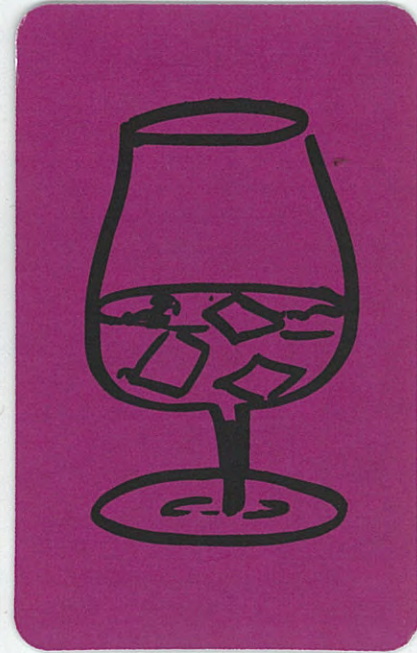
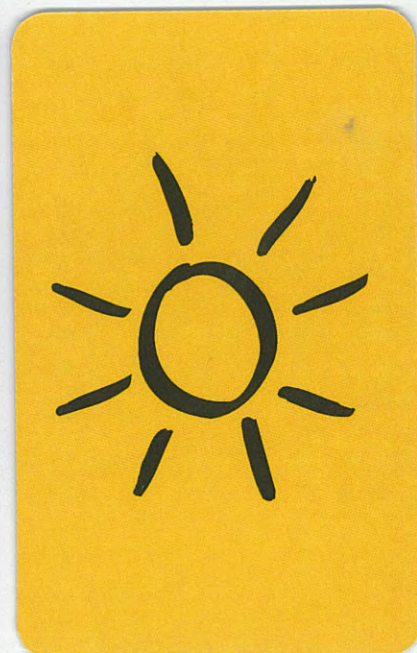
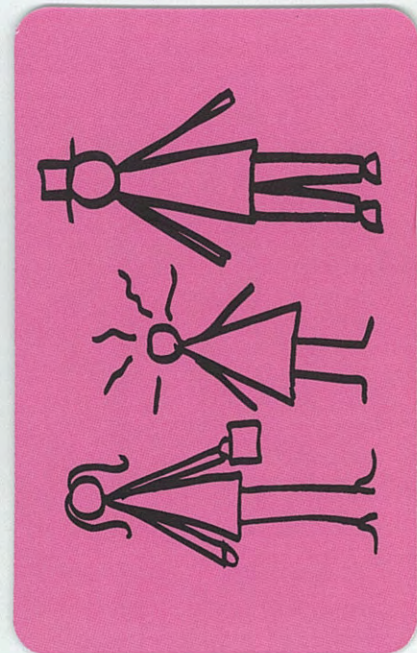
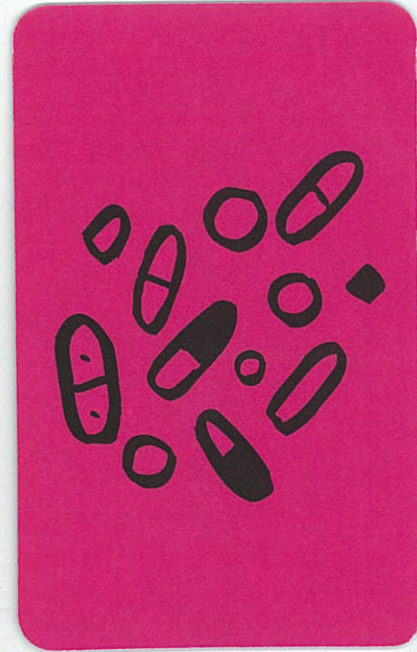
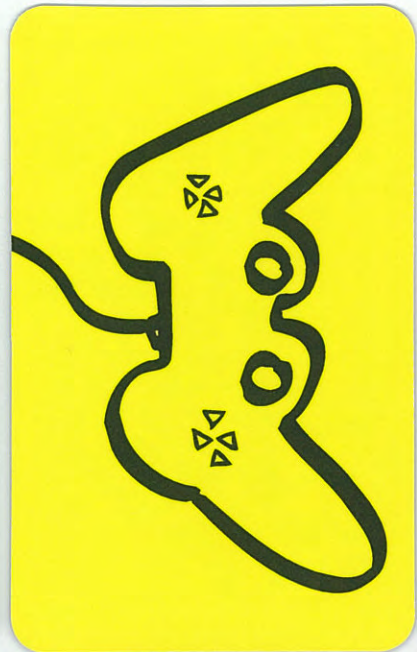




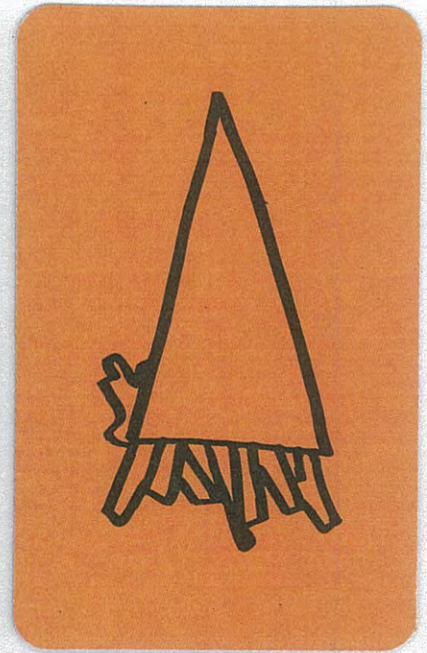
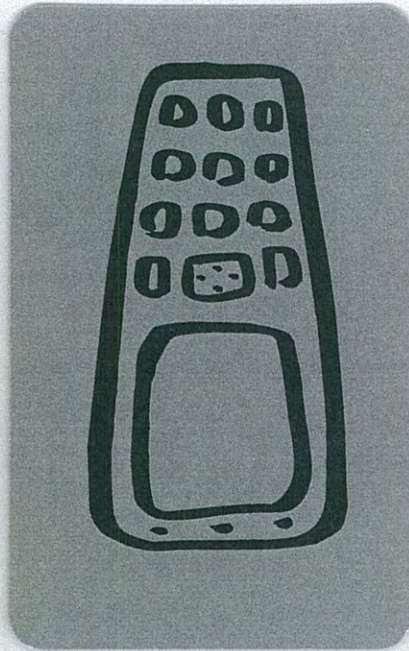
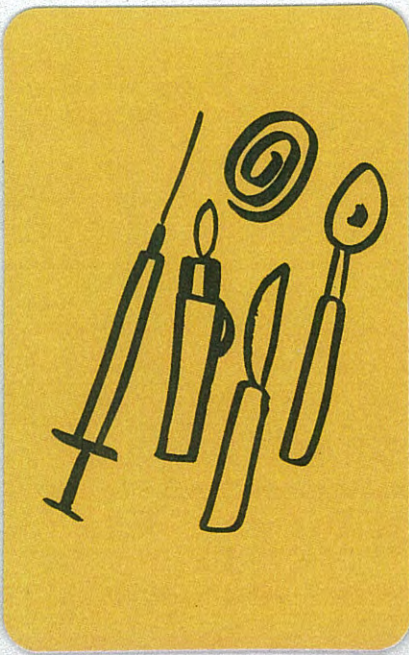




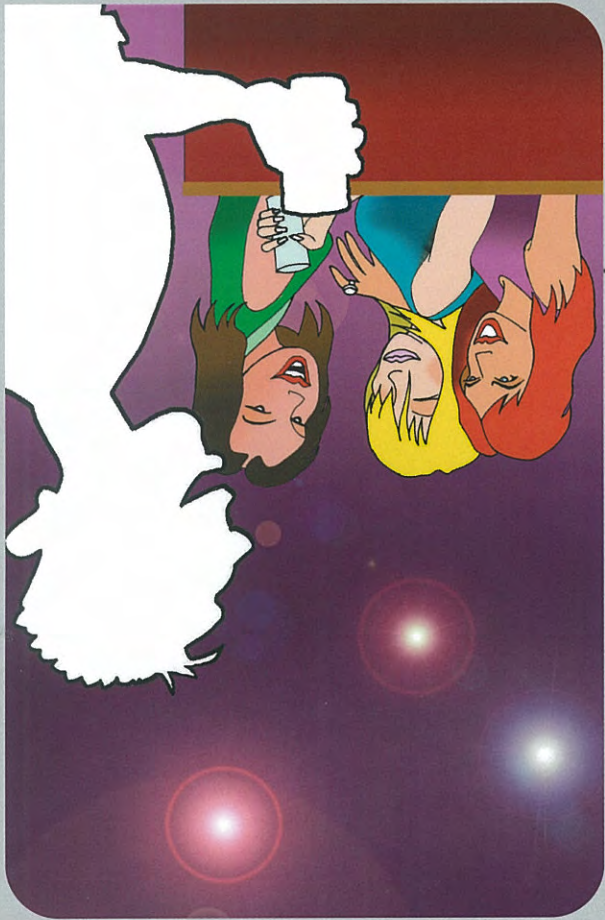




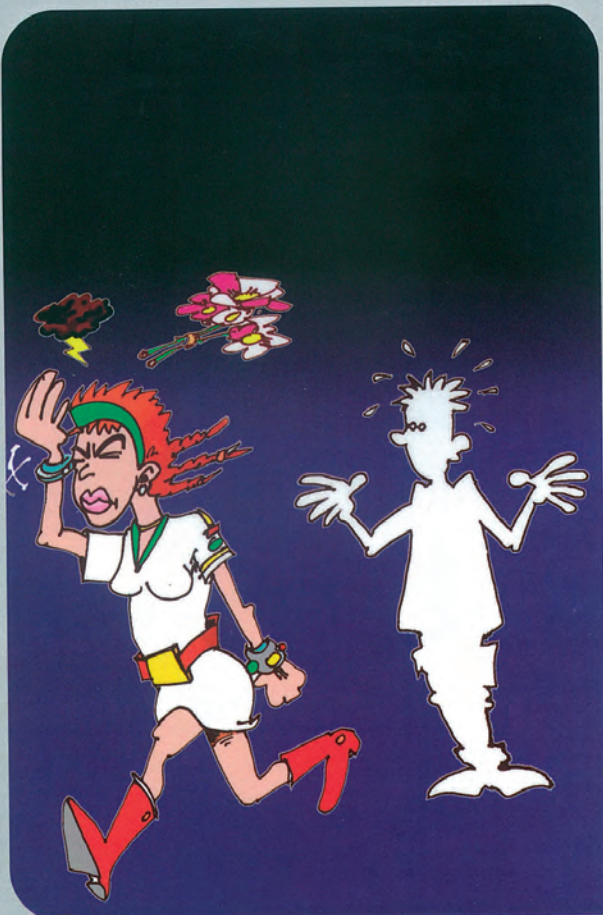












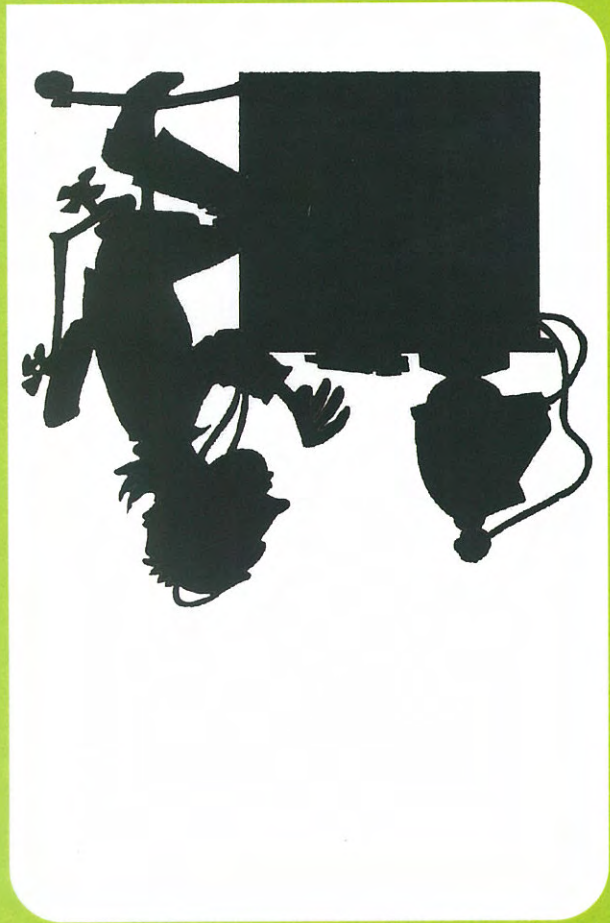
























# Nos jeunes sages face à l'alcool

L'alcool est un sujet délicat chez les jeunes. Dans nos mouvements, la question est réglée.

« Sans alcool, la fête est plus folle » : voilà un dicton qui ne convainc guère plus les jeunes. Dans toutes les associations de jeunesse, la consommation de bières ou de spiritueux est souvent problématique. Comment s'y prennent donc les groupes pour gérer quotidiennement ce problème ?

L'affaire fait grand bruit dans les différentes fédérations des mouvements de jeunesse du pays : plusieurs groupes de jeunes ont été démarchés par un alcoolier, leur proposant de la vodka. « Ce cocktail est 100% naturel, à un prix démocratique. Je fais des prix pour les cercles d'étudiants, les scouts... », promet la firme.

Une publicité envoyée à différentes unités guides et scouts de Bruxelles, alors que ces mêmes unités accueillent des dizaines de mineurs d'âge. La législation belge à ce sujet est pourtant claire : pas de consommation de spiritueux en-dessous de 18 ans.

Branle-bas de combat des responsables, donc. « Je suis parfaitement choquée que vous souhaitiez utiliser le canal des mouvements de jeunesse pour promouvoir un alcool. Pour votre information, nous avons parmi nos 300 membres moins de 40 membres majeurs », réagit ainsi une responsable.



L'interdiction pure ne fonctionne en général pas. Il faut donc pouvoir aborder la question avec les jeunes.

Le rapport entre les jeunes et l'alcool est en effet difficile. Dans les différents mouvements de jeunesse, sans être tabou, le sujet reste délicat. L'interdiction pure et simple ne fonctionne pas, puisque chaque année, des débordements arrivent. Les groupes essaient donc souvent d'entrer dans une démarche de discussion et de conscientisation

des jeunes, qu'ils soient animateurs ou animés.

## LES GROUPES ENTRENT DANS UNE DÉMARCHE DE DISCUSSION

À Mouscron, les différents mouvements de jeunes doivent aussi faire face à cette problématique. Nous avons fait le tour des dif-

férentes associations mouscronnoises, afin de voir comment elles gèrent cette situation au jour le jour.

A.P.

### SCOUTS PLURALISTES

« Il faut pouvoir trouver un juste milieu »

À la 31<sup>e</sup> unité des Scouts et Guides Pluralistes, les responsables gardent toujours un œil sur la consommation des animateurs. « Lors d'événements, comme la fête d'unité, il y a de l'alcool, mais jamais de spiritueux », explique Bernard Mispelaere, responsable d'unité. « Les membres qui travaillent ont droit à des softs gratuits. S'ils veulent consommer de l'alcool, c'est payant, et on surveille pour ne pas qu'il y ait de débordements. » Pour lui, cela ne sert à rien d'interdire. « Il faut pouvoir trouver un juste milieu. », conclut-il.

### ESTU

« Les grands montrent l'exemple »

L'Estu, c'est un mouvement de jeunesse accueillant des enfants entre 6 et 14 ans. Dans ce groupe, les règles concernant la consommation d'alcool sont un peu plus laxistes : « En dessous de 16 ans, à une fête d'unité, certains jeunes peuvent consommer de la bière, mais uniquement si leurs parents sont d'accord et au courant », explique Thibaut Coppe, responsable. « Les plus âgés montrent en général l'exemple aux plus jeunes, en modérant leur consommation », poursuit-il. Et les responsables gardent un œil pour éviter les consommations abusives.

### LES SCOUTS

« Le défi : en parler avec les 16-18 ans »

À Dottignies, la sensibilisation auprès des animateurs a donné ses fruits. « Les chefs sont plus conscients de leurs responsabilités », explique Frédéric Van Craenest, animateur d'unité. « Aujourd'hui, le nouveau challenge qu'on a, c'est de sensibiliser les animés entre 16 et 18 ans face à leur consommation d'alcool. » L'unité souhaiterait commencer un travail sur la consommation d'alcool avec les futurs animateurs. « On les encourage notamment à suivre les formations proposées par la Fédération », conclut-il.

### LES GUIDES

« Ça ne va jamais trop loin »

Chez les Guides de Mouscron, le problème de l'alcool ne se pose pas vraiment. « Il n'y a que des filles, dans mon unité », explique Anne Huygebaert, chef d'unité. « Je ne vais pas dire que c'est pire chez les garçons, mais dans notre groupe, la consommation d'alcool reste modérée. » La responsable ne se voile pas la face : bien sûr, durant les camps, les animatrices boivent un verre quand les enfants sont couchés. « Mais ça ne va jamais trop loin. On en discute avec les staffs, afin qu'ils soient bien conscients de leurs responsabilités », conclut-elle.

### LE PATRO

« Pas d'abus, ça coule de source »

Au Patro Christ-Roi, la consommation d'alcool ne pose pas de problème. « Durant le Cabaret Patro, par exemple, les animateurs peuvent boire un verre. Mais ils ne sont pas là pour ça, et donc ils consomment modérément. C'est quelque chose qui coule de source », explique Elizabeth Verhoeven, présidente du groupe. Idem durant les camps, où les dirigeants peuvent boire un verre quand les enfants sont couchés. « Mais ils ont bien conscience que les enfants sont toujours là, et qu'ils doivent pouvoir assumer », conclut-elle.

### LA FRÉGATE

« Alcool interdit avec l'accord des jeunes »

À La Frégate, l'alcool est tout simplement interdit par le règlement d'ordre intérieur. Mais cette règle a été décidée en collaboration avec les jeunes. « Il y a un an et demi, nous avons eu un Conseil des jeunes. Lors de cette réunion, nous avons décidé du règlement. La question de l'alcool a été abordée, et les jeunes ont décidé de l'interdire », explique Pascal Delahousse, animateur. Un bar proposant des softs est ouvert à partir de 16 heures. Celui-ci fonctionne d'ailleurs bien, puisque les bénéficiaires ont permis d'acheter une table de ping-pong pour la maison.



# Trop d'alcool et de cannabis chez les jeunes

Latitude J, ASBL d'aide à la jeunesse, dresse le 1<sup>er</sup> diagnostic social des communes du pays de Herve.

La consommation abusive d'alcool, mêlée à la prise de cannabis, est inquiétante chez les jeunes au Pays de Herve. C'est un des critères récurrents relevé dans le 1<sup>er</sup> diagnostic social, mené par l'ASBL Latitude J dans les communes de Herve, Olné, Thimister-Clermont, Aubel, Plombières et Welkenraedt.

Quatre travailleurs sociaux de l'ASBL Latitude J viennent de mettre un point final au premier diagnostic social des communes du plateau de Herve. Nous avons relevé les points forts du rapport de cette ASBL agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que service d'Aide en Milieu Ouvert.

Objectif de l'opération : définir les bases d'une réflexion, puis d'une politique active en matière de prévention dans le domaine de l'aide à la Jeunesse. Sans tomber non plus dans de la stigmatisation.

Mais avec des propositions concrètes, avancées pour chaque commune du Pays de Herve.

## 1 Consommation abusive d'alcool à Olné

Prenons d'abord la commune d'Olné, plutôt aisée et située dans un milieu rural, où les jeunes ne traînent pas vraiment en rue. Elle possède une Maison des Jeunes, où beaucoup de ses membres consomment de l'alcool et reprennent leur voiture en état d'ébriété.

## 2 Cannabis banalisé à Herve

La ville de Herve, quant à elle, regorge d'un centre d'activités assez important. Le seul problème, c'est que les différentes associations sont en compétition les unes par rapport aux autres. Les jeunes consomment beaucoup d'alcool et banalisent la consommation de cannabis. Du côté scolaire, les directeurs mettent en avant des difficultés plus importantes ces quatre dernières années, au point de vue respect des consignes et autorité.



Un diagnostic social interpellant. Il sera présenté ce soir aux communes du Plateau

## 3 Vandalisme et xénophobie à Thimister

Sur l'entité de Thimister-Clermont, des jeunes se réunissent sur la place publique, détériorent du matériel et consomment de l'alcool. Ces dégradations ont d'ailleurs déjà fait l'objet de descentes de police par le passé. Autre souci, les jeunes consomment beaucoup de cannabis qu'ils mélangent à l'alcool. Enfin, il apparaît que des jeunes âgés de 12 à 15 ans ont un discours très fixé sur la xénophobie. Le discours de violence raciale semble s'inscrire, une fois que ces jeunes fréquentent l'enseignement secondaire.

## 4 Pré-soirées alcoolisées à Aubel

Du côté d'Aubel, la consommation de drogue et d'alcool est aussi importante. Les jeunes boivent de plus en plus tôt et de plus en plus, avec le phénomène des "pré-soirées". On parle aussi de l'alcool dans les mouvements de jeunesse, en avançant la difficulté que les parents ont de trouver l'attitude adéquate entre "permettre aux jeunes de vivre sa jeunesse" et "lutter contre les excès de consommation". Enfin, le racisme est mis en avant, avec la peur de l'autre et le rejet de la différence tant pour la couleur de peau que pour la culture ou en-

core le niveau économique. On est Aubelois de génération en génération ou on ne l'est jamais vraiment.

## 5 Esprit de clocher à Plombières

À Plombières, l'esprit de clocher est on ne peut plus présent. Chaque village possède une harmonie qui se veut être la plus belle, la plus talentueuse et toutes ces harmonies sont en concurrence. Notons encore que les personnes étrangères à la commune ne sont pas ou peu intégrées.

## 6 Welkenraedt : afflux d'élèves problématiques

Pour finir, la commune de Welkenraedt comprend un gros centre scolaire, avec les bienfaits et les conséquences que cela peut avoir sur une commune. Avant, après les cours et pendant le temps de midi, l'afflux d'élèves est conséquent dans un espace assez réduit et diverses problématiques peuvent survenir : rassemblement, manque de respect, consommation d'alcool et de cannabis. Les jeunes se posent aussi des questions face à la sexualité, notamment en termes de contraception.

Enfin, le Centre Culturel a toutes les peines du monde à toucher un public d'adolescents.

REGIS LEMAIRE

LE SCOOP DE MARC GHILBERT

Source : La Capitale - (Sudpresse) - Bruxelles, 27/02/2010

## Scandale : des pompes à bière pour les scouts

Marc Ghilbert est très disert à propos des nouveaux locaux pour jeunes, ouverts au printemps dernier. Outre la sélectivité parmi les locataires, il épingle un investissement mal venu pour eux. « Au conseil communal, j'ai scruté la liste des marchés passés par la commune. La loi l'oblige maintenant à en faire part au conseil. Et là, j'ai tiqué sur une dépense : 5 000 €, pour la fourniture de pompes à bière. Et devinez où ? Dans le nouveau local des scouts, allée Verte ! Comme mauvais signal, on ne fait pas mieux. On se gargarise de discours contre l'alcool chez les jeunes, mais un des premiers achats qu'on fait pour leurs locaux, ce sont des pompes à bière. En plus, chez des jeunes orientés grand air et vie saine ! J'ai calculé : 5 000 €, ça fait 1 773 bacs de chopes ».

Marc Ghilbert ne décolère pas, d'autant que selon lui ces pompes auraient bien plus leur place au centre culturel qui en manque. Il s'appelle pourtant le Fourquet (la fourche des brasseurs) !

LAURENT WILEN



# Soirée scout : 4 mineurs dans un coma éthylique

**Quatre jeunes envoyés aux urgences. La soirée a tourné court. Aucun alcool fort n'était pourtant mis en vente aux Colibris.**

La soirée des scouts pionniers de La Hulpe, organisée samedi dans la salle de l'école communale Les Colibris, rue des Combattants, et qui réunissait près de 400 jeunes, n'avait guère démarré depuis très longtemps lorsqu'un membre du personnel communal, présent sur les lieux, a constaté vers 23 h que certains des participants présentaient de solides symptômes d'ivresse, sinon carrément d'intoxication alcoolique. Il a immédiatement pris son GSM pour en avertir le bourgmestre Christophe Dister.

Le maieur est descendu sur les lieux, accompagné de son échevin de la Sécurité, Robert Lefebvre, afin de se rendre compte de la situation. Ils étaient accompagnés de deux combis de la zone de police de la Mazerine, placés sous les ordres du commissaire lasnois Jean-Michel Duchenne. Les hommes de la Mazerine ont ensuite été rejoints



Une soirée Pionniers qui bat son plein. Photo d'illustration.

par deux autres combis de la zone de police de Waterloo, appelés en renfort, vu l'excitation de certains fêtards.

Dès leur arrivée, les équipes ont constaté que des participants à la soirée étaient effectivement passablement ivres. Quatre mineurs, âgés de 14-15 ans environ, étaient quant à eux plongés dans un coma éthylique.

Ces adolescents, qui se trouvaient sur la voirie, ont été immédiatement transportés au service des urgences de Braine-l'Alleud par les ambulances de l'ACS de La Hulpe.

Vu la tournure qu'avait prise la soirée, autorité communale et police ont alors décidé vers 23h30 de faire rallumer les lampes, couper la musique et

procéder à l'évacuation de la salle. La soirée des scouts en est restée là.

Tout semble cependant indiquer que les faits sont à imputer à des bandes extérieures à la commune, et à des individus étrangers aux mouvements de jeunesse locaux qui se seront rendus à la soirée des pionniers de La Hulpe avec des bouteilles d'alcool achetées en night-shop, aucun alcool fort n'étant en effet en vente lors de cette soirée.

Quant à la salle, elle a été rendue en parfait état à la commune par les mouvements de jeunesse de l'entité.

À noter qu'une autre soirée scout se déroulait ce même soir, à Lasne cette fois, où aucun incident n'a été à déplorer.

ÉRIC GUISGAND

LE SCOOP DE MARC GHILBERT

Source : L'Avenir - Le Jour Verviers, 11/07/2009

## Les cafés ouvrent plus tard

**Ils auront la permission de 2h, en semaine, durant les mois de juillet et août. Il s'agit pour le moment d'un essai. Et d'une bonne nouvelle pour les cafetiers.**

Lors des beaux jours – en espérant qu'ils reviennent au plus vite – les terrasses de Malmédy sont fréquemment bondées. Une aubaine pour les établissements horeca, qui accueillent les clients du coin, mais aussi de nombreux touristes et visiteurs. Seul petit inconvénient, ces mêmes établissements sont tenus de fermer leurs portes à 3h du matin durant les week-ends et dès 1h en ce qui concerne les soirées de la semaine. Bonne nouvelle pour les nombreux établissements : ils auront l'autorisation d'être ouverts jusqu'à 2h en semaine, durant les mois de juillet et août. À l'heure actuelle, « il s'agit uniquement d'un essai », comme l'a bien précisé le bourgmestre André Denis (MR). En d'autres termes, cette dérogation pourrait être suspendue si l'expérience devait causer de quelconques désagréments. En réalité, « il s'agit essentiellement d'une demande des établissements de la place Albert », qui sont souvent obligés de renvoyer leurs clients lors des soirées estivales. « Si cela permet aux commerces de gagner un peu plus d'argent en période de crise, pourquoi pas », a d'ailleurs commenté le conseiller d'opposition PS René Grenier. À court terme, la mesure pourrait d'ailleurs être adoptée dans l'ensemble des six communes de la zone de police (aussi, donc, Stavelot, Waimes, Trois-Ponts et Lierneux).

Auprès des établissements, on accueille bien entendu la nouvelle avec enthousiasme, comme en témoigne Francis Solheid, au Scotch Inn : « Cela fera plaisir à la clientèle. C'est vrai que lorsqu'il fait beau, la police doit souvent demander aux clients de partir à 1h. » C'est donc une bonne chose de postposer quelque peu la fermeture. De l'autre côté de la place Albert 1<sup>er</sup>, Fabrice Peters (dit "Fax"), au café Le Centre, est du même avis : « C'est une bonne nouvelle pour le commerce. On n'attend plus que le soleil, maintenant. »

Si Fabrice Peters estime que les clients de la région « sont maintenant bien habitués aux heures de fermeture, à 1h et à 3h le week-end » ce n'est pas forcément le cas « des nombreux touristes et scouts qui viennent boire un verre en été. Comme ils ne sont pas habitués, ils ne comprennent pas toujours qu'on ferme si tôt ». Chacun y trouvera donc son compte.

BENJAMIN HERMANN

# À la santé de Baden-Powell !

Les p'tits au dodo, les chefs au goulot.

**Les mouvements de jeunesse ne sont pas épargnés. Il y a veillée et "after veillée"...**

Les louveteaux sont au lit, c'est le signal. Les chefs s'apprêtent à fêter la fin d'une rude journée de camp au cours de laquelle ils ont dû surveiller quarante bonhommes déchaînés. Dans la cuisine, un cagnot de bière attend son heure, camouflé sous une vieille couverture. La petite fête champêtre peut commencer.

Au début de l'année, pourtant, lors de la réunion à laquelle les parents ont été conviés pour faire connaissance avec le staff, il avait été bien stipulé que la consommation d'alcool au camp était interdite. « C'est de la blague », nous dit Élise (20 ans), ancienne guide. « Quand on se balade en patrouilles, on reçoit quand même une bière. » Un père de famille soupire : « De toute façon, si on commence à leur interdire de boire, il n'y aura plus d'encadrants. »

Et Louis (14 ans) de se rappeler l'été où sa patrouille n'avait pas eu envie de marcher au cours du hike et avait fait du stop, une autre pratique en théorie interdite. Comme on est arrivé beaucoup trop tôt, eh bien, on est allés boire un verre au café du village en attendant les autres, avoue-t-il avec un petit rire. Ils ne sont pas les seuls : l'année dernière, une unité a renvoyé deux scouts qui étaient censés accomplir un projet social dans un village et avaient rejoint leur camp, ivres morts, le soir venu. Ils avaient passé tout l'après-midi au bistrot. L'été passé, dans une meute d'une unité bruxelloise huppée, en déposant son petit garçon le matin, à l'endroit de camp, une maman s'est aperçue que plusieurs chefs avaient déjà bu. Elle a aussitôt téléphoné au responsable d'unité qui les a renvoyés sur-le-champ et est resté lui-même au camp, assisté d'un cuistot. Deux jours plus tard, une "réserve" fraîche et sobre venait les seconder.



Un rassemblement scout.

## « Monsieur, on se bagarre »

Et que dire de l'histoire de ce grand-père qui avait prêté sa grange à une quarantaine de baladins âgés de 5 à 7 ans. Un soir, aux environs de 23h30, alors qu'il travaillait dans son atelier, le grand-père en question entend frapper au carreau. Il lève les yeux et aperçoit une petite tête qui crie : « Monsieur, on se bagarre ! ». Il sort aussitôt et suit le baladin jusqu'à la grange où, à sa grande surprise, la moitié des enfants était en train de se battre, pendant qu'une autre moitié tentait de dormir. S'étonnant de ne voir aucun chef, le grand-père s'entend dire qu'ils sont partis fêter l'anniversaire de l'un d'eux, dans une cabane située à 500 mètres de là. Le grand-père a alors pris une chaise et s'est installé au milieu des baladins qui se sont endormis, en attendant le retour des joyeux fêtards qui furent salués comme il se devait.

## Deux chefs doivent rester sobres

Les exemples foisonnent et il semble même désormais impossible d'imaginer qu'un staff puisse "tenir" dix jours sans une goutte d'alcool. De toutes manières, même si les règlements des mouvements de jeunesse interdisent la consommation

Certains chefs décident, par exemple, que chaque soir, d'eux d'entre eux, au moins, devront rester sobres.

« La consommation d'alcool n'est pas un problème directement lié au scoutisme », observe cette mère de famille, chef d'unité dans le Brabant wallon. Il existe là où il y a un rassemblement de jeunes. Cela dit, nous sommes affolés de voir la place que prend l'alcool aujourd'hui dans leur vie. Je me souviens d'une soirée dansante d'unité que nous avions organisée il y a deux ans et où l'on avait autorisé la consommation de deux bières maximum par scout. Ceux qui sont venus roupéter parce qu'il leur en fallait davantage, ce furent les plus jeunes, ceux de 13, 14 ans ! Par contre, je n'ai jamais entendu parler de chefs qui buvaient devant les scouts, durant la journée. Ils savent bien que c'est interdit. Aujourd'hui, on s'estime déjà heureux de voir qu'il y a encore des chefs motivés.

MYRIAM BRU



« Sans alcool, la fête est plus folle ! »